

# SRDEII Région Grand Est

*Livret 5 – Diagnostic régional et Enjeux*

**BI EST**

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

*Ce livret restitue d'une part le diagnostic général synthétisant les données collectées et les remontées des acteurs concertés, réalisé par le Bureau d'Etude Technopolis en association avec Katalyse.*

*D'autre part, les enjeux identifiés ont également été alimentés par la contribution des sept Agences d'Urbanisme du Grand Est intitulée « La trajectoire économique du Grand Est - Former, investir, innover pour retrouver une dynamique » dont une synthèse figure dans le présent livret.*

La contribution in extenso est téléchargeable sur le lien :

<http://www.aurm.org/uploads/media/58870be33881c.pdf>

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Chiffres clés du Grand Est</b> .....	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Synthèse Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM)</b> .....	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Territoires et réseaux</b> .....	<b>8</b>
3.1	Les principaux constats .....	8
3.1.1	Organisation territoriale.....	8
3.1.2	Transport et accessibilité.....	11
3.1.3	Les infrastructures numériques .....	17
3.2	Les enjeux identifiés .....	18
<b>4</b>	<b>Emploi et compétences</b> .....	<b>19</b>
4.1	Les principaux constats .....	19
4.1.1	Une démographie en recul et une population vieillissante .....	19
4.1.2	Des inégalités fortes sur les taux de chômage .....	20
4.1.3	Une évolution de l'emploi fortement impactée par la crise de 2008.....	21
4.1.4	Les enjeux de qualification de la population active.....	23
4.1.5	Première région française pour le nombre de travailleurs frontaliers .....	24
4.2	Les enjeux identifiés .....	24
<b>5</b>	<b>Dynamique et structuration du tissu économique</b> .....	<b>25</b>
5.1	Les principaux constats .....	25
5.1.1	Une économie relativement fragile, composée en majeure partie d'entreprises de taille moyenne .....	25
5.1.2	Un écosystème de soutien aux entreprises encore perfectible.....	27
5.1.3	Des entreprises régionales devant prendre en compte les mutations en cours dans l'économie.....	29
5.2	Les enjeux identifiés .....	30
<b>6</b>	<b>Industrie et services</b> .....	<b>32</b>
6.1	Les principaux constats .....	32
6.2	Les enjeux identifiés .....	40
<b>7</b>	<b>Recherche et innovation</b> .....	<b>41</b>
7.1	Les principaux constats .....	41
7.2	Les enjeux identifiés .....	47
<b>8</b>	<b>Internationalisation et attractivité</b> .....	<b>49</b>
8.1	Les principaux constats .....	49
8.2	Les enjeux identifiés .....	57
<b>9</b>	<b>Economie de proximité</b> .....	<b>58</b>
9.1	Principaux constats.....	58
9.1.1	L'Economie Sociale et Solidaire .....	58
9.1.2	L'artisanat .....	61
9.1.3	Le tourisme .....	62

9.2	Les enjeux identifiés .....	63
<b>10</b>	<b>Agriculture et forêt .....</b>	<b>65</b>
10.1	L'agriculture : le Grand Est, une grande région agricole .....	65
10.1.1	<i>Les principaux constats .....</i>	65
10.1.2	<i>Les enjeux de la filière agricole : le renforcement de la compétitivité d'un secteur économique majeur pour le territoire .....</i>	68
10.2	La filière forêt-bois : une filière d'avenir au potentiel majeur pour l'économie régionale .....	68
10.2.1	<i>Les principaux constats .....</i>	68
10.2.2	<i>Les enjeux de la filière forêt-bois : le développement des segments les plus créateurs de valeur ajoutée .....</i>	70
<b>11</b>	<b>Annexes : Elément de bibliographie .....</b>	<b>71</b>
<b>12</b>	<b>Synthèse de la contribution des sept agences du Grand Est .....</b>	<b>74</b>
12.1	Sommaire .....	75
12.2	Préambule .....	76
12.3	Résumé pour décideurs .....	77
12.3.1	<i>D'hier à aujourd'hui : présentation de l'économie régionale .....</i>	77
12.3.2	<i>Les facteurs explicatifs de l'impact particulièrement fort de la crise .....</i>	81
12.3.3	<i>Les activités d'avenir : poids et évolutions dans la région Grand Est .....</i>	84
12.4	Synthèse .....	89
12.5	Points de vigilance .....	91

# 1 Chiffres clés du Grand Est

## La région Grand Est en chiffres clés

**5,6 millions** d'habitants  
6<sup>ème</sup> région française

**97 habitants au km<sup>2</sup>,**  
dans la moyenne française

**57 433 km<sup>2</sup>**  
5<sup>ème</sup> région française

Une **population jeune** par rapport aux régions transfrontalières (30,3% de la population a moins de 25 ans contre 27,5% dans les régions allemandes voisines)

**10 départements, 5 194 communes**

**2 métropoles** (Strasbourg & Nancy)

**8 aires urbaines de plus de 100 000 habitants** (Strasbourg Eurométropole, Grand Nancy, Metz Métropole, Reims Métropole, Mulhouse Alsace Agglomération, Grand Troyes, Ardenne Métropole, Colmar Agglomération, Ardenne Métropole, Portes de France – Thionville, Forbach – Portes de France)

### Economie

Un PIB par habitant de

**26 821 €**

(7<sup>ème</sup> rang français, 13<sup>ème</sup> rang européen)

**148 milliards d'euros de PIB**

**193 484 entreprises**

**1 192 000 salariés**

Taux de chômage de **10,4 %**  
5<sup>ème</sup> rang français

**3<sup>ème</sup>** région de France par le nombre d'emplois industriels salariés : **16,2 %** des emplois dans l'industrie (12,5 % au niveau national)

**2<sup>ème</sup>** région de France par son **PIB agricole**, notamment dans le domaine de la production céréalière, d'oléoprotéagineux et viticole

**9<sup>ème</sup>** région pour le taux d'activité féminin

Des **filières d'excellence** : santé et imagerie médicale, industrie métallurgique et sous-traitance, textile, agro-alimentaire et agroressource, mobilité, matériaux, bâtiment durable et énergie

### Innovation

**5<sup>ème</sup>** région française avec **1,95 milliard d'euros** dépensés en R&D

**6 pôles de compétitivité**

**189 037 étudiants** à la rentrée 2014 (5<sup>ème</sup> région), dont 15,5% d'étudiants étrangers

**10,9%** des établissements sont dans le domaine scientifique et technique (14,1% en moyenne en France)

**4<sup>ème</sup>** région française pour le nombre de brevets déposés (543) en 2011 (750 dans le district allemand de Fribourg-en-Brigau pour un nombre de chercheurs équivalent (11 000)

### International

**2<sup>ème</sup>** région française par son **taux d'ouverture** (part de l'économie faisant l'objet d'échanges internationaux)

**2<sup>ème</sup>** région française par son **volume d'échanges commerciaux** (importation + exportation) avec **12% des échanges en France**

**1<sup>ère</sup>** région en volume d'**exportation** par habitant (13,6% des exportations en 2014)

**159 000 frontaliers** (2011) (7% des actifs contre 1,4% à l'échelle nationale)

**30 coopérations transfrontalières**

**Liaisons TGV vers Paris, l'Allemagne et la Suisse et aéroport tri-national (Basel-Mulhouse-Freiburg)**

Une région frontalière avec la Belgique, Luxembourg, Suisse, Allemagne, à proximité de 4 villes sièges des grandes institutions européennes (rayon de 150km), voisines de régions riches (3 régions ont des PIB par habitant supérieurs à 50 000 €)

Sources : INSEE, Diagnostic de la région ACAL (2015), Atlas Grand-Est (2015), La grande région Est en mouvement, FNAU (2015)

## 2 Synthèse Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM)

ATOUTS	FAIBLESSES
<p><b>Positionnement géographique, organisation et infrastructures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>positionnement géographique central</b>, au carrefour de grands axes européens</li> <li>- <b>Strasbourg, capitale européenne</b> qui concentre des institutions internationales</li> <li>- Une très bonne <b>accessibilité</b>, grâce à des infrastructures récentes et performantes vers les régions voisines</li> </ul> <p><b>Démographie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>relative jeunesse de la population</b></li> </ul> <p><b>Tissu et filières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Grand Est, <b>2<sup>ème</sup> région industrielle de France</b> - hors IDF) avec une spécialisation sectorielle de la région dans la fabrication d'équipements et de machines, la métallurgie, l'industrie du bois et les industries agro-alimentaires</li> <li>- Plusieurs autres secteurs fortement pourvoyeurs d'emplois : la santé et l'action sociale (15%), le commerce (14%) et les administrations publiques (10%).</li> <li>- Une ressource bois importante et de qualité ; une <b>filière forêt bois complète</b> sur le territoire</li> <li>- Un poids important de l'ESS en termes d'emplois</li> <li>- Un artisanat générant plus de valeur ajoutée dans le Grand Est que dans les autres régions et qui s'appuie sur des entreprises de taille plus importante que dans les autres régions</li> </ul> <p><b>Recherche et Innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>potentiel de recherche publique extrêmement développé</b> (cf. pôles universitaires, instituts, laboratoires, nombre d'étudiants, de projets collaboratifs, de brevets, etc.) offrant à la région des atouts d'attractivité structurants</li> <li>- De nombreuses <b>structures de transfert de technologie</b></li> </ul> <p><b>Transfrontalier, international et attractivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1<sup>ère</sup> région française pour le nombre de travailleurs frontaliers</b></li> <li>- De nombreuses coopérations transfrontalières historiques dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche</li> <li>- Une <b>région très exportatrice</b>, majoritairement en Europe et dans les pays voisins essentiellement sur des activités industrielles</li> <li>- Une région très attractive en termes d'<b>Investissements Directs Etrangers (IDE)</b> créateurs d'emplois en provenance particulièrement de l'Allemagne également sur des activités de production</li> </ul>	<p><b>Positionnement géographique et infrastructures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une performance moyenne du <b>réseau intra-régional</b> entre les grandes agglomérations (fer (hors TGV) et route)</li> <li>- Une faible capacité des <b>voies navigables</b> reliant les différents bassins fluviaux</li> </ul> <p><b>Démographie et formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>poids démographique en recul</b> avec le taux de croissance de la population le plus faible des 13 régions françaises.</li> <li>- <b>De fortes disparités territoriales</b> en matière de taux de chômage</li> <li>- Une proportion des diplômés du supérieur inférieure à la moyenne nationale et un taux de jeunes non-diplômés supérieur à la moyenne nationale</li> </ul> <p><b>Tissu et filières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>2<sup>ème</sup> plus fort recul de PIB pour une région</b> entre 2007 et 2013</li> <li>- Une baisse de la dynamique de création d'entreprises et une hausse des défaillances d'entreprises sur le moyen / long terme</li> <li>- Des entreprises de petite taille et non suffisamment innovantes</li> <li>- <b>Une spécialisation industrielle en difficulté</b> avec un recul de 95 400 emplois industriels dans la région entre 2004 et 2013</li> <li>- Une ressource bois sous pression et en inadéquation avec certains besoins de l'industrie</li> <li>- Un potentiel touristique insuffisamment exploité</li> <li>- Une inadéquation relative des politiques de soutien à l'artisanat par rapport aux besoins des entreprises artisanales</li> </ul> <p><b>Recherche et Innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>faible capacité d'absorption des connaissances et des technologies</b> /capacité d'innovation limitée des PME</li> <li>- Une difficulté à passer de l'innovation à l'industrialisation, notamment en raison de liens encore insuffisants entre la recherche et les PME régionales</li> </ul> <p><b>Transfrontalier, international et attractivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La difficulté des entreprises à attirer et fidéliser les talents dont elles ont besoin</li> <li>- <b>Des centres de décision des entreprises étrangères souvent implantés hors du territoire</b></li> <li>- <b>Une attractivité à renforcer</b></li> <li>- Une absence de sentiment d'appartenance régionale</li> <li>- Une culture de l'international non homogène au sein des territoires régionaux Une mauvaise lisibilité de l'offre d'accompagnement des entreprises</li> </ul>

OPPORTUNITES	MENACES
<p>Positionnement géographique, organisation et infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La proximité de trois zones denses et riches (Ile-de-France, Luxembourg, Suisse)</b></li> <li>- <b>La métropolisation de Strasbourg, Nancy, et Metz</b></li> <li>- La LGV Paris – Strasbourg en 1h50</li> <li>- Un engagement de la Région dans le cadre du « <b>Pacte pour la ruralité</b> »</li> <li>- La volonté de développer le <b>Très Haut Débit</b> sur l'ensemble du territoire</li> <li>- des stratégies cohérentes entre la Région et les métropoles</li> </ul> <p>Tissu et filières</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La <b>transformation digitale et environnementale</b> ayant un impact sur l'évolution des usages / des modes de consommation qui en découle</li> <li>- De nouveaux circuits de commercialisation (approvisionnements en circuit-court, internet)</li> <li>- De nouvelles demandes du marché nécessitant des adaptations de l'offre</li> </ul> <p>Recherche et Innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les <b>coopérations scientifiques, académiques transfrontalières</b> qui contribuent au rayonnement international des universités du Grand Est</li> <li>- Une nécessaire redéfinition des périmètres géographiques des pôles de compétitivité / et la mise en place par les pôles d'une offre de services aux PME</li> </ul> <p>Transfrontalier, international et attractivité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un positionnement géographique à exploiter dans une logique de <b>renforcement de l'attractivité régionale</b></li> <li>- La définition d'une stratégie commune à l'international (export- IDE)</li> <li>- De nouvelles demandes du marché nécessitant des adaptations de l'offre (bois énergie et construction)</li> </ul>	<p>Positionnement géographique, organisation et infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'accentuation des déséquilibres de développement des territoires</b></li> <li>- Une <b>dégradation des infrastructures et de la qualité de service</b></li> </ul> <p>Démographie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La poursuite du déficit migratoire, et du vieillissement accéléré de la population</b> (départ des jeunes talents, baisse de la population active)</li> <li>- Une attractivité limitée des métiers et des formations industrielles ainsi que de la filière bois-forêt</li> </ul> <p>Tissu et filières</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une difficulté à assurer les <b>transmissions d'entreprises</b></li> <li>- Un accroissement de la <b>compétitivité des concurrents industriels</b></li> </ul> <p>Transfrontalier, international et attractivité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'attractivité de l'Ile-de-France et des régions européennes voisines</b> : régions industriellement fortes et innovantes</li> </ul>

## 3 Territoires et réseaux

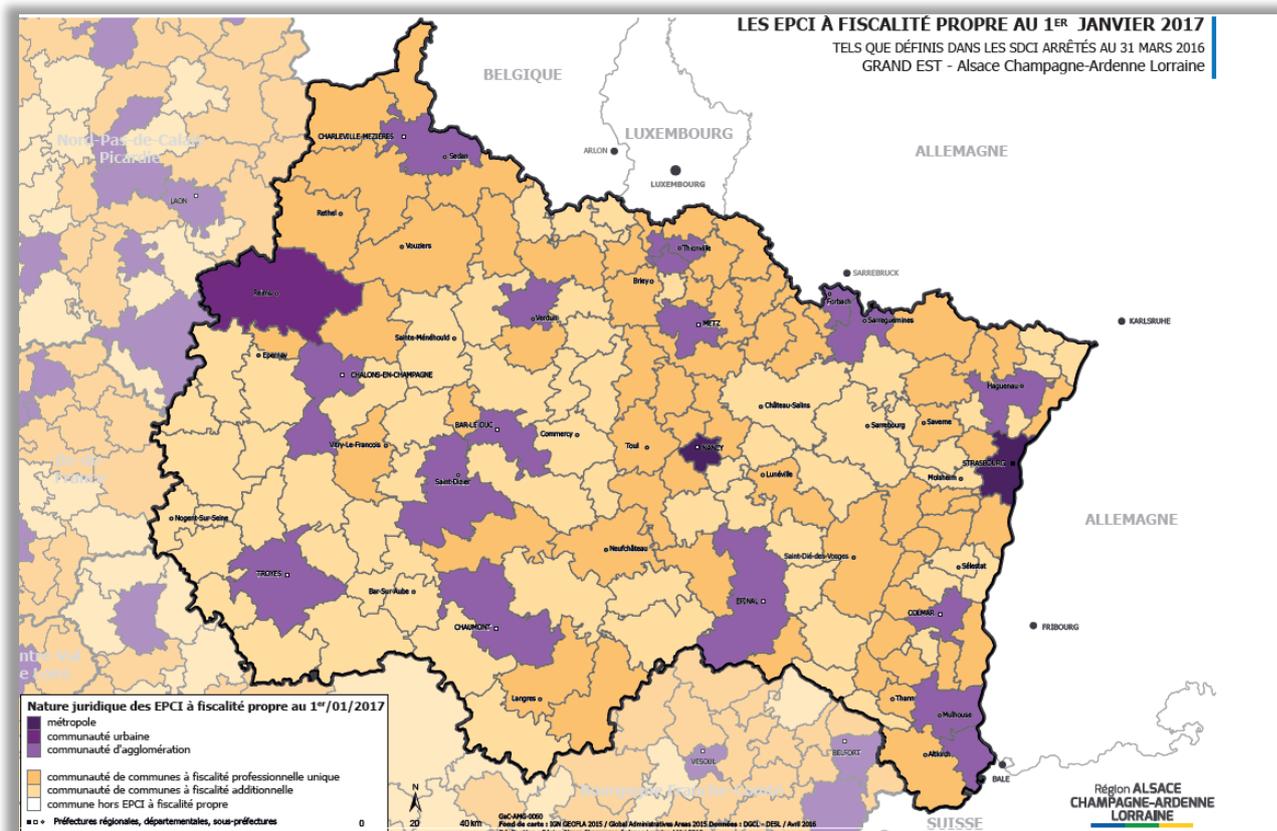
### 3.1 Les principaux constats

#### 3.1.1 Organisation territoriale

#### Constat : une région structurée autour de 2 Métropoles et près de 150 EPCI

La Région Grand Est est née de la fusion de trois territoires : l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine. En 2016, ses 5 194 communes sont réparties en 248 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI), dont 230 communautés de communes, 16 communautés d'agglomération et des métropoles (Eurométropole de Strasbourg et Grand Nancy, prochainement Metz Métropole).

	<i><b>Eurométropole de Strasbourg</b></i>	<i><b>Métropole du Grand Nancy</b></i>	<i><b>Future métropole de Metz</b></i>
<b>Date de création</b>	1967 (Communauté urbaine) 2014 (métropole)	1959 (district urbain) 1996 (communauté urbaine) 2016 (métropole)	2002 (communauté d'agglomération) 1 <sup>er</sup> janvier 2018 (métropole)
<b>Population</b>	482 384 habitants en 2013 Intercommunalité la plus peuplée du Grand Est	254 074 habitants en 2013	221 810 habitants en 2015
<b>Superficie</b>	315,93 km <sup>2</sup>	142,3 km <sup>2</sup>	305 km <sup>2</sup>
<b>Emplois total (évolution 2008 - 2013)</b>	246 834 emplois en 2013 (-0,6%)	139 137 emplois en 2013 (-1,9%)	114 387 emplois en 2013 (-5,1%)
<b>Emploi salarié privé</b>	185 217 emplois en 2015	89 590 emplois en 2015	76 984 emplois en 2015
<b>Emplois conception - recherche</b>	9 284 emplois (3,8% de l'emploi total)	3 936 emplois (2,9% de l'emploi total)	1 722 emplois (1,5% de l'emploi total)
<b>Nbre étbl. de R&amp;D (2104)</b>	160	109	26
<b>Nombre d'étudiants (en 2015)</b>	60 770 étudiants et 3 244 ingénieurs	49 469 étudiants et 4 740 ingénieurs	22 029 étudiants et 1 956 ingénieurs

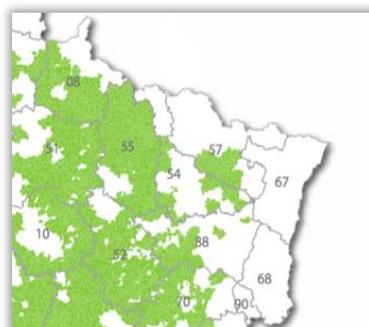


Source : Région Grand Est, Projection 2017

La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) fait qu'au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, toutes les communes ont intégré une structure intercommunale d'au moins 15 000 habitants. Comme représenté sur la carte ci-dessus, un grand nombre d'intercommunalités ont été modifiées car une grande partie de la région Grand Est est rurale, avec 53,2% du territoire placé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), soit 13,9% de la population<sup>1</sup>. Ce seront au final 148 EPCI qui mailleront la région.

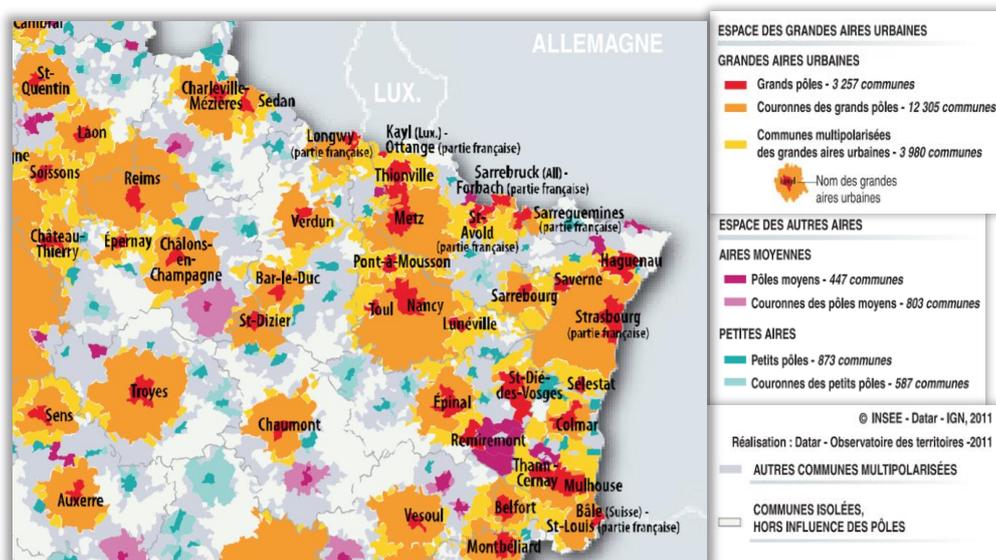
On note toutefois de grandes disparités au sein de la Région Grand Est, avec d'une part l'Alsace très urbaine ou rurale et la Champagne-Ardenne d'autre part (cf. carte des zones de revitalisation rurale et carte des aires d'influence des villes, d'après le zonage DATAR réalisé en 2010, ci-après).

Carte des zones de revitalisation rurale au 1er janvier 2010 (arrêté du 30.12.2010) – Source DATAR



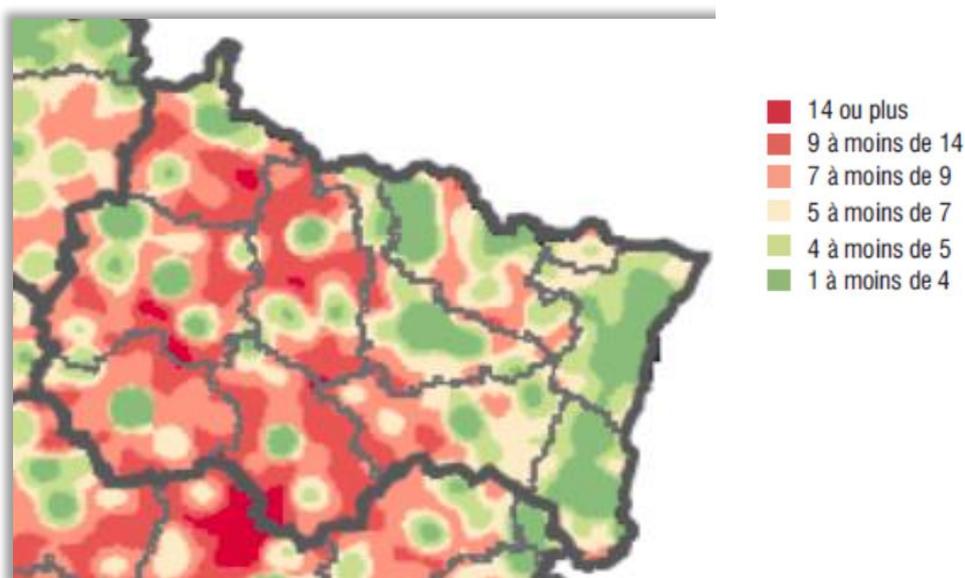
<sup>1</sup> SGAR, Diagnostic de la Région ACAL, Juillet 2015

Carte des aires d'influence des villes (zonage des aires urbaines 2010) – Source DATAR



Cette densité sur le territoire a des conséquences directes pour les populations avec par exemple un temps d'accès médian routier aux principaux services de la vie courante qui varie fortement d'un endroit de la Région Grand Est à un autre (cf. carte ci-dessous).

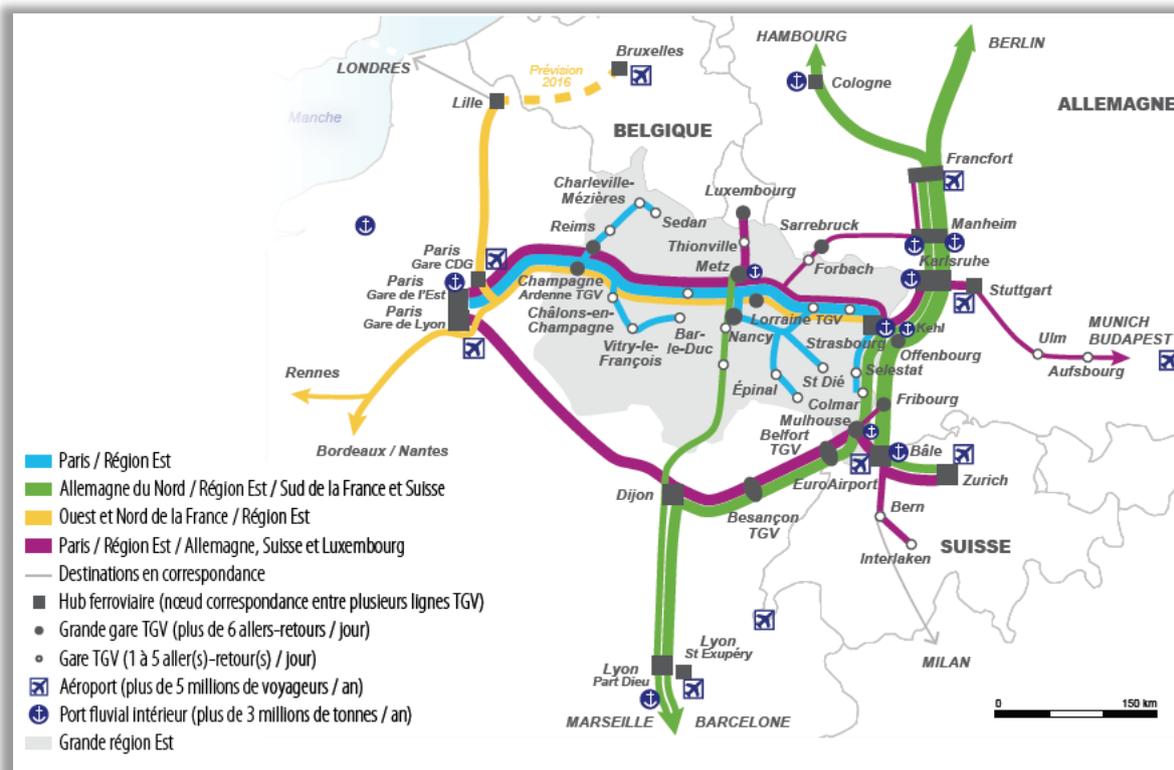
Carte des temps d'accès médian routier aux principaux services de la vie courante (en minutes) – source INSEE 2014



### 3.1.2 Transport et accessibilité

#### Constat : des infrastructures intégrées au maillage européen qui répondent au besoin de mobilité vers les régions voisines

Avec 40 % de la population européenne située dans un périmètre de 500 km autour de ses frontières, la région Grand Est est située au centre du cœur économique de l'Europe. Elle a des frontières communes avec 4 autres pays (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse) et surtout 3 pôles densément peuplés et à forte attraction économique : l'Ile-de-France, le Luxembourg et le Nord de la Suisse.



Source : FNAU (2015), *La grande région Est en mouvement*

**Le réseau ferroviaire** est représentatif de la position centrale de la région, au carrefour des grands axes européens. Deux Lignes à Grande Vitesse (LGV) relient le Grand Est aux régions voisines :

- Une ligne Est-Ouest qui relie Strasbourg à Paris en moins de 2h depuis 2016. Le nombre de trains (120 par jour<sup>2</sup>) et les gares intermédiaires permettent une bonne desserte du nord de la région. De plus la LGV relie la région Grand Est à l'ouest de la France, au sud, et aux aéroports d'Ile de France sans changement à Paris. Enfin, le réseau est connecté à celui de l'Allemagne, par Strasbourg pour rejoindre Stuttgart puis Munich, et par Lorraine TGV pour rejoindre Francfort.
- Une ligne Nord-Sud qui est la première phase d'une ligne Rhin-Rhône. Elle relie Cologne à Bâle en passant par Francfort et Strasbourg.

Par ailleurs, la ligne Paris-Bâle, passant par Troyes et Chaumont, fait le lien entre les territoires du sud de la région et l'Île-de-France d'un côté, et l'axe Rhin-Rhône de l'autre. Avant la mise en service de la LGV Est, la ligne était très fréquentée sur son tronçon Ouest-Est.

<sup>2</sup> SNCF, 2016

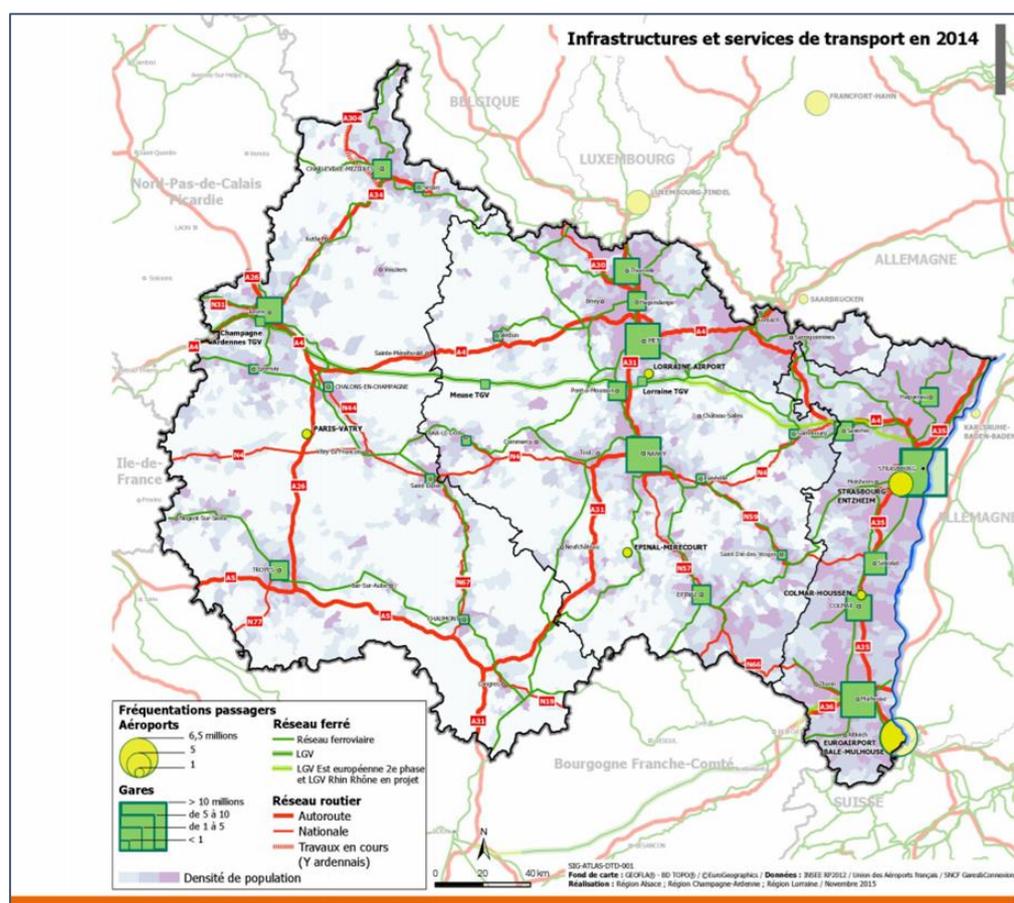
Le transport ferroviaire de marchandises est devenu un enjeu écologique et économique pour la région Grand Est qui bénéficie des infrastructures de son histoire industrielle. Les principales voies suivent soit un axe Est-Ouest pour relier les différents pôles régionaux à l'île de France, soit un axe Nord-Sud dans les bassins industriels (sillon lorrain, vallée du Rhin). L'itinéraire Bâle-Mulhouse-Metz est d'ailleurs un itinéraire de fret ferroviaire essentiel pour l'économie Suisse.

Le fret est particulièrement compétitif sur les longues distances, ce qui a favorisé la création d'autoroutes ferroviaires qui traversent la région et concentrent les investissements.

**L'aéroport** de Bâle-Mulhouse-Freiburg est le seul aéroport tri-national au monde, et le plus important de la région Grand Est. C'est un aéroport d'envergure internationale et le cinquième plus important en province en nombre de passagers (7,06 millions<sup>3</sup>). Il est accessible en bus et en train depuis les trois réseaux ferroviaires français, allemand et suisse.

Les aéroports de Strasbourg, de Metz-Nancy-Lorraine, et dans une moindre mesure Paris Vatry, sont davantage tournés vers la France. Le premier est par ailleurs concurrencé par la nouvelle ligne à grande vitesse avec une baisse de 41,4% du nombre de passagers entre 2000 et 2015<sup>4</sup>.

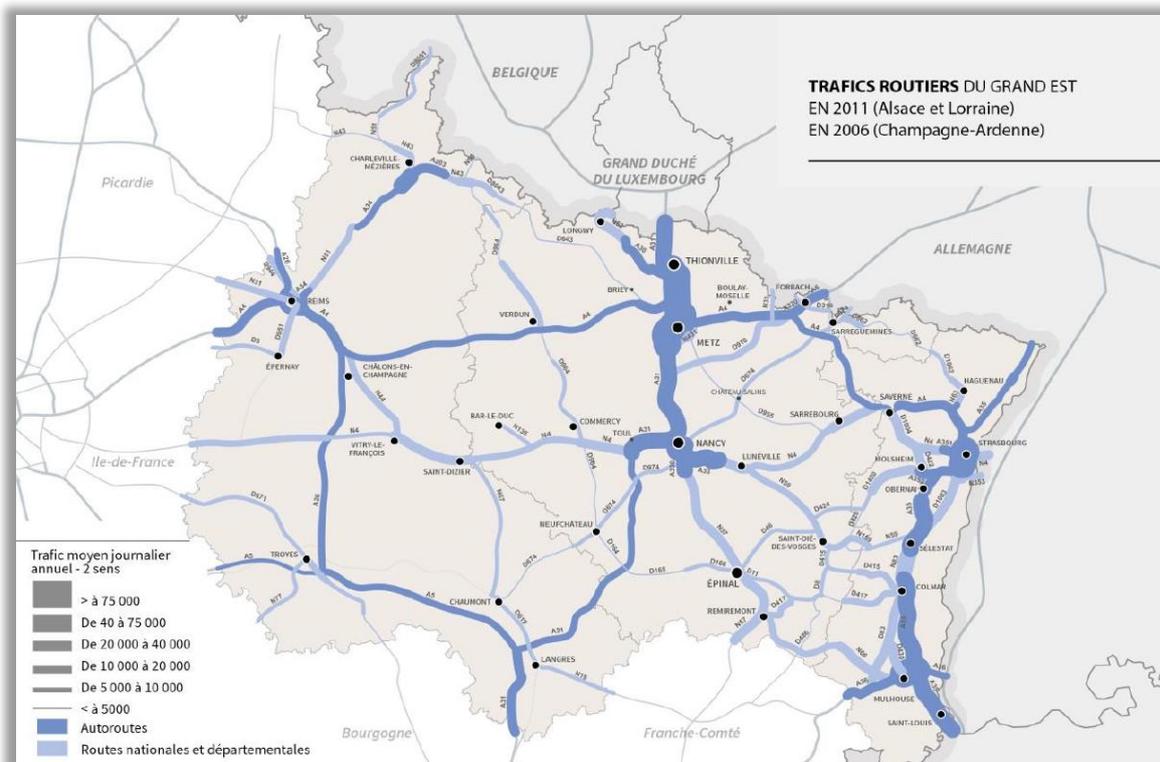
Trois aéroports européens majeurs sont à proximité du Grand Est : Paris, Francfort et Zürich. Ils sont d'ailleurs connectés au réseau ferroviaire à grande vitesse, facilitant les accès en région.



<sup>3</sup> EuroAirport, 2015

<sup>4</sup> [www.aeroport.fr](http://www.aeroport.fr), 2016

**Le réseau routier** se trouve également au cœur des flux européens, ce qui fait du Grand Est la première région pour le volume de marchandises importées ou exportées par la route<sup>5</sup>. Les couloirs internationaux majeurs sont le sillon lorrain et la vallée du Rhin, ainsi que la route nationale 4 (RN4) vers le bassin parisien. Les pôles régionaux sont bien desservis par les grands axes routiers.



Toutefois, une partie du réseau arrive à saturation, en particulier autour des grandes agglomérations de Lorraine et d'Alsace où le trafic des travailleurs frontaliers s'ajoute aux flux internationaux de personnes et de marchandises. De plus, la taxe poids lourds allemande a accru le trafic sur la rive alsacienne du Rhin (A35).

**Les voies navigables** sont organisées selon des axes majeurs accessibles aux grands gabarits (plus de 3 000 tonnes) dans les trois bassins de la région :

- Le bassin Rhin-Moselle Est, relié aux pays du nord et nord-est de l'Europe. L'axe majeur est le Rhin, navigable sur 850km entre Rotterdam et Bâle et connecté à l'artère Main-Danube et aux canaux du Benelux et du nord de l'Allemagne. Strasbourg est d'ailleurs le deuxième port fluvial de France (après Paris) et du Rhin (après Düsseldorf) en volume de marchandises ; Mulhouse est troisième.
- Le bassin de la Seine qui recouvre une grande partie de la Champagne-Ardenne, offre de bonnes connexions avec le Nord et la Belgique et compte la plateforme multimodale de Nogent-sur-Seine.
- Le bassin de la Moselle qui compte avec le port de Metz le premier port fluvial céréalier de France.

Le réseau régional est également relié aux voies navigables du bassin du Rhône et accueille de plus en plus de tourisme fluvial. Ces plaisanciers sont en grande partie étrangers (47% des jours de plaisance sur toute la France et 58% des retombées économiques<sup>6</sup>), d'où l'importance des connexions transfrontalières. Le projet d'augmentation de capacité du canal du Rhin au Rhône a quant à lui été abandonné et empêche son exploitation pour le fret.

<sup>5</sup> Diagnostic territorial Grand Est, 2016

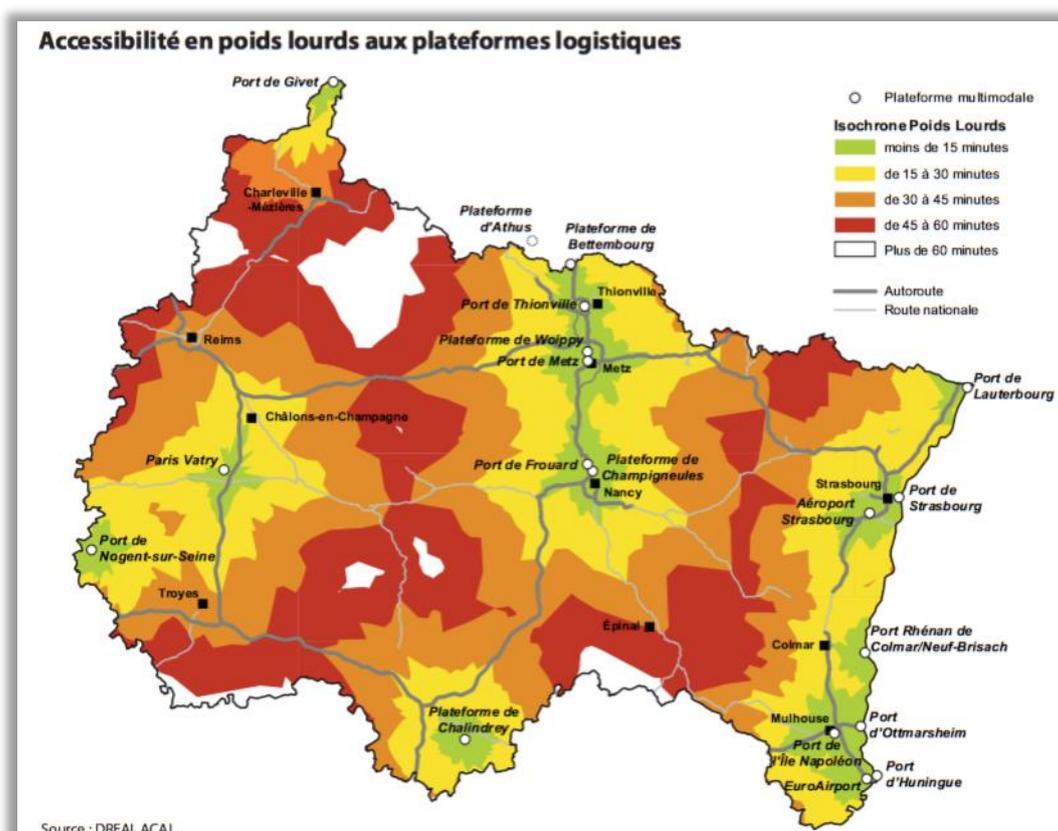
<sup>6</sup> VNF, 2015

Le réseau navigable de la région Grand Est est dirigé par trois directions territoriales de Voies Navigables de France (VNF).

**En matière de logistique**, la région Grand Est est organisée en trois grands sillons principaux :

- Le sillon rhénan correspondant à la partie française de la vallée du Rhin, c'est-à-dire à la plaine d'Alsace : ce sillon, polarisé par Strasbourg, Mulhouse et Colmar, est un territoire quadri modal (route, fer, fluvial connectés aux ports du Benelux et EuroAirport Bâle-Mulhouse). Ce marché de 2 millions d'habitants profite également d'une proximité avec le Bade-Wurtemberg et la Suisse ;
- Le sillon mosellan sur l'axe Thionville-Metz-Nancy, correspondant à l'ancien bassin industriel lorrain : celui-ci constitue un territoire tri modal puissant (route, fer et Moselle canalisée). Ce sillon de 1 million d'habitants profite également d'un positionnement européen ;
- Le sillon champenois, de Reims à Troyes, qui se positionne en périphérie de l'Ile-de-France. Il est structuré par l'autoroute A26 et possède également des infrastructures ferroviaires et l'aéroport Paris Vatry. Il dispose de deux atouts : se situer sur un corridor européen et être à proximité directe de Paris.

Les enjeux sont donc assez différents pour ces trois sillons : si les deux premiers souffrent de saturation, le troisième se caractérise par sa forte polarisation vers Paris. L'accessibilité aux plateformes logistiques varie donc fortement d'un point du territoire régional à un autre (cf. carte de l'accessibilité en poids lourds aux plateformes logistiques du Grand Est qui fait apparaître nettement ces trois sillons).



Par ailleurs, on compte 220 ITE (Installations Terminales Embranchées) qui sont le point d'accès pour les entreprises et les installations de logistique ferroviaire au territoire. Cette organisation permet historiquement une circulation de produits céréaliers sur le sillon champenois et de produits industriels sur le sillon mosellan. Aujourd'hui, cette histoire reste très prégnante sur le territoire, puisque ce sont la Lorraine et la Champagne-Ardenne qui affichent les trafics les plus importants, souvent à proximité des plateformes logistiques rail/route. Ainsi, en moyenne, 70 trains circulent par jour à proximité de la gare de triage de Woippy (au croisement des flux Nord-Sud du sillon mosellan et des flux Est-Ouest de la région) et 34 trains circulent par jour sur la ligne de Culmont-Chalindrey à Toul. Sur le sillon rhénan, ce sont essentiellement les ports qui sont à l'origine de l'activité fret ferroviaire même si l'on peut remarquer que 31 trains circulent quotidiennement au niveau du raccordement de la plateforme internationale de Hausbergen à Strasbourg-Cronenburg, qui permet aux trains de fret de contourner la gare de Strasbourg-Ville. Sur le seul réseau capillaire fret de Champagne, le trafic dépasse les 1,6 MT/an.

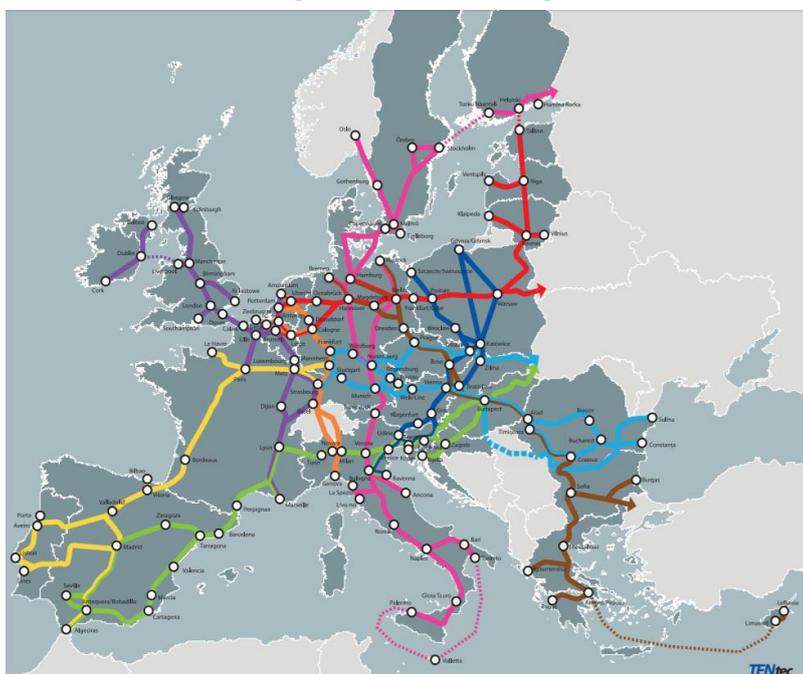
### Les corridors européens

Dans le cadre de la politique portant sur le réseau transeuropéen de transport (RTE-T), la Commission européenne a officialisé, en octobre 2013, neuf corridors. L'objectif est de créer les conditions en matière d'infrastructures et d'interconnexions permettant de favoriser la libre circulation des personnes et des marchandises et ainsi de soutenir la croissance, l'emploi et la compétitivité dans l'UE.

Les neuf corridors principaux créés serviront de maillage principal pour la nouvelle politique de l'UE en matière d'infrastructures. Les différents corridors devront comprendre trois modes de transport, trois États membres et deux tronçons transfrontaliers.

A noter que des "plateformes de corridors" seront créées dans le but de réunir les États membres et les parties concernées au sein d'une même structure de gouvernance.

**Carte des corridors européens**  
(Source : portail de l'Union Européenne)



### Le Grand Est est directement concerné par 4 des 9 corridors :

- **Le corridor Rhin-Alpes** constitue l'un des axes de fret les plus chargés d'Europe, reliant les ports de la mer du Nord de Rotterdam et d'Anvers à Gênes ;
- **Le corridor Atlantique** relie la péninsule ibérique et les ports du Havre et de Rouen et plus loin à Mannheim/Strasbourg par des lignes ferroviaires à grande vitesse et d'autres lignes conventionnelles parallèles, ainsi que par la Seine en tant que voie navigable ;

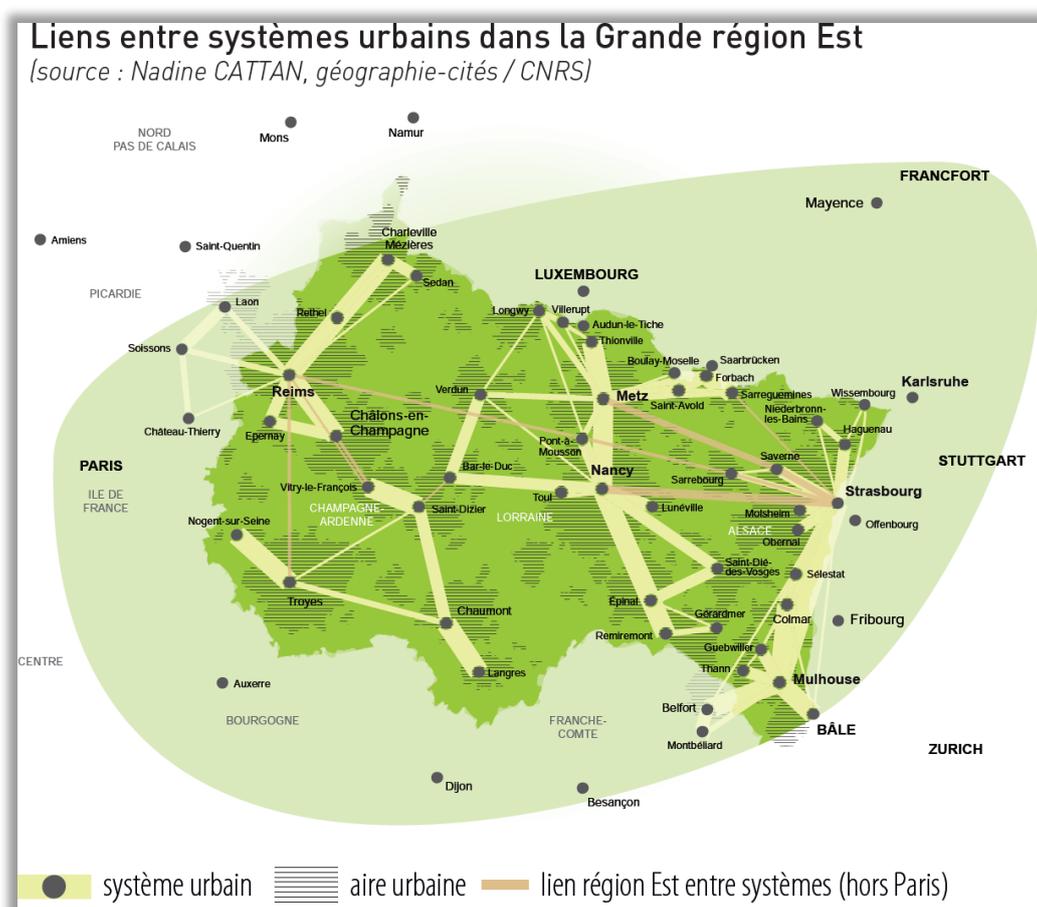


**Carte des corridors sur le Grand-Est**  
(Source : portail de l'Union Européenne)

- **Le corridor mer du Nord-Méditerranée** s'étend de l'Irlande et du nord du Royaume-Uni jusqu'à la mer Méditerranée dans le sud de la France en passant par les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Ce corridor multimodal, comprend les voies navigables de la Meuse, des bassins du Rhin, et relie les ports de Fos-sur-Mer et de Marseille ;
- **Le corridor Rhin-Danube**, dont les piliers sont le Main et le Danube, relie les régions centrales autour de Strasbourg et de Francfort, via le sud de l'Allemagne, à Vienne, Bratislava, Budapest et enfin la mer Noire.

Source : portail de l'Union Européenne

**Constat : un maillage territorial régional secondaire développé près des frontières et moins performant dans les zones plus excentrées ou rurales**



**Le réseau ferroviaire régional (TER)** répond bien aux besoins des utilisateurs avec plus de 90 trains par jours sur les axes Nancy-Metz-Thionville-Luxembourg et Colmar-Mulhouse-Bâle. Les différents pôles régionaux sont d'ailleurs bien desservis depuis les zones plus excentrées, comme les Ardennes avec Reims. Toutefois, le sud de la région est moins bien connecté, ou l'est mieux avec les régions voisines, comme l'Aube avec l'Île de France ou la partie sud avec la Bourgogne-Franche-Comté.

La nouvelle LGV, avec la création de nouvelles gares, a modifié les itinéraires transrégionaux. Or, ces nouveaux parcours se superposent moins avec le maillage régional. En effet, les lignes TER, utilisées quotidiennement entre les lieux de résidence et de travail, ne sont pas connectées à la LGV, limitant l'impact de sa création sur l'accessibilité aux zones plus reculées du territoire.

En ce qui concerne le fret, la concentration des investissements sur un petit nombre de voies transrégionales a permis le développement de plateformes multimodales comme dans la Meuse ou l'Alsace, mais au détriment des réseaux secondaires. Les entreprises qui utilisaient historiquement ces réseaux à plus faible trafic subissent des contraintes d'usage : la vétusté et la perspective de fermeture des voies à moyen terme incitent les industriels à trouver une alternative plus sûre au fret.

Le maillage des **voies navigables** reliant les deux bassins principaux de la région (Seine et Rhin) est dense mais de faible tirant d'eau. La capacité des péniches de fret y est donc limitée (gabarit Freycinet - moins de 400 tonnes).

### 3.1.3 Les infrastructures numériques

**Constat : l'accès au Très Haut Débit à des tarifs raisonnables est en cours de déploiement sur l'ensemble de la région**

Un partenariat Etat-Région pour le financement d'un réseau de fibre optique a été conclu en avril 2016, avec pour objectif le raccordement de la région Grand Est dans son ensemble au Très Haut Débit (THD).

Pour l'instant, seules les grandes agglomérations bénéficient des déploiements de la fibre optique dans le cadre d'investissements privés planifiés sur la période 2012-2022.

La Région porte déjà un réseau d'initiative publique (RIP) sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin confié à l'opérateur ROSACE, entrée en phase opérationnel en avril 2016 (le déploiement des 380 000 prises FttH est programmé sur 2017-2021) ; le syndicat mixte Moselle Fibre s'emploie au même objectif sur le département de la Moselle (travaux pour les 140 000 prises FttH entre 2017 et 2020). De même, le projet ROSACE, lancé en avril 2016 via un réseau d'initiative publique (RIP), vise à étendre l'accès au THD à tout le territoire alsacien. Les autres départements (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges) disposent aujourd'hui de RIP de 1<sup>ère</sup> génération (réseau optique de collecte favorisant le déploiement du FttH) ou portent des opérations de montées en débit sur réseau cuivre pour les secteurs en zone blanche Adsl.

Le projet régional, dans lequel l'Etat interviendra au maximum à 50% du budget, a pour objectif le déploiement de plus d'1 million de prises FttH, dans le cadre d'une concession portée par la Région avec une prévision de couverture totale de la région d'ici 2023. L'action régionale vise ainsi à poser les infrastructures d'accès jusqu'au client final (particulier ou entreprise), ce dernier ayant ensuite le choix de leurs fournisseurs d'accès : le prix d'accès, jugé souvent élevé par les entreprises dépend alors des fournisseurs et des usages du numérique que les entreprises veulent avoir.

Ce schéma souhaite ainsi favoriser l'économie dans toute la région et éviter une fracture numérique. En effet, grâce à un débit symétrique d'au-moins 100Mbit/s, plusieurs activités sont facilitées : la création d'espaces numériques, le télétravail, l'hébergement de données à distance, l'installation du très haut débit pour le réseau mobile<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Site internet de la région Grand Est, L'aménagement numérique du territoire, 2016

### 3.2 Les enjeux identifiés

La région Grand Est bénéficie de sa position géographique au cœur de l'Europe et entend mieux tirer parti du dynamisme économique de régions voisines, qui est à la fois bénéfique pour la région (effets d'entraînement) mais aussi un facteur important de concurrence (attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE) et des talents). La région Grand Est a d'ailleurs le plus grand taux d'ouverture de son économie parmi les régions avec des axes de transport principaux orientés Est-Ouest vers Paris, et Nord-Sud vers les pays du Nord et le long de l'axe rhénan.

Les différents pôles régionaux sont reliés par un maillage dense, dû à son histoire industrielle et à des infrastructures transrégionales récentes et performantes. L'attractivité des corridors européens pourrait profiter à l'ensemble de la région par une intégration plus performante des zones excentrées ou rurales.

- **L'intégration du maillage régional au maillage européen**

Les nouvelles infrastructures et la concentration des investissements sur les grands axes transrégionaux nécessitent à la fois de connecter l'ancien réseau régional, d'augmenter sa performance et d'adapter ses cadences. De plus, les infrastructures du Sud-Ouest de la région sont davantage tournées vers l'Ile-de-France ou la Bourgogne-Franche-Comté et moins vers les pôles régionaux du Nord. Ces nombreux échanges avec les régions voisines sont un atout pour le Grand Est et l'occasion d'accentuer l'importance des corridors européens entre les pays du Nord et l'Ile-de-France ou la Vallée du Rhône.

- **L'harmonisation du réseau régional de transport en faveur de l'intermodalité**

Les pôles régionaux secondaires sont principalement en interaction avec le grand pôle territorial (Reims, Nancy ou Strasbourg) et les liens entre deux pôles secondaires de différents territoires, pourtant voisins, sont moins performants (comme Sedan, la Haute-Marne et les Vosges).

De plus, de meilleures connexions entre les Zones d'Activités Économiques (ZAE) des pôles secondaires et les différents modes de transports (autoroutes, lignes ferroviaires...) favoriseraient leur compétitivité. Par ailleurs, il existe trois directions territoriales des Voies Navigables de France (VNF) et trois outils numériques d'information sur les transports pour toute la région.

- **L'amélioration des connexions fluviales entre les différents bassins européens**

Le réseau navigable est dense et permet déjà de relier les deux grands bassins de la région entre eux (celui de la Seine et du Rhin), et vers les grands ports du Nord de l'Europe et de la Méditerranée. Toutefois la capacité de ces connexions est bien inférieure à celle des grands axes et limite donc le bénéfice économique et écologique de ce mode de transport au sein de la région.

- **L'intégration des flux internationaux sur les axes routiers régionaux**

La superposition de différents flux de personnes et de marchandises sature le réseau routier à proximité des grandes agglomérations, en particulier dans le sillon Lorrain et la Vallée du Rhin. Le développement d'axes routiers de contournement ou l'augmentation de la performance des infrastructures existantes sont des orientations à considérer en parallèle du développement du transport ferroviaire et fluvial.

- **L'accessibilité au Très Haut Débit (raccordement et coût)**

Un accès à la fibre optique est un critère essentiel pour attirer davantage d'entreprises de l'innovation sur l'ensemble de la région. Des investissements privés permettent le raccordement des grandes agglomérations, et des investissements publics celui des autres territoires afin d'éviter une fracture numérique. L'ensemble des territoires de la Région disposeront à terme (eu égard aux engagements pris vis-à-vis de l'Etat par les opérateurs et selon les clauses contractuelles des contrats conclus par la Région ou Moselle Fibre) des mêmes conditions d'accès au réseau numérique très haut débit. Des difficultés sont notées par les entreprises y compris aux abords des agglomérations (Troyes, Reims, Strasbourg)<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région  
SRDEII Région Grand Est – Diagnostic régional

## 4 Emploi et compétences

### 4.1 Les principaux constats

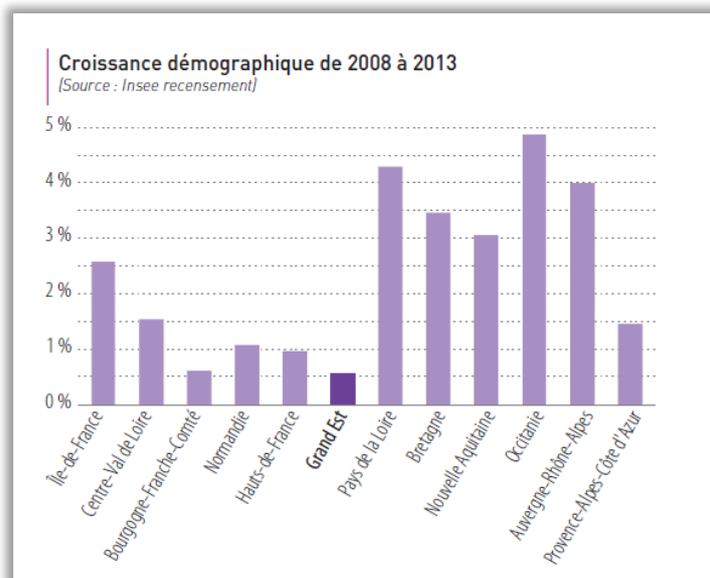
#### 4.1.1 Une démographie en recul et une population vieillissante

**Constat : une croissance démographique faible, principalement alimentée par les pôles urbains et les territoires frontaliers du Luxembourg et de la Suisse**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la population du Grand Est comprend 5,6 millions d'habitants ce qui en fait la 5<sup>ème</sup> région française de par sa population<sup>9</sup>. La métropole de Strasbourg est la plus peuplée avec 468 000 habitants, suivie de Nancy et Mulhouse avec chacune plus de 250 000 habitants<sup>10</sup>, puis de Reims avec 180 000 habitants<sup>11</sup>.

Sur la période 2007-2012 le taux de croissance de la population a été en moyenne de 0,8%, le plus faible des 13 régions françaises<sup>12</sup>. Selon les projections de l'INSEE, le poids démographique de la région Grand Est pourrait fléchir de 8,8 % en 2012 à 8,3 % en 2040<sup>13</sup>.

La région connaît de grandes disparités en termes de croissance de sa population. Les pôles d'emploi dynamiques tels que les pôles urbains ou les territoires proches du Luxembourg et de la Suisse bénéficient d'une forte croissance démographique. Sur les 5 dernières années l'Alsace a enregistré le plus fort taux de croissance de la population avec un gain de 32 621 habitants sur les 42 339 gagnés par le Grand Est.



**Constat : une population relativement jeune au regard des régions frontalières suisses et allemandes notamment, mais qui connaît un vieillissement accéléré**

Le Grand Est compte un jeune (moins de 20 ans) pour un sénior (60 ans et plus). Cette relative jeunesse de la population démarque la région de l'Europe rhénane qui l'entoure et en fait un bassin d'emploi important pour les besoins de main-d'œuvre des économies frontalières.

La population active âgée de 20 à 64 ans représente 76 % de la population totale du même âge dans les grandes villes du Grand Est alors qu'elle est de 74 % dans les villes européennes frontalières et de seulement 63 % dans les grandes villes belges<sup>14</sup>. Nancy, Reims et Strasbourg ont un âge médian entre 35 et 36 ans alors que l'âge médian de la population est de 39 ans en France, de 42 ans en Suisse et de 44 ans en Allemagne. Le Luxembourg fait exception avec une population jeune dont l'âge médian est de 38 ans<sup>15</sup>.

<sup>9</sup> Insee, 2014

<sup>10</sup> Insee Analyses Alsace n°12 Avril 2015

<sup>11</sup> Insee, 2014

<sup>12</sup> Insee, 2014

<sup>13</sup> Insee recensements

<sup>14</sup> Insee Analyses Alsace n°12 Avril 2015

<sup>15</sup> Insee Analyses Alsace n°12 Avril 2015

Toutefois, la région Grand Est connaît un vieillissement de sa population et accuse un déficit de natalité visible chez les moins de 20 ans. La part des moins de 5 ans est de 5,7 % dans le Grand Est contre 6,1 % en France métropolitaine. Selon le CESER<sup>16</sup>, le Grand Est est la seule des 13 régions métropolitaines qui présenterait une baisse de la population active entre 2010 et 2030 (-19 250 actifs contre +1 960 000 actifs en France métropolitaine).

#### 4.1.2 Des inégalités fortes sur les taux de chômage

**Constat : un taux de chômage en croissance depuis 2007 et élevé (au-dessus de la moyenne nationale), mais une situation contrastée à l'échelle du territoire régional**

La région Grand Est connaît un taux de chômage élevé de 10,2% au 3ème trimestre de 2014, légèrement supérieur à la moyenne en France métropolitaine (9,9%).

Taux de chômage en 2007 et 2014 (Données Pôle Emploi Février 2016)

	2007	2014	Evolution
Alsace	7%	9,2%	+2,2%
Champagne-Ardenne	8,1%	10,9%	+2,8%
Lorraine	7,8%	10,6%	+2,8%
France métropolitaine	7,7%	9,9%	+2,2%

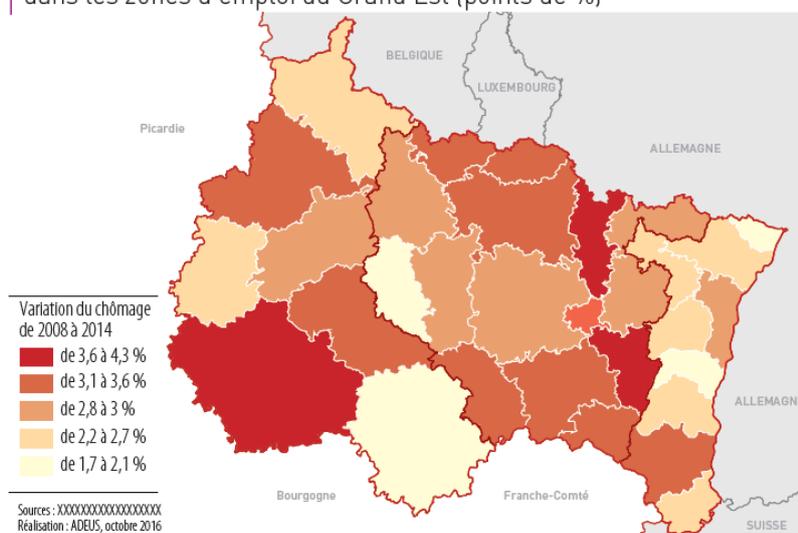
Cette moyenne dissimule cependant de fortes disparités territoriales. Le tableau ci-dessus démontre que l'emploi recule davantage en Lorraine et en Champagne-Ardenne qu'en Alsace. Les taux de chômage varient de 6,4 % dans la zone d'emploi de Wissembourg à 14,4% dans la zone d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges.

Les contrastes sont forts entre les territoires bénéficiant de l'emploi transfrontalier et les autres. Les villes les plus touchées par le chômage sont aussi celles où les diplômés du

supérieur sont les moins représentés. Charleville-Mézières a un taux de chômage de 18 % et moins de 25% des 25 à 64 ans ont un diplôme du supérieur contre 29% au niveau national.

Le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de 74 % depuis fin 2007, une hausse supérieure à la hausse de 69% enregistrée en France métropolitaine. Elle touche notamment les plus de 50 ans. Pour les moins de 25 ans, Pôle Emploi enregistre une tendance à la baisse entre février 2015 et février 2016. Enfin depuis 2008 le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an a été multiplié par 2,9<sup>17</sup>.

Variation du taux de chômage de 2008 à 2014 dans les zones d'emploi du Grand Est (points de %)



<sup>16</sup> 9 leviers de croissance pour un développement intelligent, durable, inclusive et équilibré, Octobre 2015

<sup>17</sup> Données Pôle Emploi Février 2016

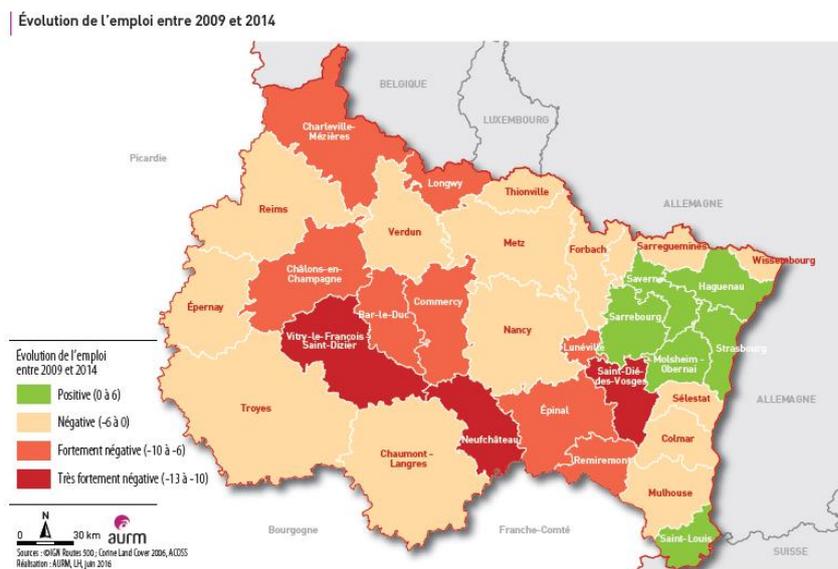
### 4.1.3 Une évolution de l'emploi fortement impactée par la crise de 2008

#### Constat : un recul de l'emploi depuis la crise de 2008

En 2011, la région comptait 2,1 millions d'emplois dont 85 % d'emplois salariés<sup>18</sup>. La crise de 2008 a sensiblement dégradé la situation de l'emploi dans le Grand Est. Entre 2007 et 2013, l'emploi total a reculé de 4,2 % dans le Grand Est contre un recul de 0,5 % en France métropolitaine<sup>19</sup>.

Le bilan reste négatif sur l'année 2015 avec 2 727 emplois salariés détruits dans le secteur privé, alors que la France métropolitaine est parvenue à créer 103 000 postes<sup>20</sup>.

Néanmoins, depuis fin 2015, la région connaît une forte progression de l'intérim : le nombre de postes d'emplois intérimaires a cru de 6,5 % entre novembre 2015 et janvier 2016. Sur la même période la hausse était de 2,5% en France métropolitaine<sup>21</sup>.



#### Constat : l'emploi industriel, un marqueur fort de la nouvelle région (2ème région de France, hors Ile de France), mais en recul

Avec 311 000 emplois industriels salariés (18 % des salariés), le Grand Est est la 2<sup>ème</sup> région industrielle de France (hors Ile-de-France)<sup>22</sup>. Les autres principaux secteurs employeurs sont la santé et l'action sociale (15%), le commerce (14%) et les administrations publiques (10%)<sup>23</sup>.

Le Grand Est est spécialisé dans l'industrie manufacturière qui représente 16,7 % des emplois salariés du privé contre 13,8 % dans les 11 autres régions hors Ile-de-France<sup>24</sup>. A Mulhouse, l'industrie automobile concentre 18 % de l'emploi. A Troyes, l'industrie canalise également 18 % de l'emploi en raison du poids des industries textiles et agroalimentaires<sup>25</sup>.

<sup>18</sup> Insee, 2011

<sup>19</sup> Insee, 2013

<sup>20</sup> CESER ACAL La conjoncture économique et sociale dans la région ACAL et ses territoires, données URSSAF 4eme trimestre 2015

<sup>21</sup> Données Pôle Emploi Janvier 2016

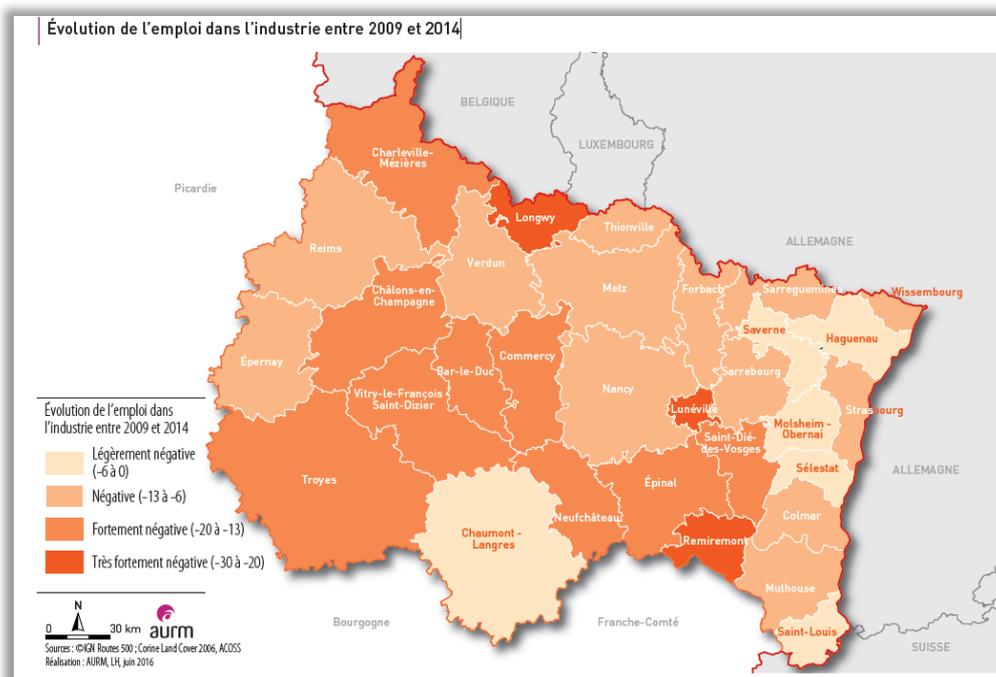
<sup>22</sup> Hors Ile-de-France. Acoss, 2013

<sup>23</sup> Acoss, 2013

<sup>24</sup> Acoss-URSSAF, 2013

<sup>25</sup> Insee Analyses Alsace n°12 Avril 201, 2015

Cependant, le poids de l'emploi industriel a diminué sur la période 2004 à 2013 : - 95 400 emplois sur cette période<sup>26</sup>. Certaines branches industrielles spécialisées ont enregistré une baisse d'emploi plus forte qu'au niveau national (-3,6% dans la région sur la période 2008 à 2013)<sup>27</sup>.



### Constat : un emploi tertiaire qui ne prend pas le relais face à la désindustrialisation

Les indices de spécialisation font ressortir une sous-représentation de l'emploi dans le secteur des services. Les activités juridiques, comptables d'ingénierie, la finance, les assurances, l'immobilier sont des branches tertiaires moins représentées en région Grand Est que dans le reste des régions françaises<sup>28</sup>.

Par ailleurs, en termes de création d'emploi, le secteur tertiaire ne prend pas le relais de l'industrie. Les services marchands ont créé plus de 142 000 postes en France depuis 2007 contre seulement 3 794 emplois dans le Grand Est<sup>29</sup>.

La région connaît toutefois des disparités territoriales puisque le tertiaire représente une part importante de l'emploi à Nancy (87%) et à Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg (85%)<sup>30</sup>, contre 75% dans l'ensemble de la région<sup>31</sup>

<sup>26</sup> Analyse INSEE Tissu productif ACAL Mars 2016

<sup>27</sup> Insee Analyses Alsace n°12 Avril 201, 2015

<sup>28</sup> CESER\_ Premier éléments sur la situation économique, sociale et environnementale, ACAL, 2015

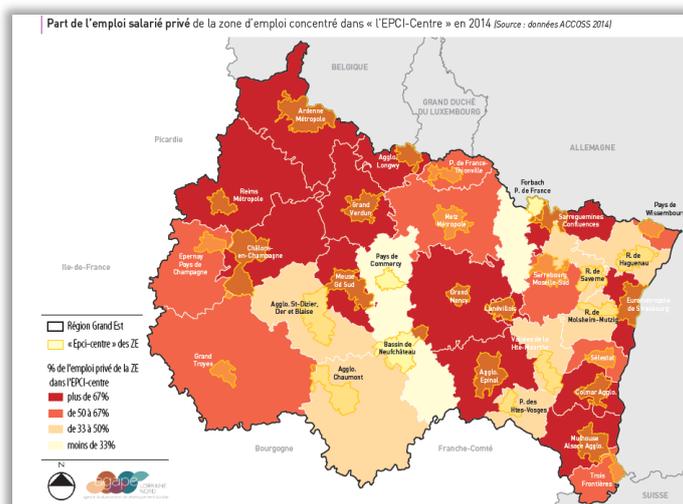
<sup>29</sup> CESER\_ Premier éléments sur la situation économique, sociale et environnementale, ACAL, 2015

<sup>30</sup> Insee Analyses Alsace n°12 Avril 201, 2015

<sup>31</sup> Insee Analyse Tissu productif ACAL, Mars 2016

## Constat : des disparités territoriales en termes de répartition entre emploi public et emploi privé

Si en Lorraine et en Champagne Ardenne, l'emploi public est supérieur à la moyenne nationale, il est plus faible en Alsace. En effet en 2011 (données INSEE), on compte 17,6 % d'emplois publics en Alsace contre 21,6 % en Champagne-Ardenne et 23,1 % en Lorraine (et 20,4 % de moyenne nationale). Le taux en Alsace est l'un des taux les plus faibles de France, en lien avec le dynamisme relatif de l'emploi privé.



### 4.1.4 Les enjeux de qualification de la population active

#### Constat : le défi de la montée en compétences

La proportion des diplômés du supérieur est inférieure à la moyenne nationale : 37,7 % des 25-34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 39,9 % en France hors Ile-de-France. La région Grand Est se situe au 8<sup>ème</sup> rang sur 13 pour la part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans<sup>32</sup>.

Pourtant, les économies bâloise et luxembourgeoise créent des emplois de plus en plus qualifiés et l'Allemagne fait face à une pénurie de main d'œuvre. L'employabilité de la main d'œuvre de part et d'autre des frontières, ainsi que sa formation, est un enjeu important pour le Grand Est.

Les plus diplômés sont concentrés autour des principaux pôles urbains de la région. A Strasbourg, 48 % des 25-34 ans sont diplômés du supérieur, 45 % à Nancy, 44 % à Reims, 42 % à Thionville, 41 % à Metz et 40 % à Saint Louis.

Les entreprises<sup>33</sup> soulignent la difficulté d'attirer, sur le territoire, les ingénieurs et cadres commerciaux, et de garder sur le territoire les jeunes diplômés en raison de la forte attractivité qu'exercent la Suisse et le Luxembourg notamment. Elles mentionnent également le défaut d'attractivité de certaines zones rurales et de certaines zones d'emploi (à l'exemple de Mulhouse) et soulignent que sur certaines zones les offres de formation ne sont pas toujours adaptées à leurs besoins, car trop généralistes.

Par ailleurs, 12,6 % des 25-34 ans sortent du système de formation sans diplômes contre 11,2 % en France métropolitaine hors Ile-de-France.<sup>34</sup> Le taux de non-diplômés est particulièrement élevé à Forbach (17 %), Mulhouse (16,2 %), Vitry-le-François, Saint-Dizier (14,9 %), Longwy (13,9 %), Troyes (13,6 %) et Strasbourg (13,4 %). La région Grand Est se situe au 3<sup>ème</sup> rang sur 13 pour la proportion de non-diplômés<sup>35</sup>.

<sup>32</sup> CESER ACAL, 9 leviers de croissance pour un développement intelligent, durable, inclusive et équilibré, Octobre 2015

<sup>33</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

<sup>34</sup> Données Insee 2011.

<sup>35</sup> CESER ACAL, 9 leviers de croissance pour un développement intelligent, durable, inclusive et équilibré, Octobre 2015

#### 4.1.5 Première région française pour le nombre de travailleurs frontaliers

### Constat : un emploi frontalier dynamique et attractif

A la frontière de 4 pays européens économiquement dynamiques et densément peuplés, la région connaît des mobilités importantes principalement liées à l'emploi, souvent mieux rémunéré dans les pays frontaliers.

Plus de 158 000 actifs résidents travaillent au Luxembourg (67 300), en Allemagne (46 700), en Suisse (35 600) et en Belgique (8 600). Entre 2006 et 2011 ces flux se sont intensifiés vers le Luxembourg (+11 000), la Suisse (+2 000) et la Belgique (+2 000). Ils ont régressé vers l'Allemagne (-5 000)<sup>36</sup>. Avec 45 % des frontaliers français, le Grand Est est ainsi la première région française pour le nombre de travailleurs frontaliers<sup>37</sup>.

L'emploi frontalier concerne essentiellement la Lorraine (8,5 % des actifs) et l'Alsace (7 % des actifs) ; il est moins présent en Champagne-Ardenne (0,6% des actifs) mais il y progresse.

Quatre zones sont principalement concernées par cette mobilité :

- Le Nord de la Lorraine, dépendant du dynamisme Luxembourgeois ;
- Le Sud-Alsace, profitant de la proximité de Bâle ;
- L'ancien Bassin houiller lorrain voisin de Sarrebruck ;
- Le Nord-Est alsacien sous l'influence de plusieurs pôles de Kehl à Karlsruhe<sup>38</sup>.

L'emploi frontalier a toutefois des effets négatifs sur la cohésion du territoire avec notamment un creusement des inégalités de revenus entre frontaliers et non-frontaliers, et une saturation des infrastructures de transport.

#### 4.2 Les enjeux identifiés

- **Le besoin de sauvegarder le tissu industriel et l'amorçage d'une réindustrialisation, ainsi que le maintien des savoir-faire et des emplois qui y sont liés** sont des enjeux essentiels pour la région ;
- **La poursuite du développement du secteur tertiaire** afin d'apporter un nombre croissant d'emplois et ainsi prendre le relais sur l'industrie manufacturière qui a perdu de nombreux emplois depuis la crise de 2008 ;
- Le taux de jeunes non-diplômés étant supérieur à la moyenne nationale, **la lutte contre le décrochage et les ruptures scolaires** est un enjeu fort pour les systèmes de formation du Grand Est ;
- **Le développement équilibré des territoires** est un autre défi compte tenu des disparités en termes de revenu, de formation et de taux de chômage (cette problématique est d'ailleurs partagée par les entreprises qui rencontrent des difficultés diverses selon leur localisation (de recrutement, d'attractivité des talents...<sup>39</sup>) ;
- **Les économies frontalières sont porteuses de nombreuses opportunités** en termes d'emplois (celles-ci sont en demande de salariés hautement qualifiés et plurilingues), mais aussi de défis importants (compétitivité, maîtrise des langues, qualifications, etc.).

---

<sup>36</sup> La Grande région Est en mouvement, l'éclairage des agences d'urbanisme, septembre 2015

<sup>37</sup> CESER ACAL, Une région transfrontalière, européenne, internationale pour un développement intelligent, durable, inclusive et équilibré, Octobre 2015

<sup>38</sup> La Grande région Est en mouvement, l'éclairage des agences d'urbanisme, septembre 2015

<sup>39</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

## 5 Dynamique et structuration du tissu économique

### 5.1 Les principaux constats

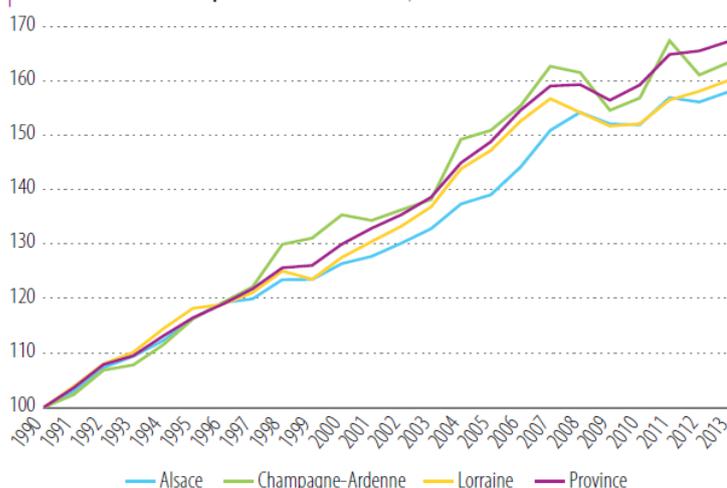
#### 5.1.1 Une économie relativement fragile, composée en majeure partie d'entreprises de taille moyenne

##### Constat : Une économie fragilisée, notamment depuis la crise de 2008

La crise de 2008 a eu un impact particulièrement marqué dans la région Grand Est : si le pays a dépassé son niveau de PIB d'avant crise en 2013 (+1,8 % par rapport à 2007), celui de la région Grand Est a perdu 5 % entre 2007 et 2013 (soit le 2<sup>ème</sup> plus fort recul régional, après la Bourgogne Franche-Comté). En 2013, le PIB de la région Grand Est s'élève à 148,3 milliards d'euro (soit un classement au 7<sup>ème</sup> rang des régions française)<sup>40</sup>.

Ces chiffres masquent un contraste important entre le territoire alsacien qui connaît une croissance, certes inférieure à la France métropolitaine, mais positive ; et les territoires de Champagne-Ardenne et de Lorraine dont le volume du PIB évolue négativement.

Évolution en base 100 du PIB par emploi des 3 anciennes régions et de la France de province (Source : comptes nationaux)



Le PIB, qui est égal à la somme des valeurs ajoutées, soit le chiffre d'affaires des entités économiques moins leurs consommations intermédiaires, est un indicateur insuffisant en lui-même, mais il permet d'approcher la richesse produite par les territoires. Plus la valeur ajoutée est élevée, plus les entreprises ont «de marges» pour rémunérer le capital et le travail.

##### Constat : Une dynamique stable de création d'entreprises (hors autoentrepreneurs) dans un contexte de progression des défaillances d'entreprises sur la période 2005-2015

La région Grand Est compte 302 739 établissements en 2015.

C'est la 6<sup>ème</sup> région pour la création d'entreprises, avec un dynamisme notamment dans le secteur marchand, mais également une baisse constatée dans les secteurs de la construction (1 430 créations en moins entre 2014 et 2015), du commerce, de l'informatique/communication et de l'immobilier. C'est aussi la 7<sup>ème</sup> région pour la défaillance d'entreprises (notamment en Alsace sur le secteur automobile, et en Lorraine pour les services aux entreprises).

##### Chiffres clés 2015<sup>41</sup>

**302 739** établissements

**29 750** créations d'entreprises

**4 700** défaillances d'entreprises

<sup>40</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=TCR\\_o62#col\\_1=2](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=TCR_o62#col_1=2)

<sup>41</sup> INSEE, Démographie d'entreprises, Conjoncture ACAL N°3, mai 2016

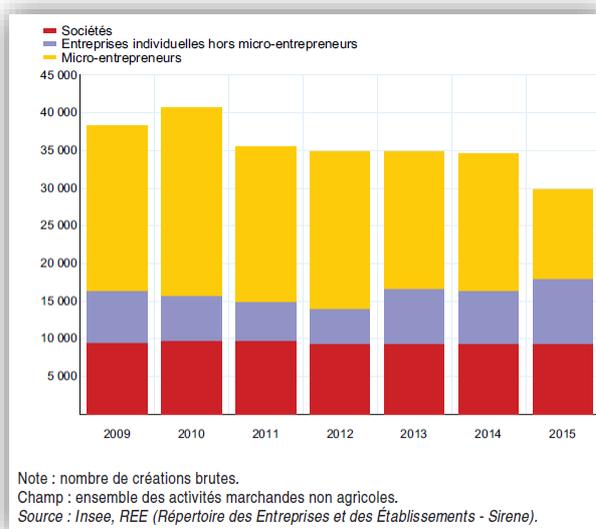
Ainsi, le taux de création d'entreprises est un peu plus faible que la moyenne nationale (13,7% dans le Grand Est, 14,2% en France en 2015) et le taux de défaillance est plus élevé (16,1% dans le Grand Est contre 14,7% en France en 2015). En 2015, 29 750 créations (en baisse de 13,9% par rapport à 2014) et 4 700 défaillances d'entreprises (en baisse de 2,8% par rapport en 2014) ont été enregistrées dans la région.

La région a connu une baisse du nombre de création d'entreprises dans tous les secteurs d'activités et dans tous les départements du Grand Est entre 2014 et 2015, et notamment dans le territoire régional de Champagne Ardenne : en Haute-Marne (-23 %), dans les Ardennes (-22,5 %) et dans l'Aube (-21,6 %).

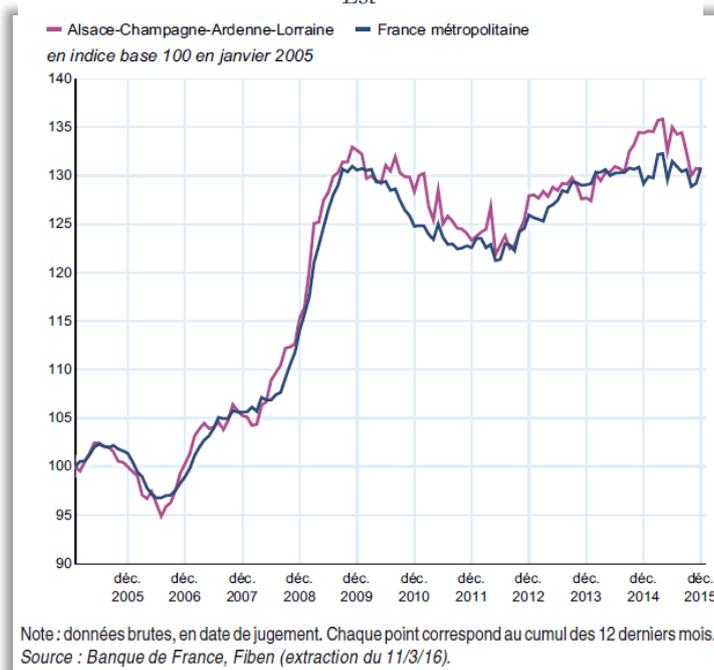
Cette baisse s'explique néanmoins en grande partie par celle de la création des micro-entreprises (35,7 %), du fait de l'application de la loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, le choix des créateurs se portant davantage sur l'entreprise individuelle (+23,2 %). **Hors statut autoentrepreneurs, la dynamique de création d'entreprises est toutefois relativement stable sur la période 2009-2015.**

La baisse du nombre de défaillances d'entreprise entre 2014 et 2015 concerne quatre des dix départements de la région : le Bas-Rhin (-15,6%), la Marne (-16%), les Vosges (-8,4%), la Meuse (-1,4%). Dans les autres départements, le nombre d'entreprises en difficulté augmente particulièrement dans les Ardennes (+6,6%) et dans le Haut-Rhin (+6,4%). Ces défaillances diminuent dans les secteurs de la construction, les activités de service aux entreprises et de l'industrie. Elles augmentent par contre fortement dans l'agriculture (+16%) et les activités de services aux particuliers (+12,7%).

Les défaillances d'entreprises ont eu cependant tendance à augmenter sur le long terme, notamment depuis la crise de 2008 (malgré une décrue entre fin 2009 et fin 2011).



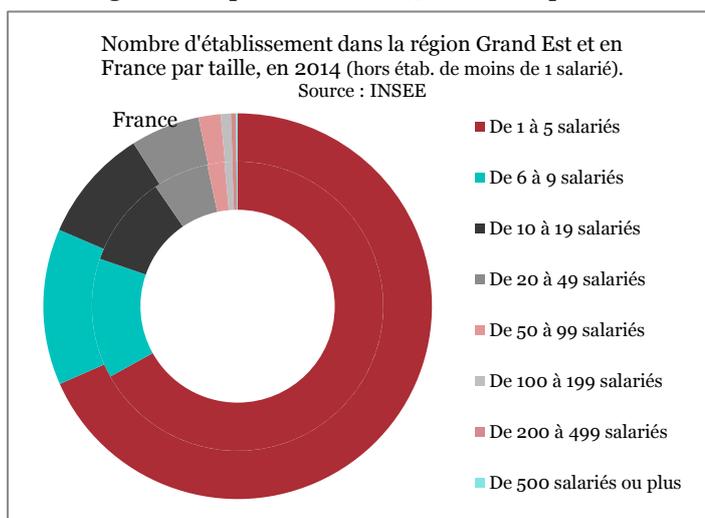
Evolution des défaillances d'entreprises dans la région Grand Est



## Constat : Une majorité d'entreprises de taille moyenne, souvent insuffisamment structurées pour asseoir leur développement

Le Grand Est compte proportionnellement davantage d'entreprises de 6 à 49 salariés qu'en France métropolitaine (29,7 % contre 28,4%). A l'inverse, elle compte moins d'entreprises de très petite taille entre 1 et 5 salariés (66,9 % contre 68,4%).

Nombre de PME de la région Grand Est ont des difficultés à atteindre une taille critique leur permettant de se développer par l'investissement de long terme, l'innovation et l'internationalisation. Beaucoup d'entre elles sont dépendantes de centres de décision externes et sont sous-traitants de 2ème ou 3ème rangs. Elles peinent ainsi à être compétitives, notamment à l'international et face aux PME/ETI allemandes.



A noter que dans le Grand Est, le poids des ETI en termes d'emploi est plus important que dans le reste de la France. Ainsi, ce sont 25% des effectifs salariés de la région qui travaillent pour des ETI contre 23,4%<sup>42</sup> en France métropolitaine.

### 5.1.2 Un écosystème de soutien aux entreprises encore perfectible

## Constat : des services proposés aux entreprises (accompagnement, financement, immobilier) nombreux sur chacun des 3 territoires régionaux mais encore perfectibles (manque de lisibilité et d'accompagnement opérationnel)

Une politique d'accompagnement des entreprises vise à faciliter la création et la croissance des entreprises, ainsi qu'à renforcer leur compétitivité et leur capacité d'innovation. Chacun des 3 anciens territoires régionaux a mis en place de nombreux dispositifs de soutien aux entreprises (subventions, prêts, etc.) et de nombreux outils (fonds d'investissement, fonds de garantie<sup>43</sup>). Ces dispositifs ont de multiples objectifs tels que le soutien à la création ou à la reprise d'entreprise, à l'innovation, le développement de la compétitivité ou encore le renforcement de la solidité financière. Certains dispositifs visent également à permettre aux entreprises de bénéficier de prestation de conseil (accompagnement stratégique, études de marché, d'organisation des ressources humaines, etc.).

A côté de ces dispositifs publics ou publics/privés, de nombreux fonds privés de capital développement et capital investissement interviennent dans le Grand Est à l'image du Fonds génération entrepreneur investisseur<sup>44</sup> (GEI), d'Eurocapital<sup>45</sup>, de Nexicap, de CM-CIC, etc.

Malgré sa richesse, l'écosystème d'aides et de financements semble encore perfectible d'après les entreprises<sup>46</sup>.

<sup>42</sup> INSEE, 2014 ([http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=TCR\\_054](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=TCR_054))

<sup>43</sup> Bpifrance recense dans le Grand Est 3 fonds de garantie dotés de 35,8M€ et 14 fonds d'investissements régionaux ou interrégionaux dont 11 fonds aux côtés de la région.

<sup>44</sup> <http://www.fonds-gei.com/>

<sup>45</sup> <http://www.euro-capital.fr/>

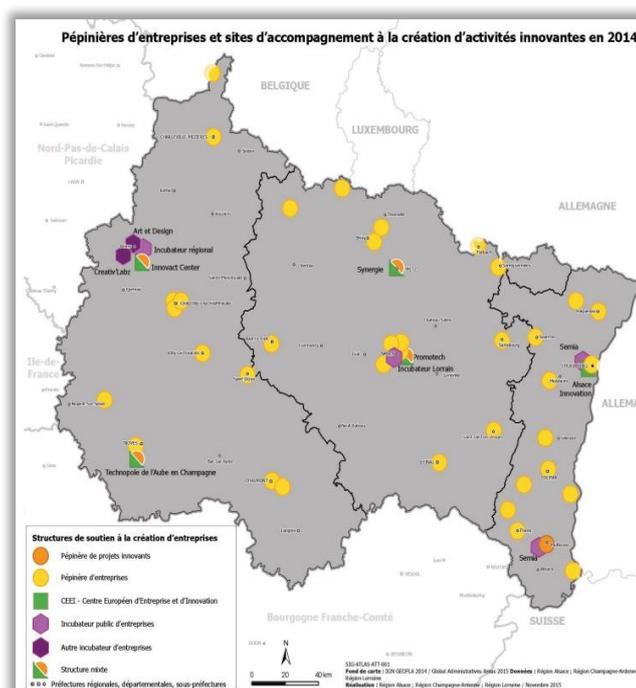
<sup>46</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

- La lisibilité et la visibilité de l'offre d'accompagnement proposée aux entreprises sont considérées comme des axes de progrès. Les acteurs de l'écosystème d'accompagnement sont encore trop nombreux et les dispositifs existants restent parfois obscurs pour les entreprises. La gestion administrative des demandes d'accompagnement est perçue comme trop complexe et les informations disponibles en ligne ne sont pas suffisamment claires selon certains bénéficiaires ;
- Le financement des entreprises reste encore imparfait. Les entreprises éprouvent parfois des difficultés à se financer entre le moment de leur création et celui de leur développement et à identifier les potentiels investisseurs. Les principaux besoins de financement concernent la R&D et le soutien à l'export ;
- Les entreprises sont en attente d'un accompagnement opérationnel et d'expertises pointues, notamment dans le domaine de l'innovation et de l'internationalisation ;

En complément, la région Grand Est propose un certain nombre de pépinières et d'incubateurs d'entreprises qui permettent d'accueillir et d'accompagner de nombreuses entreprises.

	Pépinière d'entreprises	Centre Européen d'Entreprise en Innovation (CEEI)	Incubateur d'entreprises
Alsace	13	1	1
Champagne-Ardenne	11	2	2
Lorraine	12	2	1
Région Grand Est	36	5	4

Source : Atlas Grand Est, chiffre 2014



Concernant l'offre foncière et immobilière, celle-ci doit encore être étoffée, notamment dans certains territoires éloignés des grandes agglomérations, et est parfois considérée comme inadaptée ou vieillissante par certaines entreprises<sup>47</sup> (mal connectées notamment).

<sup>47</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

### 5.1.3 Des entreprises régionales devant prendre en compte les mutations en cours dans l'économie

La politique de développement économique doit prendre en compte et accompagner les transitions en cours auxquelles sont confrontées les entreprises. Elles sont de plusieurs ordres : la transformation digitale, la transition écologique et énergétique, etc.

**Constat : la digitalisation de l'économie, enjeu central pour les entreprises, est devenue une priorité de la région, notamment à travers la démarche « Usine du Futur »**

La région Grand Est a pour ambition de devenir un territoire modèle en matière de transition digitale. Cette ambition passe notamment par la couverture des territoires en très haut débit mais aussi par la prise en compte des nouveaux usages induits par le numérique et par le développement de l'Usine du Futur.

La couverture des territoires en très haut débit<sup>48</sup> constitue un préalable au déploiement de l'économie numérique. Les infrastructures numériques améliorent en effet l'accès aux principaux services publics (social, santé) et privés, et sont une condition de réussite de la digitalisation des entreprises. Le Grand Est s'attèle ainsi au déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de son territoire.

La transition digitale ne se limite cependant pas aux infrastructures et aux outils numériques. Elle transforme en profondeur les secteurs, les organisations mais aussi le rapport au travail, à la mobilité, à l'information. Avec le digital, ce sont les comportements et les usages des citoyens et des entreprises qui évoluent. A titre d'illustration, l'impact de Blablacar sur la mobilité et les transports publics ou encore la montée en puissance de start-ups dans la e-santé bouleversent d'ores et déjà les équilibres installés depuis plusieurs décennies. Ces évolutions nécessitent d'adapter les politiques publiques afin de favoriser l'émergence d'un écosystème favorable aux entreprises innovantes (nouveaux espaces de travail, premières commandes, etc.) et de mettre en place les formations qui répondent aux besoins des entreprises.

Enfin, la transition digitale a un impact particulièrement marqué sur l'industrie. L'Usine du Futur constitue donc un élément clé pour maintenir la compétitivité des entreprises industrielles du Grand Est face à la concurrence internationale.

**Constat : une transition écologique et énergétique constituant une opportunité pour la nouvelle région**

La transition écologique et énergétique comprend de nombreux aspects parmi lesquels l'efficacité énergétique des bâtiments, le développement de filières renouvelables, le renforcement de l'autonomie énergétique de la région, le soutien à l'économie circulaire, la protection de la biodiversité ou encore l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Ces questions sont particulièrement prégnantes dans la région Grand Est.

Cette dernière est à la fois la première consommatrice d'énergie par habitant en France et une région clé en matière de production d'énergie (20% de l'énergie produite en France<sup>49</sup>). Elle produit ainsi plus du double de sa consommation et exporte de l'électricité vers les régions voisines (françaises ou étrangères).

Par la richesse de ses ressources énergétiques territoriales (biomasse et gisements agricoles méthanisables), le Grand Est est propice à la création et au développement de nouvelles filières autour de l'énergie.

---

<sup>48</sup> La mise en place des infrastructures réseaux est l'objet du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique du territoire régional (SDTAN).

<sup>49</sup> Fiche n° 21 Réso Est, RTE, juin 2016

Son mix énergétique se verdit. Réparti sur le territoire, le parc électronucléaire est encore à l'origine de 81 % de la production régionale. Mais la région a fortement développé sa production d'énergies renouvelables qui couvre 29,4% de la consommation régionale<sup>50</sup> : elle est devenue la 1ère région française productrice d'énergie d'origine éolienne (parcs principalement installés en Champagne-Ardenne) ; le parc des bioénergies est en hausse de 24% ; la filière hydraulique est particulièrement développée en Alsace et la filière thermique classique en Lorraine (respectivement 86 % et 13 % de la production régionale).

D'autre part, le Grand Est est une région historiquement gazière<sup>51</sup> qui possède l'un des points d'entrée du gaz le plus important en France (Obergailbach) et un réseau de transport et de distribution particulièrement dense (5 575 km de canalisations et 1,1 Mds€ investis dans les 5 dernières années). Cette spécificité constitue d'autant plus un atout que le gaz devient renouvelable (biométhane, méthane de synthèse) et qu'il peut être utilisé pour produire ou stocker de l'électricité en lien avec l'éolien et le photovoltaïque.

La région Grand Est possède également un nombre important de "territoires à énergie positive pour la croissance verte", avec 22 territoires lauréats de l'appel à projet du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (soit 10% de l'ensemble des lauréats en France). L'écologie et l'énergie durable constituent, d'autre part, des domaines de spécialisation intelligente dans chacun des 3 anciens territoires régionaux.

Les entreprises sont directement concernées par la transition énergétique et écologique. Si cette dernière est encore parfois perçue comme une contrainte, elle tend à devenir un enjeu majeur. La réduction de la facture énergétique (l'industrie représente par exemple 40% des consommations d'énergie de la région contre 23% pour le niveau national), le développement de l'écoconception des biens et des services ou encore la montée en puissance de l'économie circulaire seront des éléments incontournables pour maintenir et développer la compétitivité des entreprises.

## 5.2 Les enjeux identifiés

- **La redynamisation de la création et de la transmission<sup>52</sup> d'entreprises** qui passe notamment par l'accompagnement des primo-développeurs, le renforcement du soutien à la reprise et à la transmission notamment via des SCOP (Sociétés coopératives et participatives) et le renforcement de la professionnalisation des acteurs ;
- **Le soutien aux PME afin de les aider à franchir les plafonds de verre limitant leur développement** et ainsi tendre vers le modèle proche du « Mittelstand » allemand. D'après les entreprises<sup>53</sup>, un accompagnement financier des projets d'investissement (renforcement des fonds propres et de la trésorerie) destinés à améliorer leur productivité (saut technologique), ainsi qu'un accompagnement en termes d'ingénierie financière, de veille, de développement à l'international et de conseil en stratégie seraient particulièrement importants.
- **La lisibilité, la mise en cohérence et l'harmonisation des dispositifs et des outils de soutien des entreprises** (outils d'ingénierie, de conseil, de financement, de sensibilisation, etc.) sur l'ensemble de la région Grand Est. L'objectif est également de répondre aux attentes des entreprises qui souhaitent avant tout disposer d'un guichet unique en mesure de les orienter et de les conseiller directement et rapidement<sup>54</sup> ;

---

<sup>50</sup> Fiche n° 21 Réso Est, RTE, juin 2016

<sup>51</sup> GRT Gaz, contributions au SRDEII

<sup>52</sup> A noter que les données concernant les transmissions d'entreprises en France sont parcellaires. Selon le Rapport du Ministère de l'économie, « Favoriser la transmission d'entreprise en France » du 7 juillet 2015, l'INSEE a cessé de comptabiliser les reprises d'entreprises depuis 2006. Le nombre de transmissions est estimé à 60 000 par an en France, sans que l'on puisse obtenir des statistiques plus précises sur les caractéristiques des entreprises transmises. Ce rapport formule cependant de nombreuses recommandations pour favoriser et accompagner les transmissions.

<sup>53</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

<sup>54</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

- **Le maintien d'un réseau d'interlocuteurs de proximité** qui connaissent le terrain et les entreprises, et ce notamment dans le montage des dossiers administratifs ;
- **Le maillage territorial de l'offre d'hébergement à destination des entreprises** (pépinières, hôtels d'entreprises). afin de faciliter le parcours résidentiel des entreprises et de favoriser les interactions entre les différents acteurs ;
- **La mise en relation des entreprises entre elles** (plateformes d'échange, salons, speed dating, etc.) et **la cartographie de l'offre de compétences** des entreprises disponibles dans la région (annuaire augmenté), les entreprises ayant en effet un fort besoin de se connaître et d'échanger (sur leurs difficultés et leurs facteurs clé de succès à l'export, au développement, etc.)<sup>55</sup> ;
- **L'accompagnement des entreprises face aux mutations de l'économie**
  - **L'appropriation, par les entreprises, de la transition digitale et de ses nouveaux usages** (organisation, relation client, innovation, intégration des nouveaux usages, etc.) constituant notamment à évaluer le degré de "digitalisation" des entreprises de la région Grand Est afin d'avoir conscience du chemin à parcourir (en 2015, seuls 41% des TPE/PME s'étaient par exemple dotés d'un site internet "responsive", c'est-à-dire qui s'adapte à la taille de l'écran<sup>56</sup>) ;
  - **La montée en compétences des dirigeants et des salariés sur la digitalisation de l'économie et ses impacts ;**
  - **La poursuite du développement des énergies renouvelables dans le mix énergétique**, notamment concernant les énergies issues de la biomasse de la méthanisation et de la géothermie profonde ;
  - **Le soutien à l'économie circulaire (éco-conception de biens ou de services, réseaux locaux de réparation) ;**

---

<sup>55</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

<sup>56</sup> Etude sur les enjeux de la transition numérique des TPE-PME, Harris Interactive, septembre 2015

## 6 Industrie et services

**La région Grand Est se démarque par le poids de l'industrie dans l'économie.** La fabrication d'équipements et de machines, la métallurgie, l'industrie du bois et les industries agroalimentaires constituent notamment des secteurs de forte spécialisation. A l'inverse, l'économie de la région Grand Est est moins "tertiaarisée" que les autres régions françaises, notamment avec une présence moindre des activités à forte intensité de connaissance (l'information et la communication, les services aux entreprises ou les activités financières et d'assurance).

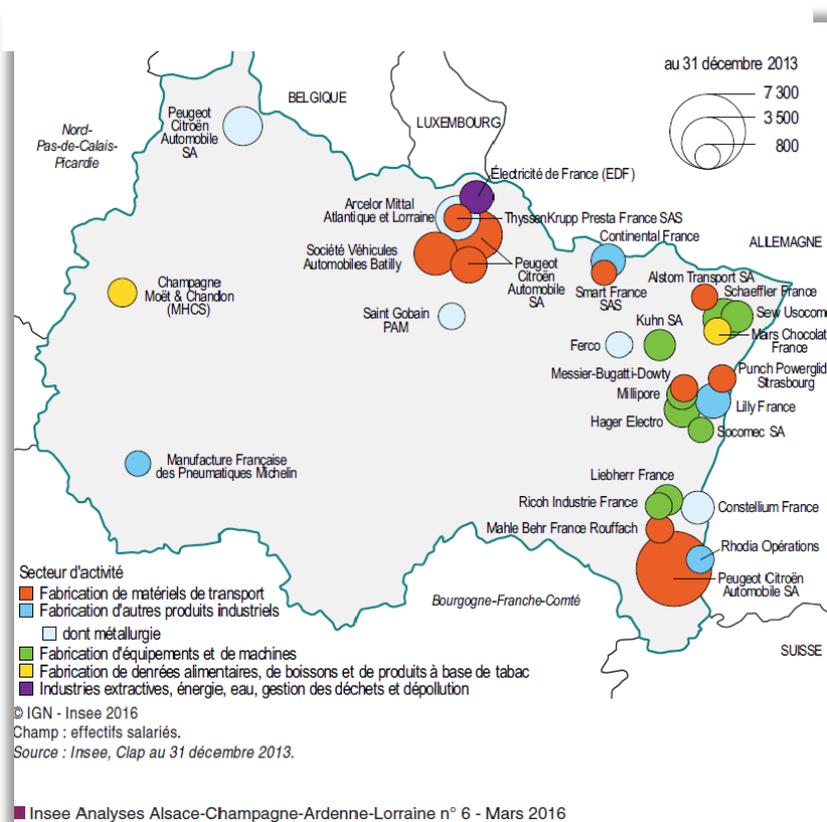
### 6.1 Les principaux constats

**Constat : malgré des pertes d'emplois très élevées dans ce secteur, la région Grand Est demeure une forte région industrielle – 2<sup>ème</sup> région française (hors Ile de France)**

Un des points communs<sup>57</sup> entre les 3 anciens territoires régionaux est la place importante qu'occupe l'industrie.

- L'industrie compte pour 19,2% de la valeur ajoutée de la région contre une moyenne de 16,2% pour les autres régions (hors Île de France). De même, le secteur industriel concentre 18% de l'emploi salarié de la région (311 000 emplois industriels en 2013<sup>58</sup>). Un emploi industriel sur 10 est ainsi exercé dans le Grand Est.
- La région compte 26 257 établissements industriels (9,2% du total contre 8,2% au niveau national), plus de 188 000 dans les services marchands (65,8% contre 65,2%), 36 173 dans les services du secteur non marchand (12,7% contre 13,6%) et 35 378 dans la construction (12,4% contre 13%),
- Sur un total de 12 milliards d'euro<sup>59</sup> d'investissements industriels de plus de 10 millions d'euros recensés sur le territoire français en 2013, la région Grand Est pèse à elle seule 3,8 milliards d'euro d'investissements, soit 32% des investissements.

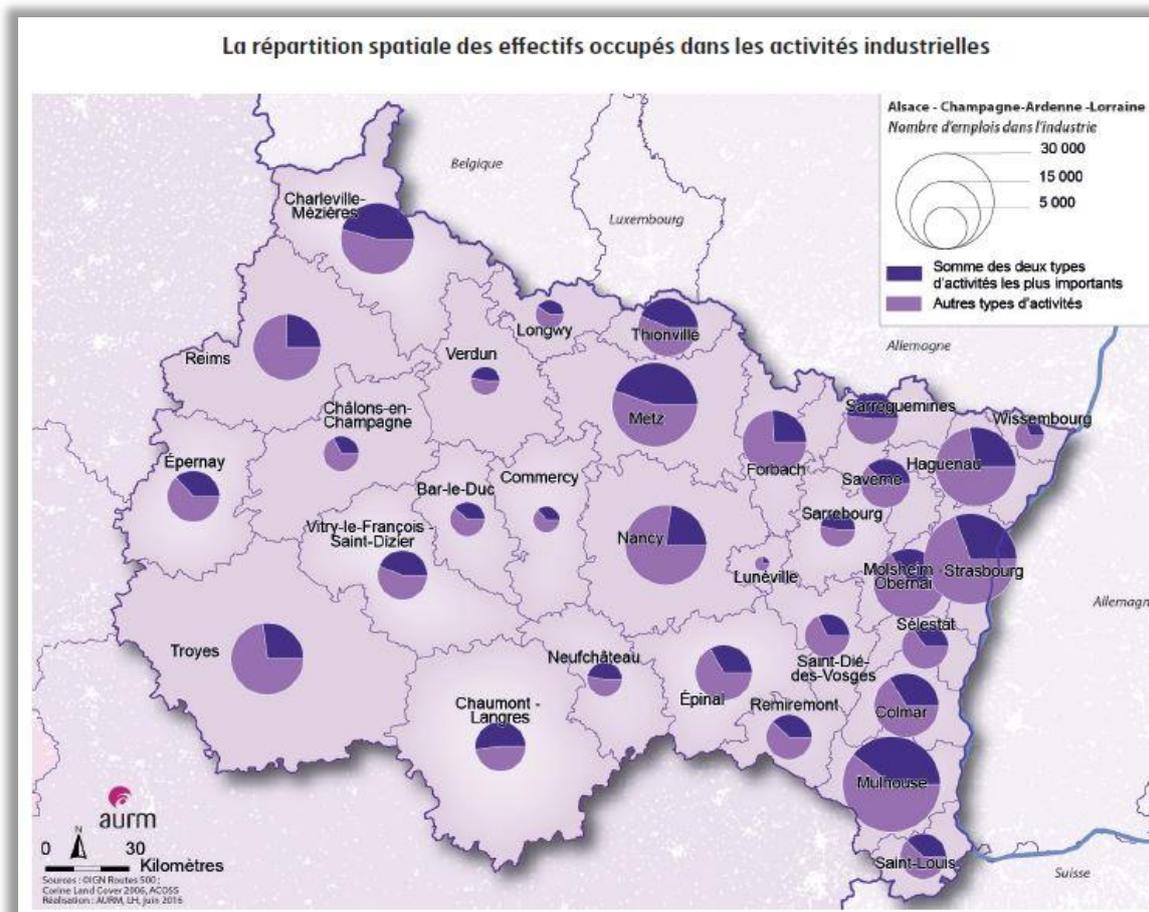
Les trente plus gros établissements industriels du Grand Est



<sup>57</sup> 150602 Rapport Siteco ACAL 2015. P.24

<sup>58</sup> Hors Ile-de-France. Acoos, 2013

<sup>59</sup> 150602 Rapport Siteco ACAL 2015. P.24 (Enquête réalisée par l'Usine Nouvelle en 2014)



Les industries et l'emploi industriel sont cependant fortement concentrés sur certains territoires, notamment en Alsace et en Lorraine, la Champagne-Ardenne venant assez loin derrière. Sur la carte ci-dessus sont représentés le volume d'effectifs industriels de chaque zone d'emploi (taille des cercles) ainsi le degré de concentration sectorielle de l'emploi industriel (parts bleue et violette). Dans certains cas (comme Chaumont-Langres, Charleville-Mézières, Thionville...) les deux activités principales représentent plus de 40% des effectifs industriels, ce qui indique une sensibilité à des chocs sectoriels. Au contraire, des zones d'emploi comme Nancy, Reims ou Strasbourg ont une économie industrielle plus diversifiée.

Le secteur de l'industrie du Grand Est affiche des filières nombreuses dont certaines sont présentes sur l'ensemble du territoire : la fabrication d'équipements et de machines, la fabrication de produits métalliques, les industries agro-alimentaires, et dans une moindre mesure, l'industrie du bois et papier, la chimie et la pharmacie et l'automobile<sup>60</sup>.

<sup>60</sup> INSEE, Analyses N°6, "Un tissu productif régional toujours spécialisé dans l'industrie", mars 2016, Grand Est.

### **Principales activités et filières industrielles du Grand Est<sup>61</sup>**

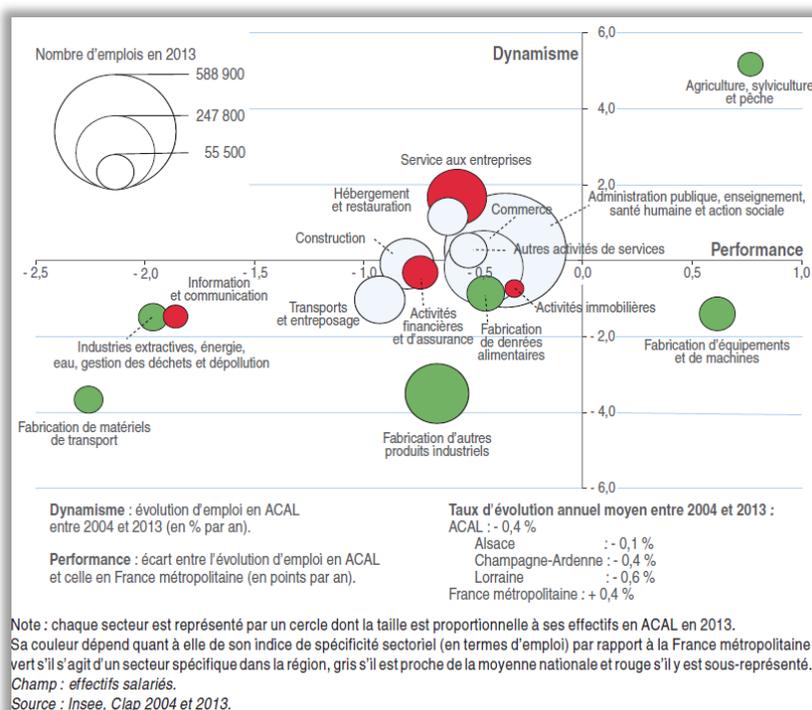
- **La fabrication d'équipements et de machines** (2,9% du nombre total de salariés, 51 400 salariés en 2013) : ce secteur est relativement concentré, les 10 plus grands employeurs représentant 23% des salariés. L'Alsace rassemble 57% de l'effectif régional de ce secteur.
- **La fabrication d'autres produits industriels** (9,2%, 161 300 salariés)
  - **La métallurgie et fabrication d'autres produits métalliques** (hors machines et équipements) est le premier employeur du secteur (53 600 salariés). Ces activités sont particulièrement ancrées en Champagne-Ardenne et en Lorraine avec la filière automobile et la sidérurgie. Entre 2004 et 2013, la métallurgie a perdu un quart de ses effectifs dans la région Grand Est.
  - **L'industrie du bois, du papier et l'imprimerie** (25 200 salariés). Cette activité est présente sur tout le territoire, grâce à la valorisation des massifs ardennais et vosgiens.
  - La fabrication de produits en **caoutchouc et en plastique**
  - **Le textile et les industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure**, présents principalement en Champagne-Ardenne et en Lorraine. Ce secteur emploie presque moitié moins de salariés en 2013 (11 500 salariés) qu'en 2004, soit -6% par an entre 2004 et 2013.
  - **La chimie et la pharmacie** sont un peu en retrait dans la région, tout en étant particulièrement développées en Alsace (les activités liées à la chimie étant concentrées autour de la ville de Bâle en Suisse).
- **La fabrication de matériels de transport** (1,9%, 32 900 salariés), avant tout dans l'industrie automobile, en Alsace et dans le Nord de la Lorraine.
- **Le secteur des industries extractives, de l'énergie, de l'eau, de la gestion des déchets et de la dépollution** (1,9%, 33 900 salariés), en particulier dans la production d'électricité (notamment avec les centrales nucléaires de Cattenom en Lorraine, de Chooz et de Nogent-sur-Seine en Champagne-Ardenne et de Fessenheim en Alsace).
- **Les industries agroalimentaires** (3,2%, 56 100 salariés en 2013). Les effectifs salariés diminuent deux fois plus rapidement qu'en France métropolitaine. 78% des entreprises agroalimentaires emploient moins de 10 salariés. Cette filière repose sur diverses activités :
  - La filière boisson (vin, bière, eaux minérales), avec deux marchés particulièrement distinctifs que sont le Champagne et les vins d'Alsace ;
  - Les industries de transformation des produits d'élevage (lait et viande) ;
  - Les industries du travail des grains ;
  - Les autres produits, notamment les chocolatiers très présents en Alsace.

---

<sup>61</sup> Données issues de la note INSEE : "Un tissu productif régional toujours spécialisé dans l'industrie", mars 2016, Grand Est.

## La région Grand Est connaît cependant un recul accéléré de l'emploi industriel

- Sur la période 2000 - 2012, la variation de la valeur ajoutée de l'industrie a été de -0,1% contre +0,6% en métropole hors Ile-de-France.
- Dans le Grand Est, tous les secteurs industriels perdent des emplois salariés, avec un total de 95 400 emplois perdus entre 2004 et 2013. L'industrie alsacienne a mieux résisté (-2,2% par an contre -3% en Lorraine et Champagne-Ardenne). Cette désindustrialisation se traduit à l'échelle régionale par de nombreuses conventions de revitalisation (Ex. FAURECIA et NESTLE en Lorraine, mise en place d'un « plan de revitalisation Economique » pour le Centre-Alsace, STEELCASE en Alsace, PSA et SPARTECH en Champagne-Ardenne...)



## Constat : le tertiaire, et notamment les services marchands à forte valeur ajoutée, sont sous-représentés dans le Grand Est

Le secteur tertiaire est moins développé dans le Grand Est que dans le reste de la France

- **Les activités tertiaires rassemblent 75 % des emplois de la région<sup>62</sup>, contre 79 % en métropole.** Les services marchands sont sous-représentés, alors que les services non marchands (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale) ont un poids plus important dans le Grand Est qu'en France métropolitaine (+2 points) en particulier en Lorraine et en Champagne-Ardenne.
- **Les activités tertiaires à forte valeur ajoutée sont moins développées<sup>63</sup> que dans les autres régions.** Ainsi, le secteur de l'information et de la communication est 2,4 fois moins présent et cet écart s'accroît, même si ce secteur est un peu plus développé en Alsace. Les secteurs des services aux entreprises et des activités financières sont 1,4 fois moins présents. Les services aux entreprises au sens strict comptent pour 17,7% de l'emploi salarié du privé dans le Grand Est contre 18,9% en France hors Île-de-France. Ils sont très concentrés dans les grandes aires urbaines.
- **Les industries créatives et culturelles (ICC) constituent également une part importante des activités tertiaires<sup>64</sup>.** Elles recouvrent 9 principaux marchés (arts graphiques et plastiques, musique, spectacle vivant, cinéma, télévision, radio, jeux vidéo, livres et presse).

<sup>62</sup> Analyse INSEE Tissu productif ACAL Mars 2016

<sup>63</sup> 150602 Rapport Siteco ACAL 2015 P.27

<sup>64</sup> Elles sont définies par l'Unesco comme étant des industries qui touchent à la fois à la création, la production et la commercialisation de contenus créatifs de nature culturelle et immatérielle.

En Alsace, les ICC représentent 15 000 emplois auxquels s'ajoutent 14 000 emplois répertoriés dans les TIC<sup>65</sup>. La zone strasbourgeoise est le cœur de cet écosystème compte tenu de sa capacité d'attraction : les entreprises créatives y représentent 9,4% des établissements totaux présents tous secteurs confondus. Cette densité explique le choix de l'Eurométropole de Strasbourg de faire des ICC l'un des 4 piliers de sa stratégie à horizon 2020.

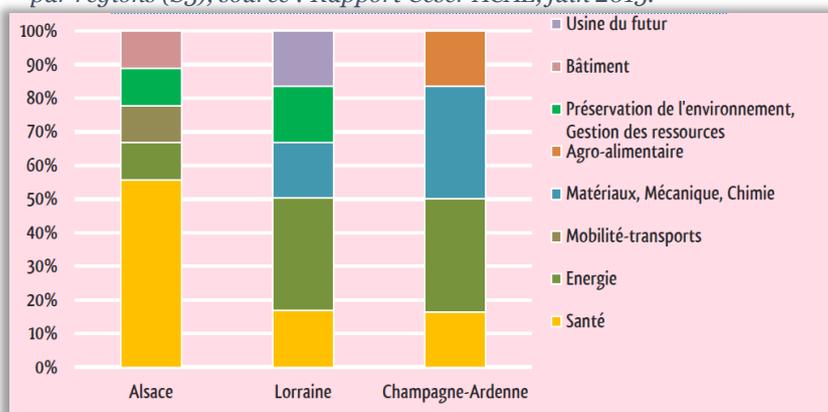
De manière générale, les ICC sont plus développées dans les grandes aires urbaines. Ainsi, en 2012, le poids des salariés des ICC dans l'effectif salarié était de 3,5% dans les aires urbaines de plus de 150 000 habitants (hors Paris) contre 2,6% pour les aires urbaines inférieures à 150 000 habitants (source ACOSS<sup>66</sup>). Les ICC représentent par exemple 7% de l'ensemble des établissements du bassin d'emploi de Reims<sup>67</sup> et 3,1% des effectifs salariés de l'aire urbaine de Nancy. Elles constituent pour cette dernière un secteur d'avenir à part entière.

Aujourd'hui, certaines ICC sont confrontées à des problèmes de financement dans un contexte budgétaire contraint qui les oblige à trouver de nouveaux montages financiers s'appuyant sur plusieurs ressources. Un appui plus ciblé à certains secteurs des ICC pourrait permettre de faire émerger de nouveaux acteurs, de créer des synergies et de favoriser le développement à l'international. Cet appui est d'autant plus important que les ICC constituent une source d'attractivité pour les territoires, attractivité touristique mais aussi attractivité pour les entreprises et les talents.

**Constat : des domaines de spécialisation s'appuyant sur une masse critique d'industries et de savoir-faire techniques et technologiques orientés au tour de la santé, de l'énergie, de la mobilité, des matériaux, de l'agro-alimentaire et des agro-ressources.**

Plusieurs marchés ont été identifiés (en croisant avec les 3 S3) comme stratégiques du fait de leur importance en termes d'emploi et de valeur ajoutée pour la région Grand Est, ainsi qu'en raison des savoir-faire et des atouts dont dispose le territoire. **La santé, les agro-ressources, les matériaux, l'énergie et l'eau, ainsi que la mobilité** figurent parmi ces marchés prioritaires. Sur chacun de ces derniers, la Région Grand Est possède une longueur d'avance et dispose d'un écosystème dynamique et favorable à l'innovation permettant de renforcer ces secteurs.

Répartition des domaines de spécialisations intelligentes par secteurs et par régions (S3), source : Rapport Ceser ACAL, juin 2015.



- **1/ La santé** : ce secteur emploie 1,2 fois plus de salariés que dans le reste de la France<sup>68</sup>. C'est un des domaines de spécialisations intelligentes communs aux trois territoires : l'Alsace étant notamment positionnée sur l'e-santé, les nouveaux médicaments, la robotique et l'imagerie médicales, les dispositifs implantés ; la Champagne-Ardenne sur la domo-médecine et la réparation cellulaire ; la Lorraine sur la télémédecine, les nouveaux outils de diagnostics et l'imagerie médicale.

<sup>65</sup> ADIT, 2011 (SRDEII Alsace 2014)

<sup>66</sup> Etude "L'écosystème créatif dans l'aire urbaine de Nancy, Aduan,

<sup>67</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=43OkBmYG9eY>

<sup>68</sup> 150602 Rapport Siteco ACAL 2015. P.25

Pour développer le secteur de la santé et permettre aux entreprises de prendre des positions dominantes, le Grand Est peut s'appuyer sur le pôle de compétitivité ALSACE BIOVALLEY, sur les 5 laboratoires d'excellence et sur le CRITT dans le domaine des industries et technologies de la santé.

Le projet 3DNeuroSecure porté par l'Université de Reims Champagne-Ardenne (calcul haute performance et imagerie 3D) ou l'hôpital virtuel au sein du CHU de Nancy constituent également des initiatives phares de ce secteur.

De plus, le secteur de la santé est une des composantes du marché, plus vaste, de la Silver économie. Ce dernier, qui recouvre de nombreux autres domaines tels que l'habitat (domotique, urbanisme, architecture, logement intelligent), les transports (solution du "dernier kilomètre", transport à la demande, les services (services à la personne), les loisirs, le tourisme, connaît une forte croissance (estimée en France à 92 milliards d'euro en 2013 et à 130 milliards d'euro en 2020). Le développement du secteur de la santé pourrait ainsi constituer un des éléments permettant à la région Grand Est de se positionner sur le marché de la Silver économie.

- **2/ Les agro-ressources ou agro-transformation (alimentaire et non alimentaire) :** avec 2 040 établissements (10 % des industries agroalimentaires françaises), le Grand Est se situe au 4ème rang national (hors Île-de-France) en termes d'emplois agroalimentaires en 2012. L'activité associe groupes européens et mondiaux et un réseau de petites et moyennes entreprises qui diffusent l'emploi sur le territoire régional. En termes de performances économiques, le Grand Est se situe au 1er rang national pour la valeur ajoutée agroalimentaire, via une agri- et une viticulture durables (nouvelles pratiques agricoles, agriculture de précision, écologie industrielle). Côté bio-économie et biotechnologies industrielles, le Grand Est peut s'appuyer sur le pôle de compétitivité INDUSTRIES ET AGRO-RESSOURCES et sur l'IEB (Institut Européen de la Bioraffinerie) de Pomacle Bazancourt dont l'objectif est de proposer un modèle de bioraffinerie intégré à partir de la biomasse locale.
- **3/ Les matériaux** sont également un domaine dans lequel la région Grand Est dispose d'atouts importants. Ils font partie des domaines de spécialisation intelligente de la Lorraine et de la Champagne Ardenne, respectivement positionnées sur la conception de matériaux avancés pour les industries de masse (matériaux composites, recyclage, bio-composites, etc.) et sur l'optimisation de la performance et de l'utilisation des matériaux (matériaux intelligents, outils de conception de produits et procédés, etc.). La région Grand Est dispose en outre d'un certain nombre d'infrastructures dans ce domaine, tels que les deux pôles de compétitivité MATERIALIA et FIBRES ENERGIVIE, ainsi que le CRITT MDTs
- **4/ L'énergie et l'eau :** L'énergie fait partie des domaines de spécialisation intelligente dans les trois anciens territoires régionaux : en Alsace (énergies renouvelables, bâtiments économes et durables), en Champagne Ardenne (solutions de gestion intelligentes de l'énergie telles que le stockage et la distribution) et en Lorraine (démantèlement des centrales thermiques et nucléaires). L'hydrogène pourrait également faire partie des domaines de spécialisation, notamment en s'appuyant sur l'expertise des régions voisines (Sud de l'Allemagne et Bourgogne Franche-Comté). D'autre part, le Grand Est dispose d'atouts tels que le CEATech de Lorraine, les pôles de compétitivité HYDREOS et FIBRES-ENERGIVIE, le laboratoire d'excellence G-Eau-Thermie Profonde en Alsace et les 3 clusters (Pôle éolien en Lorraine, Energie en Lorraine-Champagne et Biogaz Vallée en Champagne-Ardenne).
- **5/ La mobilité :** la région Grand Est a des atouts non négligeables pour se positionner sur la mobilité de demain. Outre le pôle de compétitivité VEHICULE DU FUTUR basé en Alsace, la région accueille par exemple plusieurs sites du constructeur automobile PSA (Mulhouse, Metz, Charleville notamment) ainsi que de très nombreux sous-traitants du secteur automobile (en Alsace par exemple, plus de 300 PME évoluent dans la filière automobile au sens large). L'Alsace s'est d'ailleurs positionnée sur le développement des transports durables et les services de mobilité (spécialisation intelligente).

La liste de ces marchés n'est cependant pas exhaustive, car l'addition des compétences respectives des trois territoires peut apporter des éclairages sur de nouveaux potentiels à développer.

### **Constat : Une ambition forte portée régionalement autour de l'Usine du Futur dans une optique de renforcement de la compétitivité des entreprises**

Afin de travailler à la compétitivité de son tissu industriel, la Région a souhaité déployer un plan autour de l'Usine du Futur. Ce concept ne s'arrête pas uniquement aux aspects de modernisation de l'outil de production et doit permettre de rendre l'entreprise plus intelligente, plus respectueuse de l'environnement et plus soucieuse de la qualité de vie au travail<sup>69</sup>.

Ainsi, à côté des marchés prioritaires identifiés, la nouvelle région se positionne sur la thématique de l'Usine du Futur, en développant un environnement favorable avec des sites pilotes, des centres de recherche appliqués (SATT Conectus, Ecoles d'ingénieurs, CRITT) ou encore des outils d'aide proposés dans le cadre du plan de reconquête industrielle. La région Grand Est, qui souhaite devenir un leader dans ce domaine, va accompagner dès 2016 environ 150 entreprises qui veulent convertir leur process à l'Usine du Futur.

#### **Focus : Le Plan de reconquête industrielle "Usine du Futur"**

**Périmètre** : France, un des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle (2013). Chefs de file : les régions

**Montants par région** : objectif de prêts de 23M€ dotés par l'Etat et opérés par BPI France sur la période 2015 - 2020 pour la Champagne Ardenne ; de 36M€ pour la Lorraine ; de 33M€ pour l'Alsace. Ces montants seront complétés par des prêts des trois régions et des crédits européens.

**Objectifs** : accompagner les entreprises dans la modernisation de leur outil de production, l'intégration de nouvelles technologies ou méthodes de production, l'amélioration de l'efficacité énergétique ou la prise en compte du facteur humain au sein du lieu de production.

L'objectif est d'aider les entreprises à être mieux automatisées, plus sobres en ressources, plus intelligentes, avec des modes de production modulables capables de réaliser des productions personnalisées ou en petite série. L'Usine du Futur requiert pour fonctionner des nouvelles technologies, des capteurs intelligents, des objets connectés et un réseau internet très haut débit<sup>70</sup>.

L'Usine du Futur fait en outre partie des domaines de spécialisations intelligentes de la région Lorraine qui se spécialise sur la robotique, la simulation et la modélisation numériques ainsi que les capteurs et interfaces intelligents.

### **Constat : la région Grand Est dispose d'acteurs et d'outils nombreux pour le soutien à ses secteurs prioritaires**

Le Grand Est compte notamment 6 pôles de compétitivité<sup>71</sup> qui rassemblent en 2015 1 300 membres dont 900 entreprises. Ces pôles viennent de signer au printemps 2016 une convention de partenariat pour faciliter les collaborations transversales. Certains pôles ne font cependant pas l'unanimité auprès des entreprises, notamment des PME qui n'y trouvent pas toujours leur place et pour qui la pertinence et la facturation des offres proposées ne sont pas forcément adaptées.

<sup>69</sup> Note sur « L'usine du futur : le défi de l'Alsace industrielle »

<sup>70</sup> A noter que la Région Grand Est s'est doté d'un plan ambitieux de déploiement de l'internet très haut débit.

<sup>71</sup> Analyse INSEE Tissu productif ACAL Mars 2016

<i>Pôles de compétitivité</i>	<i>Localisation et description</i>	<i>Nombre d'établissements membres (2012)<sup>72</sup></i>
<b>Materialia</b>	Partagé entre la Champagne-Ardenne et la Lorraine, intervient dans les domaines des matériaux et procédés innovants de transformation et recyclage des métaux.	Total 91, dont - Lorraine : 51 - Alsace : 0 - Champagne Ardenne : 33 - Autres régions : 7
<b>Industries et agro-ressources</b>	Situé dans la Marne et dans l'Aisne, ce pôle favorise le développement de la chimie du végétal et des biotechnologies industrielles afin de substituer les matières premières d'origine pétrolière par des productions végétales.	Total 148, dont - Lorraine : 3 - Alsace : 2 - Champagne Ardenne : 29 - Autres régions : 116
<b>Hydreos</b>	En Meurthe et Moselle, le pôle a pour objectif d'accroître les performances du tissu économique local dans les métiers de l'eau.	Total 52, dont - Lorraine : 18 - Alsace : 15 - Champagne Ardenne : 0 - Autres régions : 19
<b>Fibres énergie</b>	Issu de la fusion des pôles "Fibres" et "Alsace Energivie" en janvier 2015, partagé entre la Lorraine et l'Alsace, ce pôle est dédié aux matériaux et aux bâtiments durables.	Total 248, dont - Lorraine : 67 - Alsace : 128 - Champagne Ardenne : 2 - Autres régions : 65
<b>Alsace biovalley</b>	Situé en Alsace, ce pôle soutient le développement des innovations thérapeutiques.	Total 47, dont - Lorraine : 0 - Alsace : 45 - Champagne Ardenne : 0 - Autres régions : 2
<b>Véhicule du futur</b>	Situé en Alsace, ce pôle favorise la synergie des différents acteurs dans les domaines des véhicules et des mobilités du futur.	Total 176, dont - Lorraine : 9 - Alsace : 61 - Champagne Ardenne : 0 - Autres régions : 115 (88 en Franche-Comté)

A côté de ces pôles de compétitivité, la région Grand Est dispose également d'outils communs aux trois anciens territoires régionaux, tels que l'appel à projet expérimental régionalisé du Programme d'investissements d'Avenir (PIA).

**L'appel à projet expérimental régionalisé du PIA piloté par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) vient renforcer les dispositifs de soutien à l'innovation et doit permettre d'accélérer la dynamique d'innovation des entreprises du Grand Est**

**Périmètre** : les trois territoires du Grand Est

**Montant** : Fonds de 20M€ abondé à parité par l'Etat et les trois anciens territoires régionaux et placé sous la gestion administrative de BPI France

**Objectifs** : soutien à deux types de projets d'innovation portés par des PME

- Des projets de "faisabilité" : projets de recherche, développement, innovation financée par le biais de subventions
- Des projets de "développement et industrialisation", notamment des projets d'investissements innovants, financés sous la forme d'avances récupérables

<sup>72</sup> Source : [www.competitive.gouv.fr](http://www.competitive.gouv.fr)

## 6.2 Les enjeux identifiés

- **L'appui à la transformation de l'appareil de production** (démarche Usine du Futur) afin de permettre le maintien et le développement des industries sur le territoire ;
- **L'accroissement de la fertilisation croisée inter-filières** permettant aux entreprises d'accroître leur différenciation et à la région Grand Est de se démarquer et de se positionner vis-à-vis notamment de ses régions voisines ;
- **La reconversion industrielle de certains territoires suite à leur désindustrialisation** (redéploiement d'une économie locale, reconversion des emplois, gestion des friches...);
- **Le développement des services aux entreprises afin d'enrayer le phénomène de désindustrialisation.** On constate en effet que les régions ayant le plus développé le secteur des services aux entreprises sont également celles pour lesquelles le recul de l'emploi industriel a été le moins marqué.
- Le passage des trois stratégies régionales de "spécialisation intelligente" à des programmes concrets **d'accès aux marchés de croissance identifiés** (santé, agro-alimentaire, énergie, mobilité).

### Différents enjeux spécifiques aux ICC<sup>73</sup> se dégagent :

- **La capacité à s'appuyer sur le numérique pour faire évoluer l'offre culturelle** et positionner les acteurs sur de nouvelles activités. Dans certains secteurs, le numérique est au cœur de l'activité (cinéma, audio-visuel, arts numériques), dans d'autres il permet de nouvelles formes de médiation culturelle (lieux patrimoniaux, musées, ...);
- **L'internationalisation qui comprend deux volets** : l'export et la coopération ;
- **Le financement dans un contexte budgétaire contraint.** Le développement des différentes formes de mécénat constitue un enjeu majeur pour le secteur ;
- **Le développement des échanges et des liens entre les entreprises** (industrielles, du numérique, etc.), les ICC et les autres acteurs culturels.

---

<sup>73</sup> Note de la Direction de la culture, du patrimoine et de la mémoire, *Premiers éléments contributifs à la réflexion sur le SRDEII, septembre 2016*

## 7 Recherche et innovation

---

### 7.1 Les principaux constats

**Constat : une présence de pôles universitaires et scientifiques majeurs et de grands équipements structurants**

Les acteurs publics tirent fortement la recherche régionale avec la moitié des chercheurs de la région travaillant pour le secteur public<sup>74</sup>. Le Grand Est se classe au 5ème rang des régions françaises en nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs (20 000).

La région bénéficie de cinq universités importantes, réunies depuis avril 2015 au sein de la Conférence des Universités de la région Grand Est :

- L'Université de Strasbourg, 87ème au classement de Shanghai, est la première Université française non-francilienne. Le projet d'IDEX (Initiative d'Excellence) « Par-delà les frontières, l'Université de Strasbourg » retenu en avril 2016 par un jury international lui permet de consolider une position d'université européenne hautement compétitive. Pluridisciplinaire, avec 200 diplômes proposés, elle regroupe près de 46 700 étudiants, dont 9 062 étudiants internationaux de 150 nationalités, 2 500 doctorants (environ 500 thèses soutenues tous les ans), 37 composantes dont 4 écoles d'ingénieurs, 1 école de management et 3 IUT, 10 écoles doctorales réunies au sein d'un collège doctoral de site et une antenne à l'Université de Haute Alsace, et 84 unités de recherche. Elle développe des pôles d'excellence en biologie, biotechnologie, médicament, chimie et physique des matériaux et s'appuie sur une recherche partenariale : 58 % des unités de recherche sont associées à un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), tels que le CNRS, l'INRA et l'INSERM. En 2016, 45 projets ont été soutenus dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. L'UNISTRA s'illustre aussi par 4 Prix Nobels en activité : Jean-Pierre SAUVAGE (Chimie 2016), Martin KARPLUS (Chimie 2013), Jules HOFFMANN (Médecine 2011), Jean-Marie LEHN (Chimie 1987). Enfin, l'UNISTRA est fortement impliquée à l'international, avec 60 formations internationales, 54 formations franco allemandes et le Campus Européen en 2016 par les Universités de Bâle, Fribourg-en-Brigau, Haute-Alsace et Strasbourg ainsi que le Karlsruher Institut für Technologie, afin de renforcer leur position à l'international en matière de formation et de recherche et d'attirer les meilleurs talents et idées.
- L'Université de Lorraine a l'ambition d'associer technologie et industrie autour de l'ARTEM, de l'Institut Jean Lamour (matériaux), de l'Institut Lafayette (optoélectronique) et du Biopôle (Biologie-Bioingénierie). Egalement retenu par un jury international, la labellisation nationale IDEX/ISITE s'accompagne d'un soutien financier de projets destinés à "installer la Lorraine comme terre de pointe dans les domaines des matériaux et de l'ingénierie". Porté par un consortium composé de l'Université de Lorraine, du CNRS, d'Inria, de l'Inra, de l'Inserm, du CHRU de Nancy, d'AgroParisTech et de GeorgiaTech Lorraine, elle est également soutenue par d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche internationaux, des entreprises, des collectivités territoriales. Son objectif est de " bâtir une université européenne positionnée en leader sur l'ingénierie systémique, avec une forte dimension de recherche technologique et une ambition de formation par la recherche ». Elle accueille près de 52 000 étudiants, dont 7 150 étudiants internationaux de 137 nationalités, 1 673 Doctorants au 01/03/2014, 3 700 enseignants et enseignants-chercheurs, 41 composantes dont 11 écoles d'ingénieurs et 8 IUT 60 laboratoires de recherche, 7 fédérations de recherche, 60 laboratoires en collaboration avec le CNRS, l'Inra, l'Inria et l'Inserm structurés en 10 pôles scientifiques, 1 Unité de service et de recherche (USR) et 8 écoles doctorales. Sont associés dans la chaîne de

---

<sup>74</sup> Source : FNAU (2015), La Grande région Est en mouvement, L'éclairage des agences d'urbanisme.

valorisation : l'Institut Carnot ICEEL, l'incubateur lorrain et les pôles de compétitivité (Materalia, Hydreos, Fibres-Energivie).

En matière de formation, elle compte 11 écoles d'ingénieurs et 1 prépa, 47 formations franco-allemandes et 5 collèges doctoraux.

- L'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), université pluridisciplinaire et multi-sites (Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières et Chaumont) accueille environ 25 000 étudiants. Ses 31 unités de recherche labellisées (dont 3 UMR CNRS, 1 Inserm, 1 INRA et 1 INERIS) portent une stratégie scientifique articulée autour de 4 pôles scientifiques d'applications en interface : Agrosciences, Environnement, Biotechnologies et Bioéconomie ; Sciences du numérique et de l'Ingénieur ; Santé ; Sciences de l'Homme et de la Société. Membre du regroupement universitaire de l'académie de Reims, l'URCA développe des partenariats stratégiques, au niveau régional (UTT, AgroParisTech, Centrale SupElec, Neoma BS ou groupe ESC Troyes), interrégional (CGE, Institut Carnot MICA, INERIS), transfrontalier (UMons, ULg, RWTH Aachen) et international, et porte notamment huit chaires « industrielles » et « partenariales ». L'URCA est par ailleurs membre des pôles de compétitivité à vocation mondiale IAR et Materalia ; du Centre Européen de Biotechnologie et de Bioéconomie ; de la plateforme technologique Platinum3D et de la SATT Nord. Dans une logique de coopération étroite avec le tissu économique et industriel, elle met à disposition des partenaires extérieurs ses six plates-formes scientifiques et techniques : la Maison de la simulation (développement du calcul haute performance) avec le supercalculateur ROMEO (Equipex equip@meso), Planet (analyse des Biomolécules), Santé (Imagerie labélisée IBISA, cytométrie), CERFE (Eco-éthologie), Nano'Mat (nanotechnologies) et NUM3D (prototypage rapide, numérisation 3D, ingénierie numérique). Elle participe aux projets d'investissements d'avenir « infrastructure nationale : BioBanque » et « Cœur de filière du numérique - 3D NeuroSecure ».
- L'Université de Haute-Alsace à Mulhouse accueille 7 730 étudiants, dont 19,5% d'étudiants internationaux de 92 nationalités, 261 doctorants, 8 composantes dont 2 écoles d'ingénieurs ENSISA ENSCMu partenaires du groupe INSA et 2 IUT, 5 écoles doctorales co-accréditées avec l'Université de Strasbourg et 2 écoles associées avec l'Université de Strasbourg, 15 laboratoires de recherche dans 3 pôles (Chimie, Physique, Matériaux, Sciences pour l'Ingénieur, Sciences Humaines et Sociales. A noter la place particulière qu'occupe l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse, seule unité mixte de recherche avec le CNRS et dont la compétence en matière de matériaux est particulièrement reconnue.  
En outre, elle propose une offre de formation à fort caractère professionnalisant (12% des étudiants en apprentissage, 2 écoles d'ingénieurs, l'ENSISA et l'ENSCMu, 674 étudiants dans formations bi ou trinationale, une Initiative D'excellence En Formation Innovante avec le centre de compétence transfrontalier Novatris) ; un positionnement sur le développement du numérique (l'UHA a décroché le label "Grande école du numérique", formation unique en France). La recherche partenariale y est très développée (en 2015, par exemple, 44 contrats de recherche avec la SATT Conectus).
- L'Université Technologique de Troyes (UTT) accueille près de 2 600 étudiants, dont 24 % de nationalités étrangères et 40 nationalités étrangères (dans le cadre de diplômes internationaux avec des universités étrangères), 156 doctorants en cours, 154 enseignants-chercheurs, et une unité mixte de recherche : l'Institut Charles Delaunay dans les disciplines majeures des domaines de l'ingénierie, des sciences et technologies de l'information et des sciences humaines et sociales.  
Elle est adossée à 1 école doctorale, des plateformes technologiques de haut niveau. L'UTT est par ailleurs associée, dans la chaîne de valorisation à l'Institut Carnot UT, au SATT Grand-Est et aux Pôles de compétitivité (Materalia, Minalogic, IAR). L'université est aujourd'hui parmi les 10 écoles d'ingénieurs les plus importantes en France. Enfin, l'UTT est membre de la European University Association (EUA) et fait partie de la COMUE de Champagne.

A ces cinq universités qui représentent un potentiel de plus de 180 000 étudiant(e)s et de plus de 11 000 chercheurs et qui forment plus de 1 000 docteurs chaque année, s'ajoutent également :

- Les grands organismes de recherche : CNRS, CEA, INSERM, INRIA, etc. ;
- Les grandes Ecoles : Ecole de management de Strasbourg, Ecole Nationale d'Administration, ICN Business School, Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg, Ecole nationale supérieure de chimie de Mulhouse, Groupe ESC Troyes, ), Ecole Nationale d'Art et de Design, NEOMA, Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, Ecole des Mines, etc.

Ces pôles universitaires se sont engagés dans une stratégie de partenariat avec leurs homologues des régions transfrontalières.

- Les universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Strasbourg, Haute Alsace et le Karlsruher Institut für Technologie forment la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur (EUCOR) et ont créé en décembre 2015 le groupement européen de coopération territoriale (GECT) « EUCOR - Campus européen ». S'inscrivant dans une stratégie commune de recherche, de formation et d'échanges, le Campus européen constitue le noyau de la Région scientifique transfrontalière du Rhin supérieur. Il a pour mission de cristalliser les compétences et potentiels des 15 000 enseignants-chercheurs, 11 000 doctorants et 115 000 étudiants afin de constituer un espace scientifique et académique sans murs ni frontières à rayonnement international. Le budget global des cinq universités partenaires s'élève à 2,3 milliards d'euros<sup>75</sup>.
- L'Université de Lorraine développe la coopération franco-allemande avec la création en 2012 du CFALOR (Centre Franco-Allemand de Lorraine) chargé de fédérer l'ensemble des actions en formation et en recherche s'appuyant sur des partenariats avec des universités germaniques, dont les universités de la Sarre et de la Rhénanie Palatinat constituent le socle.
- Par ailleurs, une coopération universitaire internationale est engagée dans le cadre d'un programme INTERREG : le projet « Université de la Grande Région » associe six universités de cette entité transnationale (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg, Lorraine, Wallonie), représentant quelque 115 000 étudiants et 6 000 enseignants et chercheurs.
- L'Université de Reims Champagne-Ardenne est quant à elle engagée dans un projet-phare de recherche médicale associant neuf pays européens : elle dirige la plateforme technologique du projet NAMDIATREAM permettant, grâce aux nanotechnologies et aux matériaux de pointe, de diagnostiquer de façon précoce trois types de cancers communs (poumon, sein, prostate)<sup>76</sup>.

A noter également que les relations entre le Grand Est et l'Allemagne restent exemplaires pour ce qui concerne la coopération dans l'enseignement supérieur. En effet, pour la rentrée 2015/2016, l'Université franco-allemande recensait pas moins de 71 cursus franco-allemands. Le Grand Est se situe ainsi très largement devant l'Ile de France (près d'une quarantaine de cursus bilatéraux). On notera que c'est en Lorraine qu'on trouve le plus de cursus franco-allemands (37) devant l'Alsace (32) et la Champagne-Ardenne (2). En Lorraine, c'est le site de Metz qui en accueille le plus avec 23 contre 17 pour Nancy. Les villes de Strasbourg, Mulhouse-Colmar, Reims et Troyes en accueillent respectivement 24, 8, 1 et 1. Les établissements de l'enseignement supérieur en Grand Est n'entretiennent pas que des relations avec leurs homologues issus des Länder frontaliers, mais également avec des universités de Bavière (Augsburg et Bamberg), de Rhénanie du Nord-Westphalie (Ostwestfalen-Lippe et Mönchengladbach/Krefeld), de Berlin, de Saxe (Dresde), du Brandebourg (Frankfurt/Oder), de Hesse (Frankfurt/Main). Et inversement, les établissements d'enseignement supérieur des Länder frontaliers n'entretiennent pas des relations exclusives avec ceux du Grand Est.

---

<sup>75</sup> <http://www.eucor-uni.org/fr/eucor-le-campus-europeen>

<sup>76</sup> CESER ACAL, Une région transfrontalière, européenne, internationale pour un développement intelligent, durable, inclusive et équilibré, Octobre 2015

**Constat : un écosystème riche d'acteurs au service du transfert de technologie<sup>77</sup> mais dont la lisibilité est à renforcer<sup>78</sup>**

Le Grand Est accueille 31 structures dédiées au transfert de technologie<sup>79</sup> (soit 12% au plan national) avec notamment l'IRT M2P dédiés aux matériaux et procédés, trois SATT (Conectus Alsace, Nord et Grand Est), des Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologies (CRITT), des instituts Carnot, le CEA Tech et des plateformes technologiques.

Elle héberge également sur son territoire :

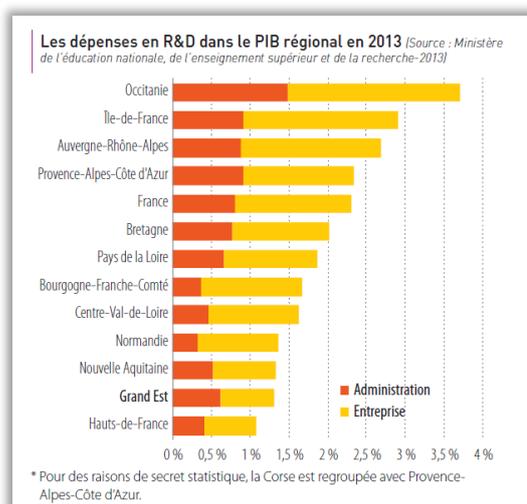
- 6 pôles de compétitivité : Industries et Agro-Ressources (valorisation non alimentaire des végétaux), Fibres-Energivie né de la fusion des Pôles Alsace-Energivie et Fibres (matériaux pour le bâtiment), Materialia (matériaux et procédés), Véhicule du futur (transport et mobilité), Hydreos (eau), Alsace Biovalley (santé) ;
- Plusieurs grappes d'entreprises dont Green Valley sur l'énergie, le Pôle YES sur les énergies renouvelables, le Pôle de compétences aménagement de la maison sur le bâtiment, Rhénatic sur les TIC et la santé, le PLAB (Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois) sur les matériaux et AERIADES sur l'aéronautique et Nogentech (instruments de chirurgie et prothèses) ;
- Plusieurs Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) ;
- 4 incubateurs et 5 Centres Européens d'Entreprises en Innovation ;
- 3 agences de soutien à l'innovation : Alsace Innovation, ID Champagne-Ardenne et le Centre de Ressources Régional de Lorraine.
- le centre franco-allemand de cybersécurité pour l'Europe

La région accueille à Reims le supercalculateur ROMEO, à Nancy le supercalculateur et simulateur EXPLOR, la plateforme Tube Daum pour les nanomatériaux et de grandes infrastructures en biologie en Alsace. le Grand Est dispose donc d'une puissance de calcul et de simulation importante.

**Constat : un investissement privé dans la R&D encore relativement faible et spécialisé dans les branches industrielles de moyenne technologie**

Avec 1,9 milliards de dépenses de R&D en 2012, la région consacre 1,4% de son PIB à ces dépenses quand la moyenne nationale est à 2,2%. Alors qu'en moyenne nationale, les entreprises réalisent 65 % de ces dépenses, dans la région Grand Est, cette part culmine à 53 %<sup>80</sup>.

19% des dépenses en R&D des entreprises sont concentrées sur les industries manufacturières de haute-technologie (contre 35% au niveau national). 42% concernent les industries manufacturières de moyenne-haute technologie (contre 30% au niveau national). Enfin, les industries manufacturières de moyenne-faible technologie captent 18% de ses dépenses (contre 7% au niveau national)<sup>81</sup>.



<sup>77</sup> Source : CESER

<sup>78</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

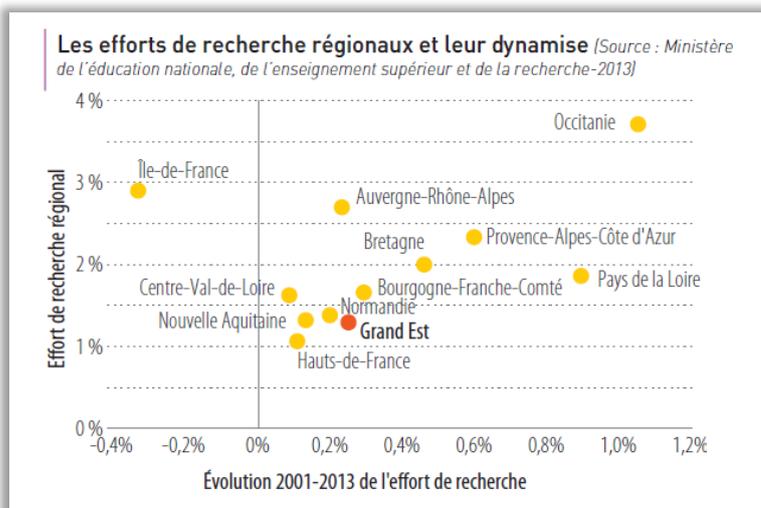
<sup>79</sup> source : CESER

<sup>80</sup> Données MESR, calculs Technopolis

[http://infocentre.plejade.education.fr/silene/notice.html?code=26015&query=%253A\\*&history=P3F1ZXJ5PSolMjUzQS0mc2ygdD1wdWJsaWNhdGlvbiUyNTIwZGVzYyZhZGRmYWNldD10aGVtZXMI0eElMjUyMlJlY2hlcmNoZSUyNTIyJmXhYmVsRmFjZXQ9VGglQzMIQThZSslMoErUmVjaGVyY2hlJmZhY2VoczolNUIlNUQ=](http://infocentre.plejade.education.fr/silene/notice.html?code=26015&query=%253A*&history=P3F1ZXJ5PSolMjUzQS0mc2ygdD1wdWJsaWNhdGlvbiUyNTIwZGVzYyZhZGRmYWNldD10aGVtZXMI0eElMjUyMlJlY2hlcmNoZSUyNTIyJmXhYmVsRmFjZXQ9VGglQzMIQThZSslMoErUmVjaGVyY2hlJmZhY2VoczolNUIlNUQ=)

57% des dépenses privées sont concentrées sur les secteurs suivants : industrie automobile, industrie pharmaceutique, fabrication de machines et d'équipements non électriques et métallurgie<sup>82</sup>.

La faiblesse des efforts de R&D des entreprises régionales se lit également au travers des données relatives au crédit impôt-recherche : en 2013, le Grand Est ne pèse que 5,7% des bénéficiaires et 3,1% des dépenses déclarées au niveau national.



Avec 543 brevets publiés en 2012, la région se classe en troisième position des régions françaises (hors Ile-de-France).

**Constat : des domaines d'innovations reconnus et soutenus mais une culture de l'innovation au sein des PME/TPE encore insuffisante**

La Région met en avant un certain nombre de domaines d'excellence qui correspondent aux Domaines D'activités Stratégiques (DAS) des S3 des territoires régionaux<sup>83</sup> :

- Santé et silver économie ;
- Bio-économie ;
- Matériaux ;
- Gestion durable des ressources naturelles et de l'énergie (présents dans les trois anciens territoires régionaux)
- Usine du futur.

Ces domaines sont complètement cohérents avec les forces académiques d'une part, et avec les pôles de compétitivité et grappes d'entreprises de son territoire, d'autre part.

Les résultats régionaux de l'enquête communautaire sur l'innovation de 2012 montrent que le Grand Est présente un profil proche de celui de la France en général, avec 53% des entreprises de plus de 10 salariés de l'industrie, manufacturière, extractive et autres, du commerce de gros, du transport entreposage, de l'information et communication, des activités financières et d'assurance et des activités scientifiques et techniques qui sont innovantes (53% également au niveau national). 37% de ces entreprises sont technologiquement innovantes en Grand Est comme en France en général.

Pour autant, le Grand Est reste marqué par une culture de l'innovation encore insuffisante, notamment au sein des PME et des TPE. Par exemple, avec 177 bénéficiaires du CII en 2013, Grand Est pèse seulement 5,1% du total des bénéficiaires et ne représente que 4,6% des dépenses déclarées.

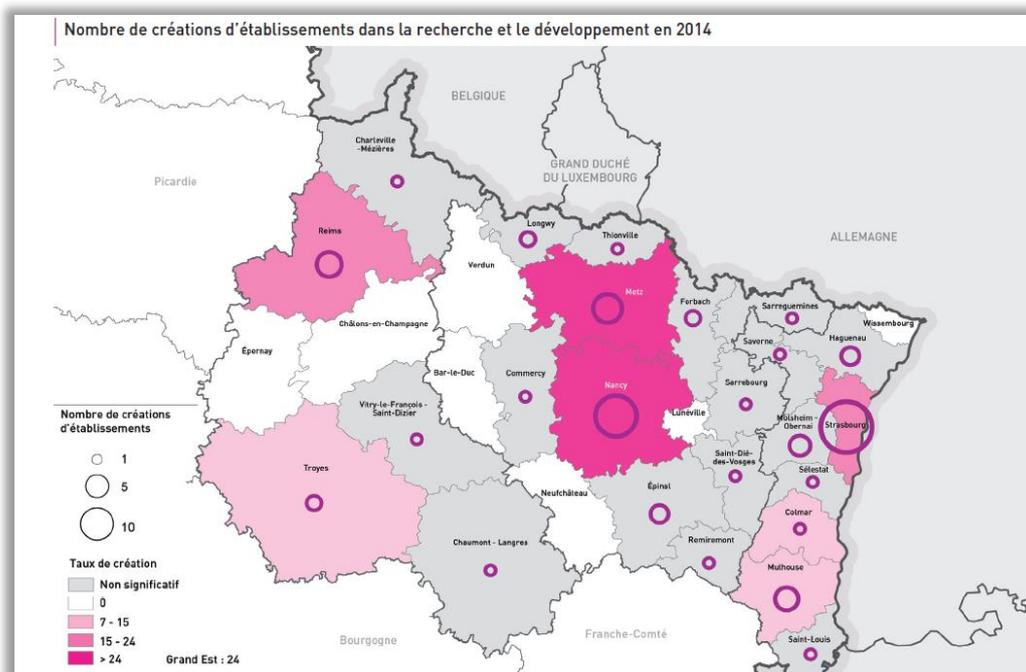
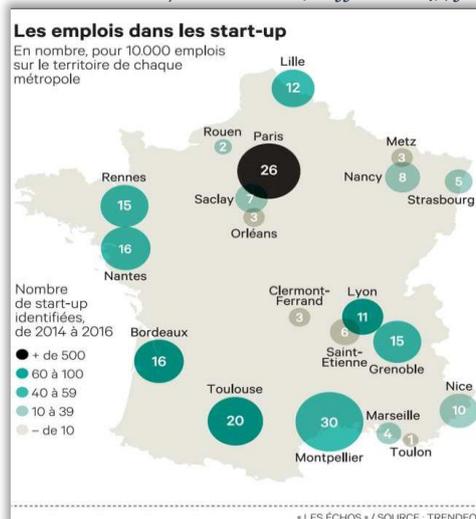
<sup>81</sup> Données MESR, calculs Technopolis

<sup>82</sup> Source : FNAU (2015), La Grande région Est en mouvement, L'éclairage des agences d'urbanisme.

<sup>83</sup> Atlas Grand Est

Elle reste également marquée par une difficulté à nouer des partenariats durables entre PME et recherche, et entre PME et Grands groupes ou ETI. Ses performances en matière de création de start-up innovantes sont également en retrait par rapport à d'autres régions françaises eu égard à son poids dans la recherche française.

Source : Trendeo / Les Echos (chiffre 2014), juin 2016



## 7.2 Les enjeux identifiés

**La région Grand Est possède un potentiel remarquable lié à la présence d'une recherche publique forte, mais pas toujours en lien avec les forces industrielles**, et qui ne se traduit pas toujours par du transfert de technologies, des innovations mises sur le marché, de la création de start-ups innovantes en capacité de croître sur le territoire.

**La région a tous les instruments qu'il lui faut pour réaliser du transfert de technologie mais souffre d'un déficit de culture de l'innovation** pour y parvenir. La création de richesse passe par l'effectivité de ce transfert, par des innovations technologiques et non-technologiques (organisationnel, marketing).

Cela passe notamment par le renforcement du passage de la création de connaissances et de technologies à la création de richesse et d'emploi sur la base des connaissances produites sur le territoire.

En premier lieu, cela implique de continuer à renouveler sa fabrique industrielle et à déployer des projets liés à l'usine du futur, par le renforcement de secteurs comme la silver économie ou la santé qui sont des domaines de spécialisation partagés par les trois territoires régionaux.

- **L'amélioration de la lisibilité et de la visibilité des acteurs et de l'offre de soutien à l'innovation**

**La région est forte d'un écosystème de la recherche et de l'innovation riche.** L'un des enjeux principaux aujourd'hui est l'amélioration de la lisibilité et de la visibilité des acteurs et de l'offre de soutien à l'innovation. Cela s'avère nécessaire afin de renforcer l'efficacité du transfert de technologies au sein des entreprises. Cette réalité est d'ailleurs partagée par ces dernières<sup>84</sup>.

- **La création de valeur et d'emploi dans des secteurs intensifs en connaissance et en technologie**

**La région Grand Est dispose d'un outil de recherche académique et industriel très fort dans les domaines de la santé et des matériaux** notamment. Un enjeu consiste à structurer ce potentiel au niveau de la nouvelle géographie régionale. Cela passe notamment par la redéfinition des actions des pôles de compétitivité sur ces domaines (voir supra).

- **Le développement de l'Industrie du Futur**

**La région possède des acteurs forts sur les matériaux** en matière académique et bénéficie de la présence d'un IRT, de pôles de compétitivité et de grappes qui sont également des atouts qui doivent lui permettre de devenir une place forte sur l'Industrie du Futur.

- **Le maintien de l'excellence sur certains domaines de spécialisation le développement des fertilisations croisées entre domaines/technologies/marchés**

Le Grand Est est visible sur le plan académique sur quelques domaines ou souhaite le devenir. Cela nécessite de bien définir les interconnexions entre les différents instruments liés aux S3 et aux Programmes Opérationnels européens. La Région peut s'appuyer sur une certaine cohérence entre ses domaines de spécialisation. Tout l'enjeu est donc bien d'avancer de manière cohérente sur les trois S3.

- **L'insertion transfrontalière et européenne pour bénéficier de transferts de connaissances et de technologies**

Fort de ses frontières avec quatre pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse), un enjeu de la région est de profiter de cette position pour d'une part bénéficier de transferts de connaissances et de technologies et créer de la richesse et de l'emploi à partir de ces transferts et d'autre part, essaimer et exporter les savoir-faire régionaux auprès de ses voisins.

---

<sup>84</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

Le Grand Est est historiquement lié aux régions étrangères voisines (la Lorraine avec la Grande Région et l'Alsace avec la Région Métropolitaine Tri-nationale du Rhin Supérieur). Aujourd'hui, l'enjeu est la définition d'une stratégie de partenariats en s'appuyant sur ce qui est fait et en le rationalisant pour permettre une diffusion effective des technologies, des savoir-faire, etc. dans toute la région.

- **Le renforcement des relations PME-Grands Groupes-Recherche**

**Riche en structures de soutien, il est important de rationaliser et de structurer l'offre pour permettre le renforcement du transfert de technologie dans l'économie.** Cela passe notamment par l'accompagnement des pôles de compétitivité sur l'élargissement de leur périmètre géographique et implique de s'appuyer sur ce qui a été construit sans tout remettre en cause. L'évaluation des pôles de compétitivité de 2016 montre que les pôles doivent construire une offre de services à leurs entreprises qui doit être pensée par rapport à l'existant et aux besoins des entreprises<sup>85</sup> et des territoires.

- **Le passage plus rapide de l'innovation ou du *Proof of concept* à l'industrialisation**

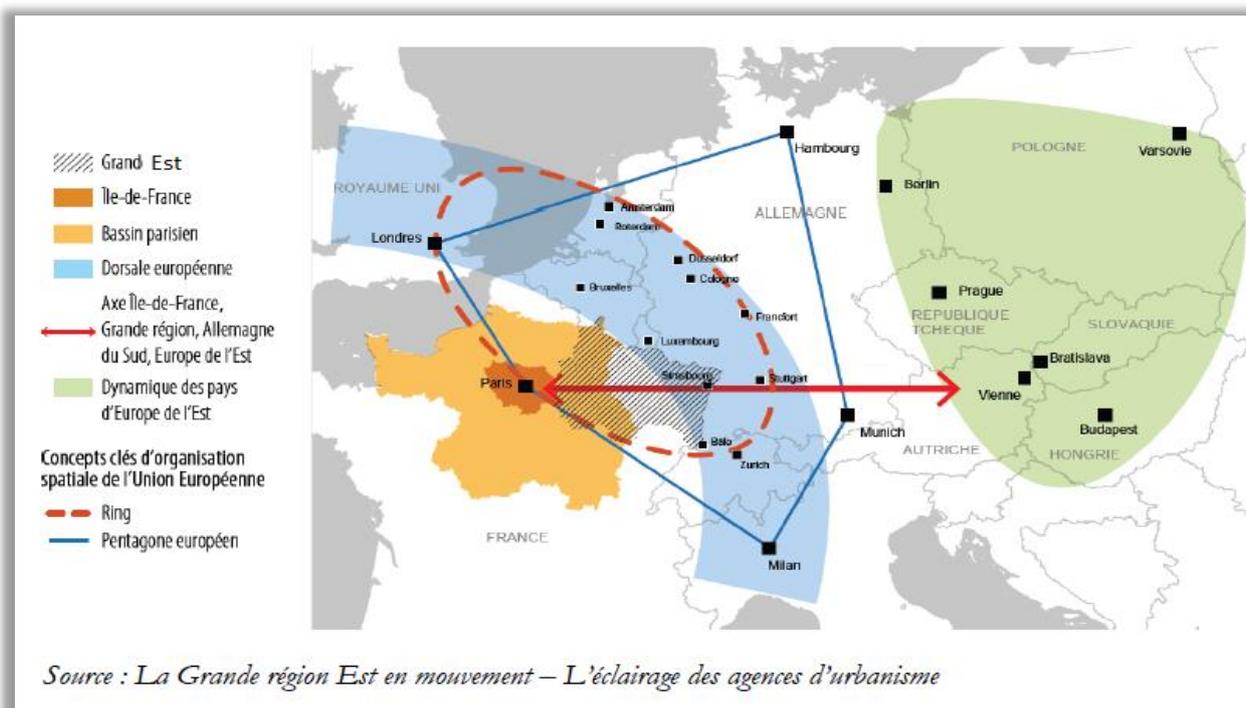
**Les institutions et les entreprises de la région Grand Est disposent d'une bonne capacité d'innovation. Cependant, seule une minorité d'innovations parvient sur le marché. L'accès au financement, l'accès au premier client dans une logique de test et d'expérimentation, l'accès aux compétences dans les phases de première commercialisation sont des verrous importants qu'il convient de lever.**

---

<sup>85</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

## 8 Internationalisation et attractivité

La région Grand Est se situe pour partie dans la « grande dorsale européenne », encore appelée « mégapole européenne ». Cet espace se définit comme densément peuplé et fortement urbanisé, et concentrant une grande partie de la création de richesses et des flux de l'Europe occidentale. Avec ses quatre pays frontaliers au Nord et à l'Est, la région Grand Est dispose d'une localisation géographique a priori attractive et développe des échanges de capitaux, de marchandises et de personnes très



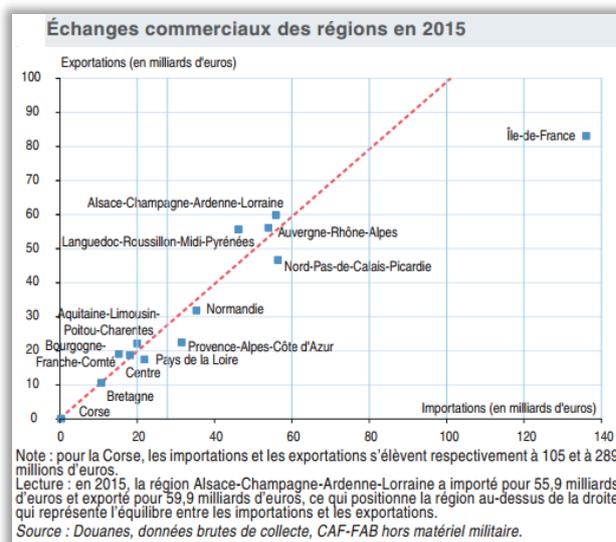
importants, particulièrement avec ses pays voisins.

### 8.1 Les principaux constats

**Constat : un réel dynamisme des exportations régionales notamment de produits industriels vers des zones géographiques de proximité**

Avec 60 milliards d'euros d'exportations et 55,9 milliards d'euros d'importations en 2015, la région Grand Est représente au niveau national 13,5 % des biens vendus et 11 % des biens achetés à l'étranger. Elle contribue ainsi pour 12,2 % à l'ensemble des échanges extérieurs de la France. Par ailleurs, plus de la moitié du chiffre d'affaires à l'exportation de l'Alsace (63%) et de Lorraine (56%) sont réalisées par des filiales sous contrôle étranger (cette part est de 20% pour la Champagne Ardenne).

En cinq ans, les exportations de la région ont plus progressé que les importations, et ce, particulièrement en 2014 et 2015, où leur croissance a été 3 fois plus importante que celle des importations.



Le Grand Est se place ainsi au 2<sup>ème</sup> rang des régions françaises pour les exportations (derrière l’Ile-de-France) et au 3<sup>ème</sup> rang pour les importations (juste après les Hauts-de-France et l’Ile-de-France)<sup>86</sup>.

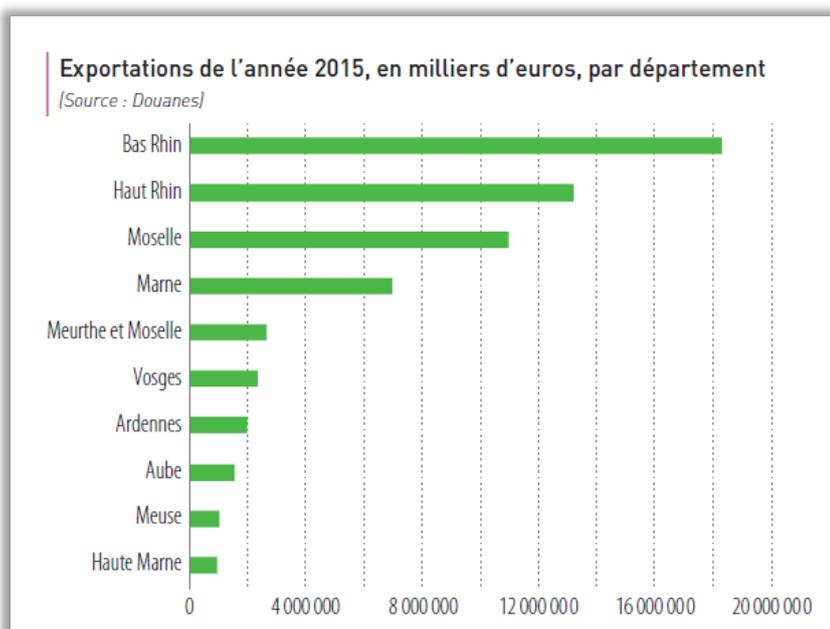
En 2015, son solde des échanges extérieurs progresse, et atteint 4 milliards d’euros, contre 2,7 milliards d’euros en 2014.

- **Des exportations qui se révèlent très différentes d’un département à l’autre du Grand Est<sup>87</sup>**

Quatre départements pèsent pour 82% des exportations du Grand Est. Il s’agit de la Moselle, la Marne, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

Les départements de l’Alsace se révèlent traditionnellement plus exportateurs que les autres, ce qui s’explique essentiellement par la forte implantation locale d’entreprises allemandes et suisses, sur des secteurs très diversifiés. Dans le Bas-Rhin, ce sont les IAA, la fabrication de machines et équipements, matériels de transport, chimie et pharmacie...). Dans le Haut-Rhin, la chimie, le textile, la fabrication de machines et équipements, et les matériels de transport qui prédominent.

La performance de la Marne s’explique par la qualité des vins de Champagne et la présence d’un pôle pharmaceutique. Ces deux activités concentrent 75% des exportations de ce département, ce qui implique une certaine fragilité de l’économie locale.



En Moselle, 64% des exportations concernent les secteurs automobile, fabrication de machines et équipements et la métallurgie, et la fabrication de produits métalliques.

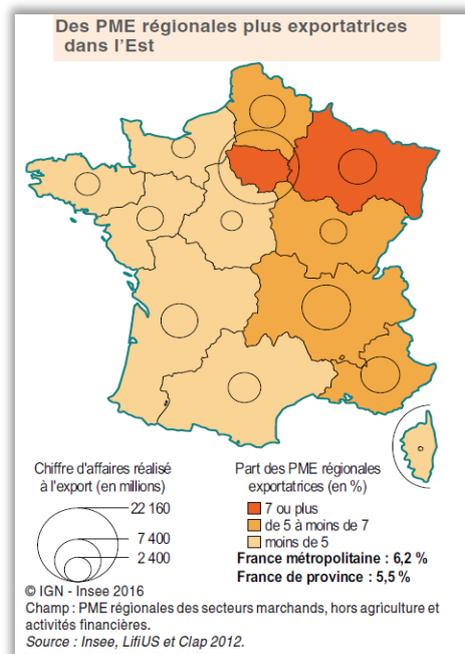
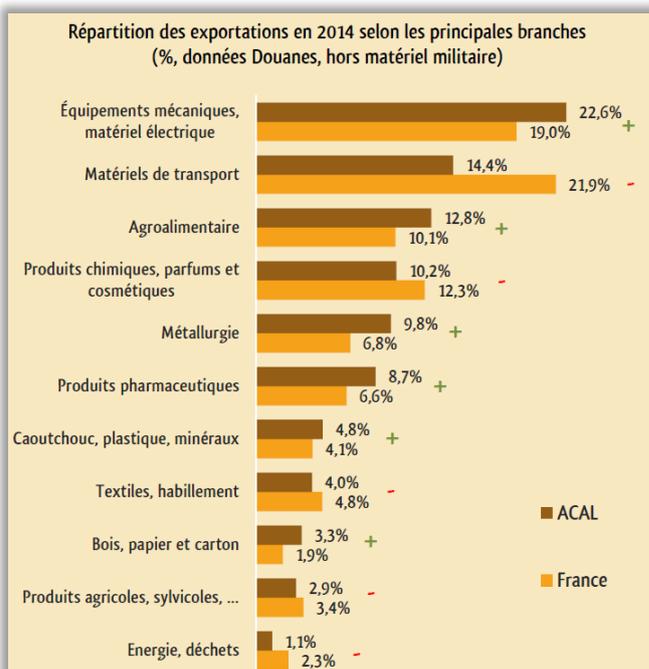
- **Une plus forte propension à exporter de la part des PME de la région Grand Est que celles de l’hexagone**

En 2012, 7,8% d’entre elles ont réalisé une partie de leurs chiffres d’affaires à l’export. Cette proportion place la région Grand Est en tête des régions françaises, juste après l’Ile-de-France (8,7%), mais nettement devant les autres régions, notamment celles qui sont également frontalières<sup>88</sup>.

<sup>86</sup> INSEE Analyses ACAL 14600 PME régionales exportatrices Avril 2016

<sup>87</sup> Agences d’Urbanisme du Grand Est – La Trajectoire économique du Grand Est - 2016

<sup>88</sup> INSEE mai 2016 Comm. Ext .



### Focus sur le profil des PME exportatrices en région :

#### ✓ Des PME exportatrices régulières

Les 3/4 de ce chiffre d'affaires à l'export en région Grand Est, proviennent de PME, exportatrices régulières, présentes sur les marchés internationaux depuis au moins de 6 ans. Seuls 14% des PME régionales réalisant leur chiffre d'affaires à l'export en 2012 sont des primo- exportatrices.

#### ✓ Des PME aux performances en lien avec leur intensité à l'export

En 2012, leur chiffre d'affaires moyen est 7,4 fois plus élevé que celui des PME non exportatrices (en région, ainsi qu'en France métropolitaine hors Ile-de-France). Par ailleurs, il existe une corrélation entre leur productivité, qualifications et salaires et leur intensité à l'export.

#### ✓ Une ouverture à l'international croissante avec la taille des PME

Les grandes PME sont mieux placées pour aller à l'exportation. En effet, avec un effectif salarié moyen de 8,5 équivalents temps plein, les entreprises exportatrices emploient près de 6 fois plus de salariés que les autres. **La taille des entreprises joue donc un rôle majeur pour accéder aux marchés internationaux**, notamment par la mise en place de moyens humains plus importants. A noter cependant qu'elles sont nettement moins nombreuses que les autres.

#### • Des exportations en cohérence avec l'orientation productive de l'économie régionale

Le tissu productif local est en effet plus orienté qu'ailleurs vers les activités industrielles (20.6% des PME exportatrices en 2012) et le transport-entrepôt (6.2% des PME exportatrices en 2012). De même, le commerce constitue un autre secteur rassemblant de nombreuses PME exportatrices (40.7%).

En 2014, plus de 76% des exportations du Grand Est se concentrent dans 5 secteurs de production : les équipements mécaniques, matériels électriques ; les matériels de transport (principalement l'automobile) ; l'agroalimentaire ; les produits chimiques, parfums et cosmétiques et produits pharmaceutiques ; les produits métallurgiques et métalliques<sup>89</sup>. Ces 5 secteurs représentent 74% des importations de la région. Au niveau national, ils représentent 70% des exportations et 56% des importations.

<sup>89</sup> CESER Juin 2015 – Premiers Eléments sur la situation économique, sociale et environnementale

- **Un positionnement géographique privilégié favorisant les échanges européens de proximité<sup>90</sup>**

Le rôle joué par la proximité géographique des marchés étrangers sur le développement du commerce international est incontestable : les PME exportatrices sont majoritairement implantées au Nord et à l'Est du territoire, le long des frontières.

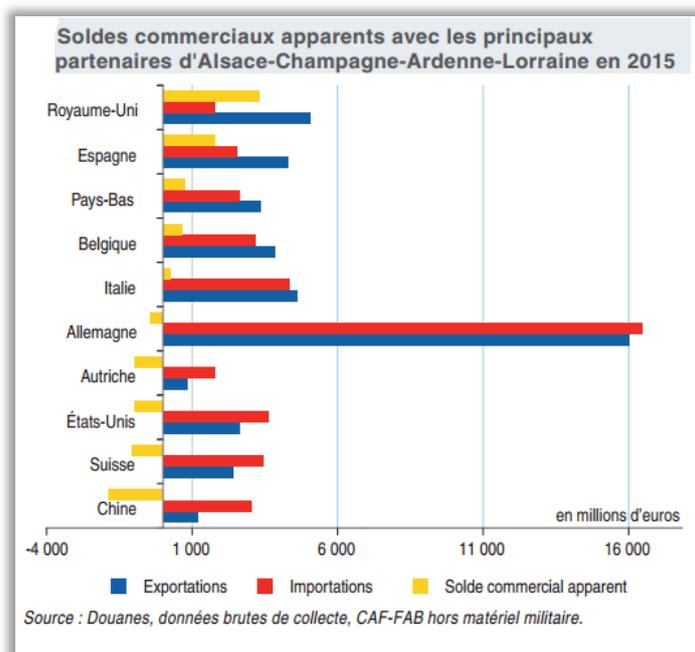
Une large part des exportations des PME françaises est destinée aux pays voisins. C'est encore plus le cas pour la région Grand Est. La libre circulation des biens et services, les dispositions favorables aux échanges intracommunautaires et l'absence de risque majeur dans la zone euro, constituent des facteurs particulièrement favorables.

La région Grand Est échange près des ¾ de ses produits avec l'Union Européenne (73% de ses exportations). L'Allemagne est de loin le premier partenaire de la région (27 % des exportations et 29% des importations). Elle est suivie de l'Italie, de la Belgique, et de l'Espagne. Ces 4 pays regroupent près de la moitié des échanges commerciaux.

A noter que la région réalise néanmoins son solde commercial le plus élevée avec un pays situé hors zone euro, et prochainement hors Union Européenne : le Royaume-Uni (5<sup>ème</sup> place).

En revanche, la proximité avec le Luxembourg, et la Suisse ne se traduit pas pour autant par davantage d'opportunités commerciales pour les PME de la région<sup>91</sup>.

**A noter que l'année 2015 a été marquée par une balance commerciale légèrement négative pour le Grand Est dans ses relations avec l'Allemagne (- 410 millions d'€).** On notera d'ailleurs que ce déficit économique est à trouver dans une balance commerciale Alsace-Allemagne très négative (de près de 2 milliards d'€). Ce déficit commercial porte préjudice au développement de la région et peut s'expliquer par des facteurs conjoncturels mais également par une concurrence plus importante.



- **Des Plans Régionaux d'Internationalisation des Entreprises aux priorités de secteurs et de zones géographiques pas toujours communs**

Les trois territoires d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine disposent chacun de Plans Régionaux d'Internationalisation des Entreprises (PRIE) et ont endossé leur rôle de pilote de ces stratégies afin d'identifier et d'accompagner au mieux les entreprises à l'export.

Si certains secteurs d'intervention prioritaires sont communs aux trois plans (comme les IAA, l'automobile, puis les produits chimiques, parfums et cosmétiques et produits pharmaceutiques ...), leurs zones d'intervention sont à mettre en cohérence (cf. tableau comparatif ci-après).

<sup>90</sup> CESER oct. 2015 une région transfrontalière, européenne et internationale

<sup>91</sup> INSEE mai 2016

		Comparatif des secteurs et zones d'intervention prioritaires des 3 PRIE Légende : En rouge les pays ou zones communs aux 3 PRIE et en gras les priorités partagées par 2 des 3 territoires Source : Région Grand Est		
SECTEURS		ALSACE	CHAMPAGNE-ARDENNE	LORRAINE
priorité A	Agroalimentaire solide	Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Japon, Chine, USA, Russie		
		Europe (en priorité Suisse), Moyen-Orient	Singapour, Scandinavie	ASEAN, Algérie, Brésil, Canada, Hong Kong, Emirats Arabes Unis, Pays scandinaves
	Agroalimentaire liquide	Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Japon, Chine, USA, Russie		
		Europe (en priorité Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, Norvège, Suède, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Suisse), Canada, Brésil	Singapour,	ASEAN, Algérie, Brésil, Canada, Hong Kong, Emirats Arabes Unis, Pays scandinaves
	Environnement, Bâtiment et Transport Durables	Allemagne, Maghreb, Turquie		
		Europe, Canada, Afrique Subsaharienne	Brésil, Chine, Inde, Russie et Pays du Golfe	Emirats Arabes Unis, Chine, Etats-Unis, Indonésie, Inde, Russie
	Bâtiment, Second-Œuvre	Allemagne, Maghreb, Moyen-Orient/Pays du Golfe, Russie		
		Europe (en priorité Suisse), Asie Centrale (Kazakhstan, Azerbaïdjan), Japon	Brésil, Chine, Inde, Turquie	/
	Ferroviaire	Allemagne, Maghreb, Moyen-Orient/Pays du Golfe, Inde, Chine, Brésil		
		Europe (UK, Suède, Danemark, Finlande, Norvège)	Russie, Turquie	Etats-Unis, Indonésie, Russie, Turquie
Automobile	Allemagne, Maghreb, Chine, Russie			
	Europe (Suisse, Autriche)	Brésil, Inde, Turquie et Pays du Golfe	Emirats Arabes Unis, Etats-Unis, Indonésie, Inde, Turquie	
Aéroportuaire, Aéronautique	Allemagne, Maghreb, Moyen-Orient/Pays du Golfe			
	Europe, Afrique Subsaharienne, Amérique du Sud	Brésil, Chine, Inde, Russie, Turquie	Chine, Etats-Unis, Indonésie, Inde, Russie, Turquie	
Produits pharmaceutiques, biotechnologies	Allemagne, Suisse, USA			
	Europe, Canada, Japon, Corée du Sud	Chine, Russie, Inde et Brésil	/	
Robotique, Imagerie et Dispositifs Médicaux (S3)	Allemagne, Suisse, USA, Russie			
	Europe, Canada, Japon, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est	Chine, Inde et Brésil	Canada, Chine, Algérie	
Cosmétiques	Allemagne, Suisse, USA, Chine, Russie			
	/	Inde et Brésil, Japon, Corée	Canada, Algérie	
Priorités B et C	Equipements des IAA, machines agricoles et équipements viti-vinicoles	Espagne, Portugal, Italie, Maghreb, Russie		
		Europe, Afrique Subsaharienne	USA, Australie, Kazakhstan, Ukraine, Chine, Chili et Mexique, Asie centrale, PECO,	ASEAN, Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Hong Kong, Emirats Arabes Unis, Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, Pays scandinaves
	TIC, Audiovisuel	Allemagne, Royaume-Uni, USA		
		Europe, Canada	Maroc, Chine	Espagne, Qatar, Inde
	Mécanique	Allemagne, Royaume-Uni, USA		
		Europe (en priorité Allemagne, Suisse), Maghreb, BRICS, Amérique du Nord	/	/
	Plasturgie, Electronique	Allemagne, Inde		
		Belgique, Suisse, Maghreb, BRIC	/	Espagne, Etats-Unis, Royaume-Uni, Qatar
Equipements industriels et sécurité	Allemagne, Royaume-Uni, USA			
	Maghreb, Afrique Subsaharienne, Moyen-Orient, Amérique du Sud (Chili, Pérou, Colombie), Asie Centrale (Kazakhstan, Russie), Asutralie	/	/	
Textile technique	Allemagne, Royaume-Uni, USA			
	Europe, Maghreb, BRIC	/	/	
Nucléaire	Allemagne, Royaume-Uni, USA			
	Russie, Espagne, Suède, Finlande, Turquie, Asie	/	/	
Arts de Vivre / Luxe (art, textile, design...)	Royaume-Uni			
	Emirats Arabes Unis	Bénélux, Chine	Etats-Unis, Chine (Asie), Emirats Arabes Unis, Russie	

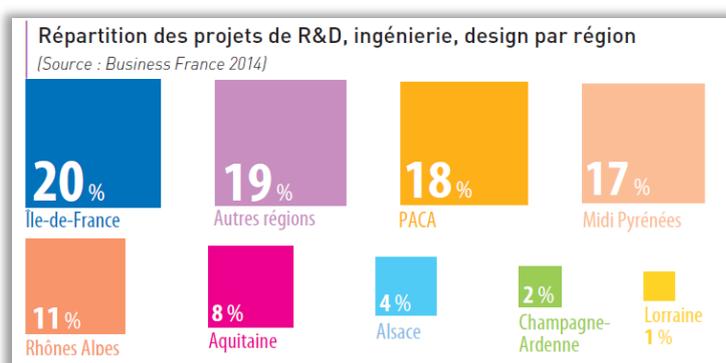
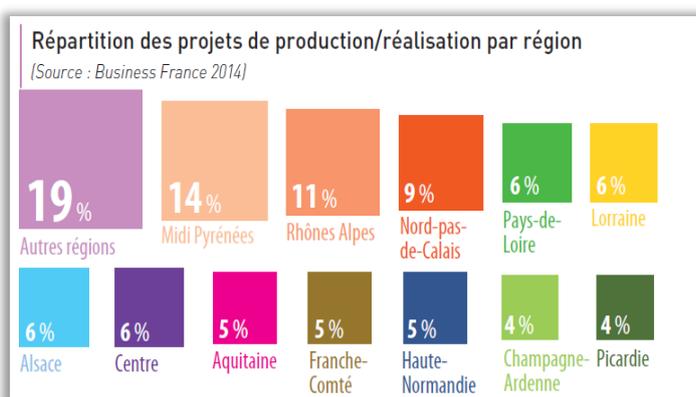
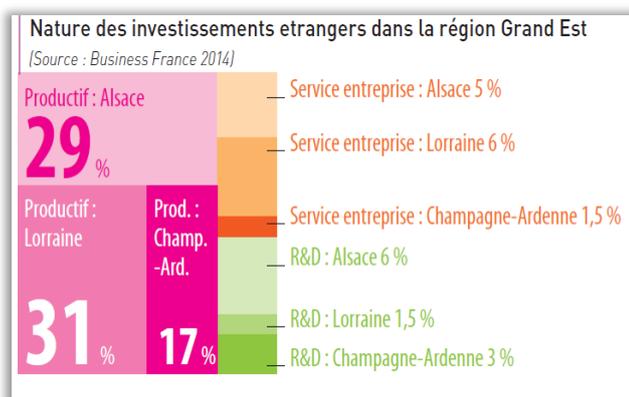
**Constat : une région dynamique en termes d'accueil de projets d'investissements étrangers créateurs d'emploi, et ce particulièrement dans les secteurs industriels**

- **En 2015, la région Grand Est est la 3<sup>ème</sup> région de France en termes d'accueil de projets d'investissements étrangers créateurs d'emploi.**

Elle accueille 11 % des projets d'investissements étrangers créateurs d'emploi (soit 107 projets), et 10 % des emplois créés ou maintenus par des entreprises étrangères en 2015 (soit 3 536 emplois)<sup>92</sup>.

Comme les autres années, les investisseurs étrangers ont privilégié les activités de production, qui représentent plus de 53 % des projets accueillis par la région. A noter qu'elle est destinataire de plus de 20 % du total des investissements étrangers en France dans la fonction production. En revanche, elle n'accueille que peu de projets de R&D, ingénierie et design.

Ces constats rejoignent ceux observés en 2014.



Les 4 secteurs qui concentrent plus d'un tiers des projets 2015 en région Grand Est sont les suivants. :

- Secteur des métaux : 10% de projets accueillis en Grand Est en 2015 – 32 % des projets étrangers en France sont implantés en région Grand Est ;
- Secteur de l'énergie-recyclage : 9% de projets accueillis en Grand Est en 2015 – 23 % des projets étrangers en France sont implantés en région Grand Est ;
- Secteur des machines et équipements mécaniques : 8% de projets accueillis en Grand Est en 2015 – 19 % des projets étrangers en France sont implantés en région Grand Est ;
- Secteur de la construction automobile : 7% de projets accueillis en Grand Est en 2015.

Au total, ce sont plus de 2 300 entreprises étrangères qui sont présentes en région Grand Est et qui emploient plus de 156 300 salariés. L'Allemagne (34%) et les Etats-Unis (13%) sont les deux principaux investisseurs de la région.

<sup>92</sup> Rapport Business France 2015

- A noter que la région Grand Est reste la première région pour les investissements allemands en France. En 2014, elle devançait l’Ile-de-France et Midi-Pyrénées pour ce qui concerne le nombre de projets d’investissements mais aussi le nombre d’emplois que ces derniers vont générer à terme.

Projets d’investissements allemands en Grand Est (chiffres en 2014)						
	Effectifs		Part		Part de cette origine	
	Projets	Emplois	Projets	Emplois	Projets	Emplois
Alsace	19	234	13%	8%	39%	18%
Champagne-Ardenne	2	62	1%	2%	10%	12%
Lorraine	8	175	6%	6%	23%	18%
<b>Total Grand Est</b>	<b>29</b>	<b>471</b>	-	-	-	-
Ile de France	27	298	19%	10%	9%	6%
Midi-Pyrénées	20	220	14%	7%	19%	13%
<b>Total France</b>	<b>141</b>	<b>3087</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>14%</b>	<b>12%</b>

On constate que contrairement à la Champagne-Ardenne, l’Alsace et la Lorraine restent dépendantes des investissements allemands en Alsace. Ils représentaient en 2014 39 % des investissements étrangers et 23 % pour l’Alsace.

Si le Grand Est est la première Région de France pour les investissements allemands, elle reste néanmoins en concurrence directe avec les autres Régions françaises, éloignées de la frontière franco-allemande, à commencer par l’Ile de France, les Régions Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Cette situation est d’autant plus importante à prendre en considération que le Grand Est est tributaire, plus que les autres régions, des investissements allemands qui restent essentiels surtout pour l’Alsace et la Lorraine. **Globalement, la dynamique d’attractivité reste positive, toutefois le territoire n’attire pas encore suffisamment de sièges sociaux, ni de centres de décision** (extérieurs au territoire, ils fragilisent la pérennité des sites industriels implantés sur le territoire du Grand Est).

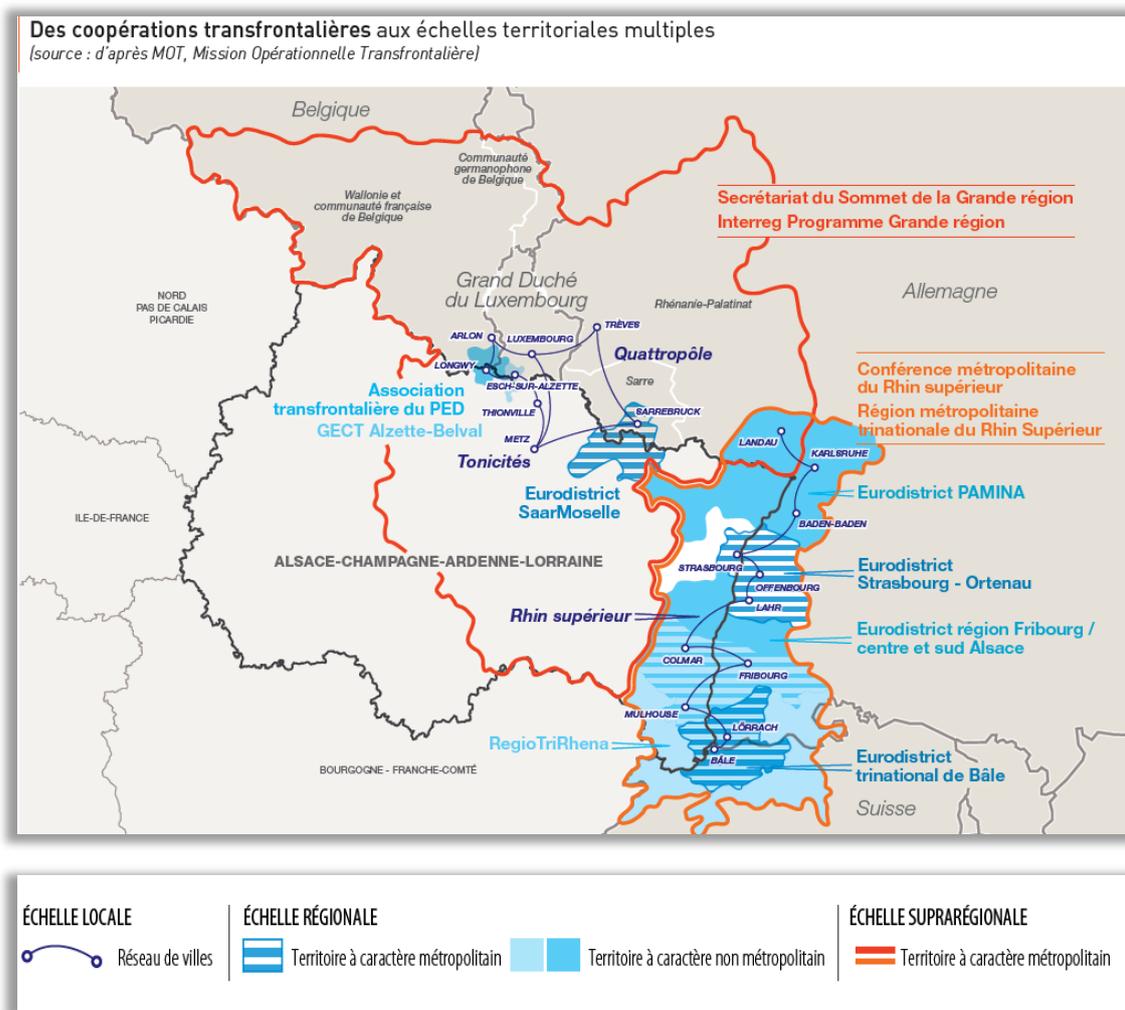
**Constat : la région Grand Est dispose d’une réelle capacité à générer de la coopération transfrontalière créatrice d’emplois et de richesse économique**

La région Grand Est est tournée vers ses frontières : pour un actif se rendant en Ile-de-France, près de neuf traversent quotidiennement la frontière vers le Luxembourg, l’Allemagne ... Au-delà de l’emploi, le fait transfrontalier revêt d’autres types de liens (liens universitaires, de recherche, de culture, d’économie ...) qui ont engendré des coopérations transfrontalières sous des formes très diverses : locale / territoriale / suprarégionale ou thématique / pluri thématique.

De nombreuses coopérations transfrontalières institutionnelles et projets ont été recensés, dont :

- La Grande Région (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg, Lorraine, et Wallonie) ;
- La région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (Suisse, Bade-Wurtemberg, Alsace, Rhénanie-Palatinat) ;
- Les Euro districts (SaarMoselle, PAMINA, Strasbourg-Ortenau, Fribourg centre et Sud Alsace, Trinationale de Bâle) ;
- La coopération transrégionale Champagne-Ardenne-Wallonie ;
- Des Commissions Inter Gouvernementales (CIG), comme celle franco-germano- suisse dite Commission Tripartite, celle de Lorraine -Grand-Duché du Luxembourg ;

- Des Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) : celui de Esch-Belval (collectivités lorraines et luxembourgeoises), celui du Campus Européen du Rhin Supérieur – 5 universités : Bâle, Mulhouse, Strasbourg, Karlsruhe, Fribourg (stratégie commune de recherche -formation et d'échanges).... ;
- Des réseaux de villes (internes à la région, interrégionaux, ou transfrontaliers) ;
- Des coopérations transfrontalières intercommunales ;
- Des programmes transfrontaliers Interreg, avec des projets emblématiques comme le « Campus européen » EUCOR ou le projet « Réussir sans frontière » dans le domaine du marché de travail.



Au-delà du mouvement pendulaire de travailleurs transfrontaliers français se rendant au Luxembourg, en Suisse ou en Allemagne, et des nombreuses coopérations institutionnelles, académiques et culturelles qui se sont développées, les entreprises de la région Grand Est peinent toutefois à tirer parti de cette proximité en termes de flux commerciaux, et d'échanges de connaissances et/ou de transferts de technologies.

## 8.2 Les enjeux identifiés

- **La construction d'une image commune attractive et d'un rayonnement mondial du Grand Est**, en s'appuyant à la fois sur sa position géographique privilégiée, son accessibilité, son dynamisme économique et ses nombreuses coopérations transfrontalières actuelles. Les entreprises partagent d'ailleurs cette nécessité de renforcer l'attractivité globale du Grand Est<sup>93</sup>.
  - Concernant tout particulièrement ses relations avec l'**Allemagne**, la Région se doit de renforcer son attractivité à travers un lobby en direction des décideurs politiques allemands (et notamment dans les Länder de Bavière et de Rhénanie du Nord-Westphalie). Il s'agit globalement de renforcer la visibilité du Grand Est outre-Rhin et de mieux accompagner les entreprises sur un marché allemand fortement concurrentiel mais aussi essentiel.
  - Plus globalement ce renforcement de l'attractivité du territoire a pour objectif de répondre également à l'enjeu d'attirer et de fidéliser des talents en région<sup>94</sup>
- **Le renforcement du secteur industriel** comme facteur d'attractivité de la région (Export et Investissements Directs Etrangers).
- Le développement d'une **culture de l'international plus homogène** à l'échelle de l'ensemble du territoire régional
  - Un des enjeux sous-jacents de cette problématique a été avancé par les entreprises<sup>95</sup> et concerne **la maîtrise des langues étrangères** : l'anglais mais aussi l'allemand. En effet, le délitement constaté de l'apprentissage de l'allemand en région Grand Est, pourrait notamment poser préjudice au développement économique en direction de l'Allemagne.
- **L'harmonisation des stratégies et politiques de soutien à l'international pour accompagner les entreprises vers de nouveaux marchés, notamment au grand export.**
- **La pérennisation des implantations étrangères sur le territoire.**
- **Le renforcement des services d'accompagnement des entreprises à l'export** notamment auprès de PME de taille plus modeste et hors secteurs industriels<sup>96</sup>.

---

<sup>93</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

<sup>94</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

<sup>95</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

<sup>96</sup> Source : entretiens avec les entreprises, réalisés par la Région

## 9 Economie de proximité

### 9.1 Principaux constats

La région Grand Est est composée d'une grande diversité de territoires – des espaces ruraux composés de communes isolées, des zones rurales rattachées à des bourgs centres ou encore des zones périurbaines et urbaines qui concentrent les activités économiques. Dans ce contexte où l'accès aux commerces et aux services n'est pas le même pour tous, la région a un rôle important à jouer dans la préservation d'un tissu économique de proximité.

Les territoires les plus faiblement peuplés sont souvent ceux qui connaissent également un déclin démographique important et un vieillissement de leur population. Face à une marginalisation croissante de ces territoires, l'économie de proximité (commerces de détails, artisanat et entreprises de l'économie sociale et solidaire, entreprises agricoles favorisant les circuits courts, activités touristiques...) est essentielle pour maintenir durablement les populations et attirer de nouveaux habitants. Elle est également un facteur de qualité du cadre de vie et d'attractivité du territoire.

Synonyme d'emplois pérennes et ancrés sur le territoire ainsi que de produits et services créés et consommés localement, l'économie de proximité joue un rôle clé dans l'équilibre des territoires et dans le maintien d'un lien social. Elle est particulièrement importante dans une région aussi hétérogène que le Grand Est, dont l'un des enjeux des prochaines années sera de parvenir à un développement économique inclusif et équitable.

La nouvelle Région Grand Est s'est d'ailleurs engagée, dans le cadre du "**Pacte pour la ruralité**" adopté en janvier 2016, à soutenir et à promouvoir cette économie de proximité. Parmi les axes stratégiques retenus apparaissent notamment l'accessibilité numérique, le renforcement de la compétitivité des entreprises locales et le maintien de structures institutionnelles de proximité.

#### 9.1.1 L'Économie Sociale et Solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

**Constat : l'ESS, un secteur pourvoyeur d'emplois (200 000) principalement dans le secteur des services (finance et assurance notamment) et des industries agro-alimentaires (coopératives)**

**Au sixième rang des régions de France métropolitaine pour son poids dans les effectifs salariés**, l'économie sociale et solidaire (ESS) de la région Grand Est comptait, en 2013, 198500 salariés (soit un peu plus d'un salarié sur dix) répartis dans les 16 600 établissements répertoriés.

La grande majorité des établissements est constituée d'associations (75% ; 13 000 établissements), de coopératives (2 800), de mutuelles (660) et de fondations (140).

#### L'ESS dans le Grand Est en 2013

**200 000** emplois

**17 000** établissements employeurs

**5 Mds€** de masse salariale

**68,9%** des salariés sont des femmes

A ces familles s'ajoutent quelques sociétés commerciales qui répondent aux principes<sup>97</sup> de fonctionnement reconnus récemment par la loi.

Si l'ESS est présente dans tous les secteurs d'activités, sa contribution à l'emploi salarié est particulièrement élevée dans :

- Les activités financières et d'assurance (45,5% dans le Grand Est contre 30,7% en France) ;
- Les autres activités de service (40,1% dans le Grand Est contre 41,9% en France) ;
- Le secteur de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale (21,3% dans le Grand Est contre 20,3% en France).

**La région Grand Est est en tête des régions françaises pour l'importance de l'ESS dans les industries agroalimentaires** (8% dans le Grand Est contre 4,7% en France), **portées notamment par les coopératives agricoles**. A l'inverse, l'ESS est faiblement implantée dans le secteur industriel (0,5% dans le Grand Est comme en France métropolitaine) et ses interactions avec l'économie « traditionnelle » restent trop souvent limitées (et de fait avec les marchés stratégiques régionaux).

L'ESS est plus développée dans les zones d'emploi des grandes agglomérations (13,7% dans la zone d'emploi de Mulhouse, 12,2% dans celle de Reims). En dehors des agglomérations, l'ESS connaît un développement inégal : respectivement 19,2%, 15,3%, 15,1% dans les zones d'emploi de Longwy, de Verdun et de Lunéville ; bien inférieur dans celle de Sarrebourg, Saverne et Wissembourg.

<i>Associations</i>	<i>Coopératives</i>	<i>Fondations</i>
<p>Les <b>associations</b> interviennent particulièrement dans <b>l'action sociale, l'éducation et la santé</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En Champagne-Ardenne, elles sont positionnées notamment sur les services à la personne (Aide à Domicile en Milieu Rural, Familles Rurales, ...), sur les associations culturelles (Maison des Jeunes et de la Culture) et sur les associations sportives et de loisirs.</li> <li>• En Alsace, elles sont surtout impliquées dans l'action sociale et l'hébergement médico-social (maintien à domicile ou aide aux personnes âgées).</li> <li>• En Lorraine, elles prennent la forme de structures hospitalières et spécialisées ou encore d'aides aux personnes âgées, comme Alpha Santé ou l'Esprit Tranquille à Longwy et le centre médico-gériatrique Saint-François à Forbach.</li> </ul>	<p>Les <b>2 800 coopératives</b> du Grand Est sont positionnées notamment sur le <b>secteur bancaire</b> (particulièrement en Alsace) et sur le <b>secteur agricole</b> (notamment en Champagne-Ardenne : industries de champagnisation et de transformation de céréales).</p> <p>Il existe également quelques <b>coopératives du commerce</b> (centrale d'achats comme Système U à Mulhouse) <b>et de l'industrie</b> (AUBELEC à Troyes).</p>	<p>Le Grand Est est <b>la 2ème région de France pour le poids des fondations dans l'ESS grâce à l'Alsace</b>.</p> <p>La surreprésentation des fondations dans l'ESS est liée à l'influence historique des congrégations religieuses relevant du droit local.</p> <p>Les établissements les plus emblématiques sont les fondations Vincent de Paul et la Maison du Diaconat.</p>

<sup>97</sup> La loi du 31 juillet 2014 définit le périmètre l'ESS qui comprend les 4 composantes historiques (association, coopératives, mutuelles et fondations) et inclut les sociétés commerciales si elles respectent les critères suivants (1) la poursuite d'un but autre que le seul partage des bénéfices ; (2) une lucrativité encadrée ; (3) une gouvernance démocratique et participative.

**Constat : un développement de l'ESS ainsi qu'un effort d'innovation de la part des acteurs que la Région souhaite continuer à soutenir**

L'ESS connaît dans le Grand Est une croissance constante depuis 2008 qui s'explique notamment par la mise en place d'un écosystème favorable au sein des 3 territoires régionaux et d'une réelle volonté d'innover et d'expérimenter des nouveaux modèles économiques ou de production. Plusieurs initiatives peuvent être retenues :

- La création d'outils favorisant l'émergence de projets ;
- La mise en place de cadres visant à rassembler les entreprises de l'ESS tels que les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ou les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ;
- La construction d'outils financiers ;
- La formation des dirigeants bénévoles et salariés ;
- La valorisation de l'offre commerciale des entreprises de l'ESS.

La Région Grand Est octroie notamment des aides à des PTCE tels que le CIS-DT 52<sup>98</sup> situé à Saint-Dizier. Les PTCE permettent à des entreprises de l'ESS de se grouper en lien avec des collectivités territoriales, des établissements de l'enseignement supérieur ou de recherche et des organismes de formation, avec pour objectif de mutualiser leurs ressources et de coopérer davantage. Pour ce projet, 4 secteurs d'activités ont été ciblés : (1) la valorisation des bio-ressources ; (2), le secteur du démantèlement et du recyclage ; (3) le secteur de la filière bois ; (4) le secteur du service aux entreprises.

Les CRESS (Chambres régionales de l'économie solidaire) du Grand Est, amenées à fusionner, ont proposé la mise en place d'une convention cadre régionale pour l'ESS afin de structurer la politique régionale.

Plusieurs axes stratégiques<sup>99</sup> ont ainsi été définis dont :

- Le renforcement de la structuration régionale et de l'animation territoriale : en effet, les entreprises de l'ESS ont de fortes attentes en termes d'animation et d'accompagnement ;
- Le soutien à l'entrepreneuriat dans l'ESS notamment en accompagnant les porteurs de projets (outils de financement, soutien à la création / transmission d'entreprises, promotion des coopératives d'activités et d'emploi, etc.) ;
- La consolidation des activités des entreprises de l'ESS par le soutien du développement de leur chiffre d'affaires à travers des plateformes d'achat responsables et le développement des clauses sociales, en développant des dynamiques de coopérations territoriales, en facilitant l'accès à des fonds européens, etc.

D'autre part, les CRESS souhaiteraient dorénavant travailler davantage par bassin d'emploi plutôt que par fédération<sup>100</sup>. A noter que chaque territoire est prêt à expérimenter des actions qui ont fonctionné dans les deux autres (par exemple la CRESSCA qui se différencie par ses formations aux responsables de structure)<sup>101</sup>.

---

<sup>98</sup> <http://www.alsacechampagneardennelorraine.eu/plus-de-22-me-accompagner/>

<sup>99</sup> Axes détaillés dans le document des CRESS (160521 Grand Est région pionnière de l'ESS)

<sup>100</sup> Source : entretiens avec les Institutionnels, réalisés par la Région

<sup>101</sup> Source : entretiens avec les Institutionnels, réalisés par la Région

### 9.1.2 L'artisanat

**Constat : l'artisanat, élément majeur de l'économie de proximité, source d'emplois et d'activités pérennes, mais confronté à la problématique du vieillissement de la population des chefs d'entreprises (transmission)**

Les entreprises artisanales sont en moyenne moins nombreuses dans le Grand Est que dans les autres régions métropolitaines (152 entreprises artisanales pour 10 000 habitants dans le Grand Est contre 175 en métropole) mais elles génèrent davantage de valeur ajoutée. En effet, la région représente 10,7% de la valeur ajoutée de l'artisanat en France alors qu'elle représente 7,5% des entreprises artisanales du pays.

La majorité des entreprises artisanales appartiennent aux secteurs de la construction (37,3%) et des services (30,9%). L'industrie, qui ne représente que 17,3% de l'artisanat dans le Grand Est, a néanmoins un poids plus important qu'au niveau national.

#### L'artisanat dans le Grand Est

**300 000** actifs (2013)

**92 143** entreprises artisanales (2013)

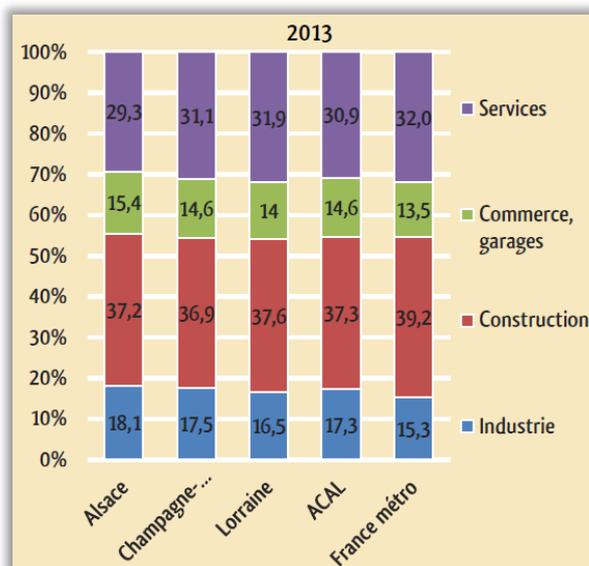
**15 000** apprentis par an

**10,6 Mds€** de valeur ajoutée (2010)

La production artisanale<sup>102</sup> a une importance particulière dans la région Grand Est, tant d'un point de

vue historique qu'économique. Elle constitue un atout pour la région en matière de visibilité et d'attractivité. La région est en effet reconnue nationalement et internationalement pour ses savoir-faire d'excellence dans les domaines de la cristallerie, le bois-ameublement-décoration, le textile et la pierre. Si ce secteur artisanal est majoritairement constitué d'ateliers artisanaux, il s'appuie également sur un réseau de manufactures souvent présentes sur les marchés internationaux de luxe. Ainsi, la région Grand Est comptabilise 105 entreprises relevant du secteur des métiers d'art et classées EPV Entreprises du Patrimoine Vivant.

A noter que l'artisanat alsacien se distingue par un poids important dans l'économie locale et par le fait que 9% des entreprises artisanales alsaciennes emploient 11 salariés et plus alors qu'elles ne sont que 2,3% au niveau national<sup>103</sup>. Certains établissements relevant de l'artisanat sont même des ETI. Ce particularisme alsacien s'explique en partie par le Régime local et l'existence, à une certaine époque, d'un écosystème étoffé composé de corporations par métiers et soutenant le développement des entreprises artisanales.



Répartition des entreprises artisanales par secteur (en %)

Le secteur artisanal, historiquement enraciné dans les territoires, s'appuie sur des bassins spécialisés dans certains domaines et comprenant des savoir-faire et des centres de formation souvent uniques en France tels que la cristallerie en Lorraine, l'orgue en Alsace, la vannerie à Fayl Billot, la lutherie à Mirecourt, le textile-tissage dans les Vosges et en Alsace, la pierre dans le Massif Vosgien, l'ameublement à Liffol et Neufchâteau ...

<sup>102</sup> Source : document de la CDC Grand Est

<sup>103</sup> SRDEII Alsace 2014

La Lorraine est en effet la 1<sup>ère</sup> région française pour la cristallerie. Elle compte pour 90% des emplois français dans ce secteur et dispose d'un Pôle Bijou renommé et de centres d'innovation importants : le CERFAV (centre Européen de Recherche et de Formation aux Arts Verriers) à Vannes-le-Châtel (54) et le CIAV Centre International des Arts Verriers à Meisenthal (57). A noter que l'Alsace connaît également une renommée en matière de cristallerie avec la maison et le musée Lalique.

L'artisanat est accompagné par le réseau des CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) implantées sur tout le territoire. Ces dernières font le constat que les politiques de soutien aux entreprises artisanales sont souvent inadéquates par rapport à leurs besoins en termes de RH, de formation, de financement, et de commercialisation dont l'accès aux marchés publics. A noter que la problématique de la transmission des entreprises artisanales, dont le flux va tendre à croître du fait du vieillissement des dirigeants, est également une question-clé à l'heure actuelle.

### 9.1.3 Le tourisme

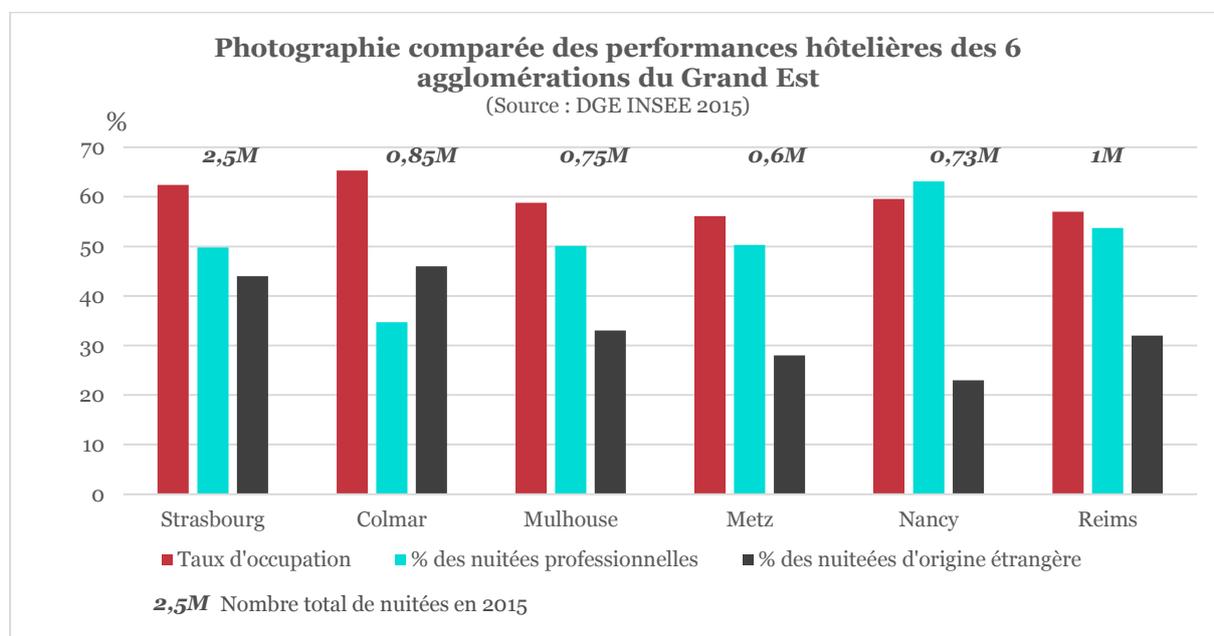
**Constat : le tourisme, un secteur économique à part entière qui génère près de 82 000 emplois dans le Grand Est et qui nécessite d'être mieux valorisé**

Le Grand Est a accueilli **43,9 millions de visiteurs en 2015**<sup>104</sup>. Hors Île-de-France, qui concentre 57% des touristes étrangers, la **région Grand Est a attiré 13% des touristes étrangers** parmi l'ensemble des régions de province (soit 1 sur 8, 3<sup>ème</sup> rang national en taux de clientèle étrangère)<sup>105</sup>.

Le nombre de nuitées marchandes dans le Grand Est s'est élevé en 2015 à 24,5 millions, contre 215 millions<sup>106</sup> dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). L'Alsace concentre la moitié des nuitées consommées. Parmi les agglomérations du Grand Est, Strasbourg et Colmar se caractérisent par une forte internationalisation des nuitées hôtelières. Nancy et Reims sont quant à elles davantage tournées vers l'hôtellerie à destination des professionnels.

**Le tourisme dans le Grand Est en 2015**

- 43,9 millions** de visiteurs
- 82 000** emplois touristiques
- 6,1 Mds€** de consommation touristique



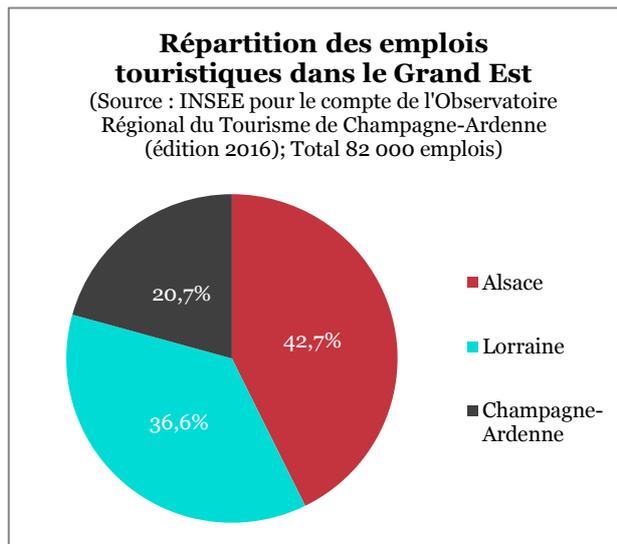
<sup>104</sup> Chiffres clés publiés le 15 mars 2016 par l'Observatoire du Comité régional du Tourisme de Lorraine

<sup>105</sup> Atlas Grand Est

<sup>106</sup> Chiffres clés du tourisme de la région PACA 2015

Le Grand Est compte **82 000 emplois touristiques**<sup>107</sup> au 1er janvier 2015, soit proportionnellement un peu moins que la moyenne nationale (4,1% de l'emploi du Grand Est, contre 5,2% en France métropolitaine). Enfin, la consommation touristique intérieure<sup>108</sup> dans le Grand Est s'élève à 6,1 milliards d'euro<sup>109</sup> (2,5 milliards en Alsace ; 1,5 milliards en Champagne Ardenne ; 2,1 milliards en Lorraine), soit un peu moins de 4% de la consommation touristique intérieure en France.

Si le tourisme constitue pour la région Grand Est un secteur économique non négligeable en termes d'emplois, il a un poids relativement modeste dans la région par rapport aux autres régions françaises.



La région Grand Est pâtit en effet encore trop souvent d'une image négative en raison de son climat, de l'absence de littoral et de son passé industriel. La région bénéficie pourtant d'une position géographique privilégiée, d'un patrimoine naturel, architectural, culturel, patrimonial et industriel riche et diversifié.

La situation diffère cependant entre les anciens territoires régionaux. Si le tourisme représente un enjeu majeur pour l'économie alsacienne (7ème rang des anciennes régions de France métropolitaine pour le poids de l'emploi touristique) et dans une moindre mesure pour la Lorraine (11ème rang), il est moins développé en Champagne-Ardenne qui accueille essentiellement un tourisme de passage, dont il résulte une durée d'hébergement courte (en moyenne 1,4 nuitée contre 1,8 au niveau national) et un poids limité dans l'économie (3,1% de l'emploi salarié, avant-dernier rang des anciennes régions de France métropolitaine).

Une meilleure valorisation de l'image et des atouts touristiques du Grand Est permettrait d'exploiter pleinement le potentiel touristique de la région. Un développement du tourisme international en Lorraine et en Champagne-Ardenne ainsi qu'une offre hôtelière plus étoffée à destination des professionnels en Alsace pourraient contribuer à la croissance de la filière touristique du Grand Est.

## 9.2 Les enjeux identifiés

- **De manière générale, pour le maintien et le développement de l'économie de proximité :**
  - **Le renforcement de l'accessibilité numérique et physique** des territoires ruraux ;
  - La mise en place de **coopératives d'artisans et de commerçants**, ainsi que le développement d'autres formes de commerces ou de services ;
  - La mise en place d'une **politique énergétique renforcée** afin de soutenir la compétitivité des entreprises locales ;
  - La prise en compte du **vieillissement** de la population, notamment par la proposition d'une offre adaptée aux besoins des personnes âgées.

<sup>107</sup> Chiffres clés publiés le 15 mars 2016 par l'Observatoire du Comité régional du Tourisme de Lorraine

<sup>108</sup> La CTI retrace la totalité des dépenses touristiques françaises ou étrangères auprès des fournisseurs de biens et services résidant en France.

<sup>109</sup> Source INSEE Décembre 2015

- **Dans le domaine de l'ESS :**
  - **La multiplication des interactions de l'ESS avec l'économie "traditionnelle"**, afin que les activités de l'ESS soient pleinement intégrées dans l'économie de la région ;
  - **Le développement des débouchés pour les produits et services proposés par les structures de l'ESS** (par exemple le portail des achats socialement responsables co-financé par l'ancien Conseil Régional de Lorraine et lancé en 2014) ;
  - **Le renforcement de la compétitivité des entreprises de l'ESS** : accroissement de la compétitivité, montée en compétences des salariés et dirigeants ; augmentation des fonds propres. L'objectif est ici d'augmenter la valeur ajoutée de l'ESS dans un contexte de réduction des financements publics ;
  - **L'adaptation aux changements économiques, sociaux et environnementaux**, notamment la prise en compte de la transformation digitale, de la transition écologique, du vieillissement de la population, de l'arrivée de nouveaux acteurs (start-ups de l'économie du partage, de l'économie circulaire, du financement participatif par exemple). Cette adaptation passe essentiellement par la capacité d'innovation (adoption de nouveaux business model ou de nouveaux modes de production) ;
  - **La mise en œuvre d'une meilleure communication sur l'ESS et d'un changement d'image pour inciter à l'entrepreneuriat solidaire.**
  
- **Dans le domaine de l'artisanat :**
  - Le développement d'une stratégie harmonisée afin d'accompagner la **création-transmission-reprise** des entreprises artisanales ;
  - La préparation de **l'artisanat du futur** : faciliter l'intégration des innovations, intégrer les dimensions liées au développement durable, ouvrir l'artisanat au numérique (notamment par le conseil, la formation et le soutien à l'investissement), favoriser l'obtention des labellisations et des certifications parfois indispensables pour accéder à certains marchés ;
  - L'obtention de **soutiens financiers pour des projets de développement** : soutien aux investissements matériels (outil productif) et immatériels (R&D, conseil, études, etc.) ;
  - L'accroissement du **développement commercial** des entreprises artisanales, par exemple par un accès facilité aux marchés publics, aux marchés transfrontaliers, aux salons spécialisés, etc.
  
- **Dans le domaine du tourisme**
  - **Le maintien de la compétitivité** des entreprises, des structures institutionnelles, des associations et des prestataires de services aux touristes qui composent l'économie touristique **pour faire face à la concurrence** ;
  - **L'adaptation de l'offre touristique à l'évolution des tendances et modes de consommation des clients** (évolution forte et rapide des usages, notamment sous l'effet des transitions écologique et digitale).
  - **La définition d'une stratégie régionale commune et cohérente à l'échelle du nouveau périmètre Grand Est**

## 10 Agriculture et forêt

### 10.1 L'agriculture : le Grand Est, une grande région agricole

#### 10.1.1 Les principaux constats

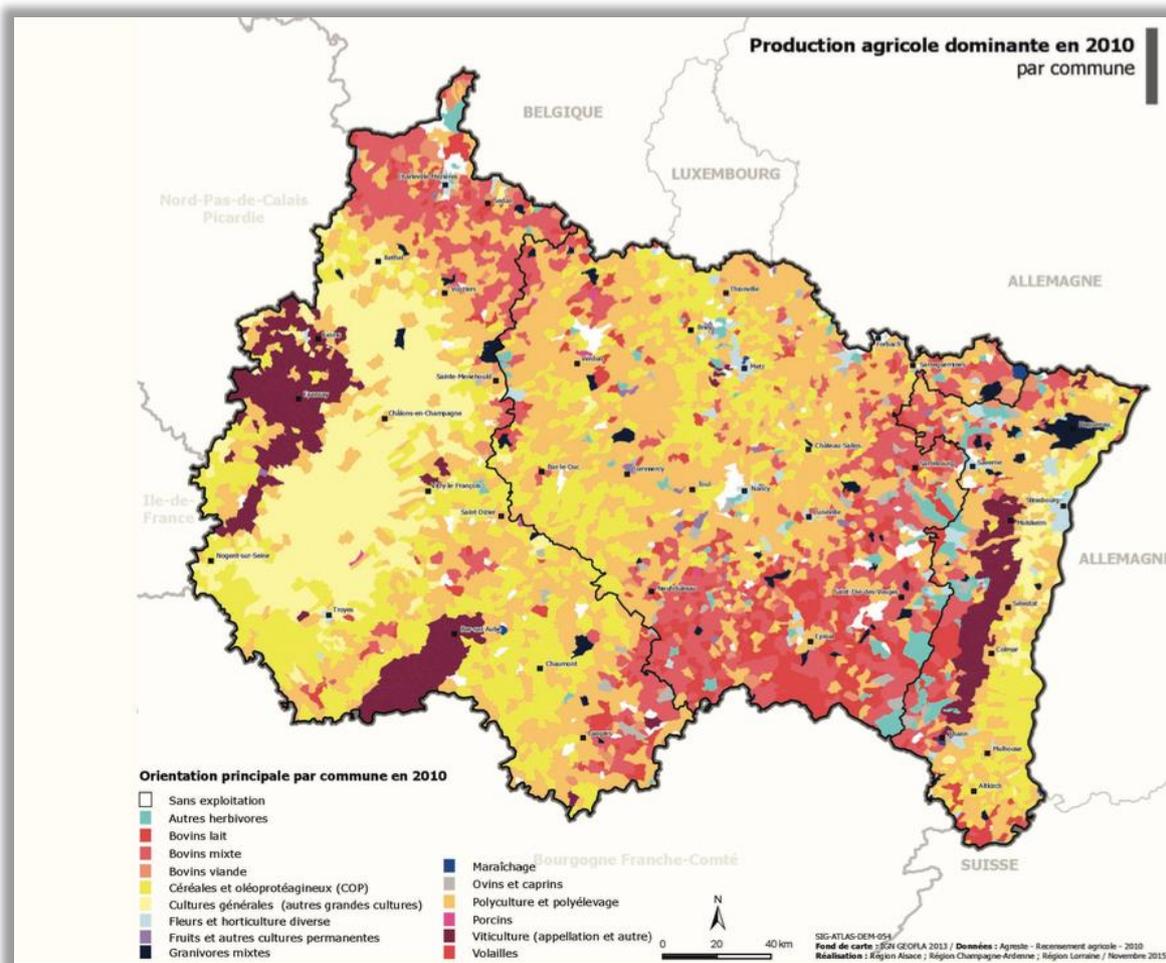
**Constat : une grande région agricole caractérisée par la diversité de cultures et des spécialités fortes et créatrices de valeur (viticulture)**

La région Grand Est est couverte par 3 millions d'hectares de surface agricole (11% des surfaces nationales).

L'agriculture régionale est à la fois très spécialisée et très diverse, avec des productions de grandes cultures et d'élevages généralisées, la viticulture et de nombreuses productions localisées et spécialisées (fruits et légumes ...). Un peu plus de 49 000 exploitations agricoles, soit près de 10% des exploitations françaises, composent ce territoire. Elles se répartissent en part quasi égales entre productions animales (35% - 4<sup>ème</sup> région française), viticulture (32 % - 2<sup>ème</sup> région française) et productions végétales (32 % - 4<sup>ème</sup> région française).

La **viticulture** de la région Grand Est représente 36% de la valeur de la production agricole régionale. Elle mobilise plus de 16 000 exploitants sur moins de 50 000 ha.

*Production agricole dominante en 2010 (par commune)*



S'agissant des **grandes cultures**, la région compte parmi les leaders européens pour la production de céréales (10 millions de tonnes) qui se construit sur une spécialisation territoriale avec des productions de blé à l'Ouest, d'orge et de colza au centre ouest et de maïs à l'est, et des positions fortes sur les cultures industrielles (betteraves et pomme de terre) surtout présentes en Champagne-Ardenne et Alsace, et implantées en périphérie de sites industriels de transformation. Ce constat ne doit pas faire oublier les nombreuses productions moins développées mais contribuant à la diversité des assolements (tournesol, soja, légumes de plein champ, tabac, houblon...).

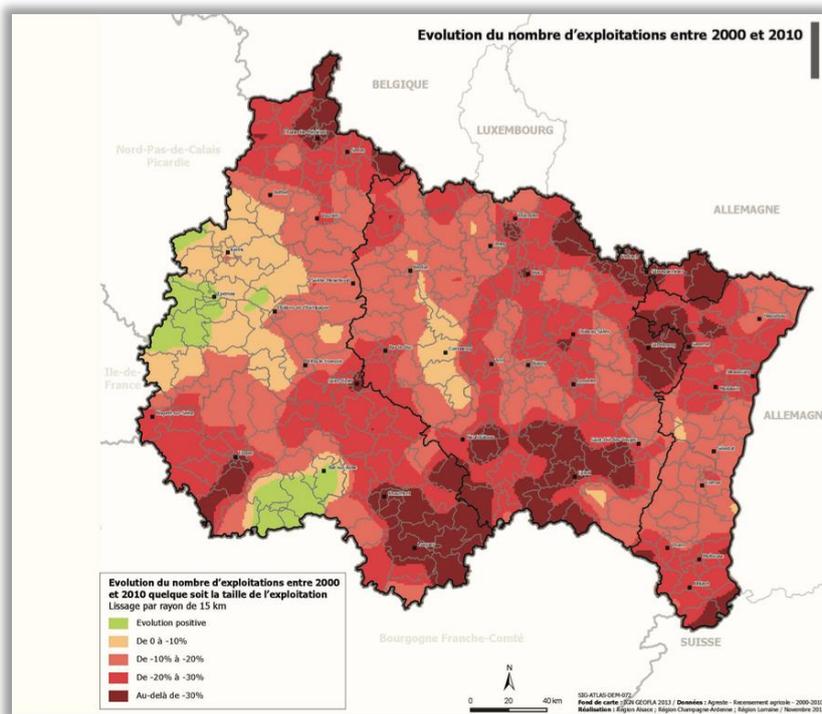
Les **productions animales** de la région sont caractérisées par la prévalence des ateliers bovins (lait et viande) en Lorraine et Champagne-Ardenne où ils constituent, avec la production ovine, un facteur clé pour le maintien des prairies. En Alsace, la production de volaille fermière constitue un atout économique non négligeable pour les exploitations alsaciennes.

**Constat : un poids économique fort mais des enjeux en termes de maintien de l'activité agricole**

Le Grand Est est la 1<sup>ère</sup> région agricole française en termes de montant de richesse produite sur le territoire<sup>110</sup>. Le secteur agricole génère directement plus de 8 milliards d'euros de chiffres d'affaires (production agricole), soit près de 15% du niveau national. La région est la 2<sup>ème</sup> de France pour le PIB agricole.

Comme ailleurs en France, le nombre d'exploitations agricoles a diminué entre 2000 et 2010 sauf dans le secteur viticole en appellation Champagne qui connaît la tendance inverse. La surface agricole moyenne par exploitation s'est en parallèle significativement élargie<sup>111</sup>.

*Evolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010*



Source : Atlas Grand Est

<sup>110</sup> Source : Atlas Grand Est

<sup>111</sup> Source : Atlas Grand Est

Le secteur agricole de la région est valorisé par l'équivalent de plus de 75 000 emplois à temps complet, dont plus d'un tiers est lié aux exploitations viticoles spécialisées. En 2010, la région comprend 104 000 actifs permanents agricoles, dont 69 000 hors exploitations viticoles spécialisées. L'essentiel de la main d'œuvre agricole hors viticulture est fourni par les chefs d'exploitation et coexploitants. Ils représentent 70% des unités de travail annuel (UTA) mais ils représentent également une population vieillissante (exemple : la moitié des exploitants a désormais plus de 50 ans et le tiers plus de 55 ans en Lorraine<sup>112</sup>).

### **Constat : des filières agricoles organisées et des acteurs agricoles engagés dans la transformation et la commercialisation**

L'organisation en filières est une caractéristique forte de l'agriculture du Grand Est, avec une propension des acteurs à s'engager dans la transformation et la commercialisation pour maîtriser la chaîne de valeur. On peut ainsi mettre en avant :

- Lait : transformation en spécialités fromagères majoritaire, qui constitue un véritable atout pour la région, avec un savoir-faire reconnu au niveau national et export (116 unités de transformation, 1/4 des AOP nationales) ;
- Bovins : 50% des animaux abattus en région par les 5 outils les plus importants (58 % des animaux consommés sont abattus en région) ;
- Viticulture : 33% des exploitations agricoles du Grand Est et deux vignobles (Alsace et Champagne) de réputation mondiale ;
- Aviculture : secteur dynamique, déficitaire sur le Grand Est, consommation en croissance, opportunités de développement d'ateliers ;
- Ovins : faiblesse des outils d'abattage spécialisés en région (toutefois ligne spécialisée récente sur l'abattoir de Mirecourt). Existence de démarches régionales : agneaux du terroir Lorrain, de Champagne-Ardenne ;
- Porcs : secteur charcuterie dynamique – 10 abattoirs ;
- Betteraves sucrières : 2<sup>ème</sup> rang national – 2 acteurs majeurs Cristal Union et Tereos ;
- Céréales : 10 millions de tonnes, acteur national et européen. 70% de la collecte est assurée par la coopération agricole. Nombreux outils de transformation (malt, farine ...).

En termes de classement national des productions, le Grand Est se positionne comme suit<sup>113</sup> :

- 1<sup>er</sup> rang national : vins blanc et effervescent sous AOC, orge, colza, luzerne déshydratée, chanvre, chou à choucroute, houblon, mirabelles, quetsches, griottes
- 2<sup>ème</sup> rang national : maïs, protéagineux, betteraves, pommes de terre féculières, tabac, céleris et endives, racines
- 3<sup>ème</sup> rang national : blé, oléagineux, pommes de terre de consommation, asperges et oignons de couleur.

---

<sup>112</sup> Source : Programme de développement rural Lorraine 2014-2020

<sup>113</sup> Source : Atlas Grand Est. Données AGRESTE mars 2015

### 10.1.2 Les enjeux de la filière agricole : le renforcement de la compétitivité d'un secteur économique majeur pour le territoire <sup>114</sup>

- **Le renforcement de la compétitivité et de la modernisation de l'ensemble des entreprises agricoles**, des exploitations agricoles aux entreprises de transformation et de valorisation ;
- **Un ciblage du marché locorégional accru** (dont celui de la restauration hors domicile) et le développement des circuits courts en parallèle d'un renforcement des capacités de développement à l'exportation ;
- **L'intégration des démarches d'innovation** (déploiement de solutions techniques alternatives et non technique) en tant qu'outil de développement et de progrès, comme une réponse pragmatique et efficace aux enjeux environnementaux et climatiques et aux impératifs de productivité ;
- **Le renforcement de l'attractivité de la filière** afin de favoriser l'installation des jeunes en agriculture, et en viticulture, **et l'accompagnement aux créations d'activités économiques**

## 10.2 La filière forêt-bois : une filière d'avenir au potentiel majeur pour l'économie régionale<sup>115</sup>

### 10.2.1 Les principaux constats

#### Constat : une ressource abondante qui permet une forte mobilisation de bois

La région dispose d'une ressource forestière abondante et variée, avec un potentiel de production élevé. La forêt est principalement publique, alors qu'elle est surtout privée au plan national. Le bois récolté est majoritairement utilisé dans les filières « bois d'œuvre » et « bois d'industrie », cependant la filière « bois énergie » est en forte croissance depuis une dizaine d'années.

- **Une forêt productive et diversifiée**

Avec 1,9 million d'hectares, la forêt couvre le tiers du territoire régional et représente 12 % des surfaces forestières nationales. Le Grand Est constitue ainsi une vaste région forestière, qui se situe au quatrième rang des régions les plus boisées de France.

La forêt publique représente la majorité (59 %) des surfaces forestières de la région, contrairement à la situation constatée pour l'ensemble de la France métropolitaine, où la forêt privée domine (74 % des surfaces). La forêt privée se répartit entre 322 900 propriétaires, ce qui représente un frein majeur à la mobilisation du bois en forêt privée.

Les forêts de la région sont composées d'essences variées, qui se répartissent entre 79 % pour les surfaces en feuillus et 21 % pour surfaces les résineux (contre 71 % de feuillus et 29 % de résineux au niveau national). Les principales essences en région sont le chêne (27 % des surfaces de forêt), le hêtre (18%), le charme (11%), le sapin pectiné (7%), l'épicéa commun (7%), le pin sylvestre (3%).

Un des enjeux importants pour la région est le rapprochement des sources de production et des lieux de consommation : certaines entreprises du secteur pointent en effet de défaut d'anticipation par rapport à cette matière première à préserver pour l'avenir, afin de se fournir sur place pour le bois-construction par exemple.

---

<sup>114</sup> Source : Groupe de travail de la Direction de l'agriculture et de la forêt, Conseil Régional

<sup>115</sup> Source : Commission régionale de la Forêt et du Bois, Etat des lieux de la filière forêt-bois en région Grand Est, réunion du 30 juin 2016.

- **Une mobilisation de bois importante pour des usages à équilibrer**

Le Grand Est est la deuxième Région française (derrière la Nouvelle-Aquitaine) pour la mobilisation de bois (7,3 millions de m<sup>3</sup> de bois en 2014) et au premier rang pour la récolte de bois d'œuvre de feuillus. La récolte de bois commercialisés de la région représente 19 % de celle de la France. La récolte régionale commercialisée se répartit selon les trois grands usages du bois dans les proportions suivantes : bois d'œuvre (42 %), bois industrie (33 %) ; bois énergie (25 %).

Depuis 2009, la récolte progresse de 5,6 % par an en moyenne avec une progression très forte de la partie destinée au bois énergie (+18 % par an en moyenne). Ceci est à l'origine de certains déséquilibres qui génèrent des conflits d'usage notamment entre les filières bois industries et bois énergie qui utilisent la même matière.

La mise en marché du bois se fait soit sur pied soit façonné avec dépôt en bord de route. L'exportation de grumes de chêne et de hêtre non transformées est en hausse et représente une perte de valeur ajoutée pour la filière, alors que certaines scieries connaissent des difficultés d'approvisionnement.

**Constat : une industrie de transformation du bois complète et performante mais des secteurs à soutenir et des liaisons à améliorer au sein de la filière**

La filière régionale est la 2<sup>ème</sup> région française en nombre d'emplois (près de 10 000 entreprises pour 55 000 emplois (450 000 emplois au niveau national). Elle intègre une grande diversité d'acteurs, propriétaires et gestionnaires forestiers, opérateurs de la mobilisation du bois, industriels du sciage et de la trituration en première transformation, artisans et industriels de la construction, de la menuiserie, de l'ameublement, du papier-carton..., en seconde transformation. Le secteur de la transformation du bois génère le plus grand nombre d'emplois. Le chiffre d'affaires de la filière régionale est évalué à 11 milliards d'euros par an.

Certains secteurs connaissent des difficultés structurelles (scieries de feuillus notamment), tandis que les liaisons entre les différents maillons de la filière restent à améliorer et les dynamiques collectives à renforcer. Parmi les acteurs de la filière, on compte :

- Première transformation : la région dispose de 233 scieries (très disparates) dont les deux plus importantes unités de sciage de France. Le Grand Est se situe au 3<sup>e</sup> rang dans le classement des régions sur les volumes sciés. Le secteur du sciage de feuillus est en perte de vitesse, en raison de l'évolution des marchés, de difficultés d'approvisionnement, du peu de valeur ajoutée sur certains produits et d'un manque d'investissement.
- Deuxième transformation :
  - Le bois scié est en particulier valorisé en **construction, menuiserie et ameublement** avec des entreprises leader du secteur (ex MATHIS, ALSAPAN, LAPEYRE, SOCOA, BIEBER, COUVAL/HILZINGER, THIEBAUT Industrie...). Un manque de liaison entre première et deuxième transformation est cependant souvent constaté.
  - Le **bois construction** représente le principal débouché en bois d'œuvre et est le secteur le plus dynamique de la filière (présence d'un réseau de constructeurs et de professionnels expérimentés). Les entreprises de taille industrielle du secteur réalisent des investissements réguliers intégrant les dernières technologies. La faiblesse de l'approvisionnement local et l'absence d'offre de produits intermédiaires (panneaux massifs, aboutés, carrelés...) doivent cependant être signalés.

L'industrie lourde dans le secteur de la trituration pour la **production de panneaux et de papier-carton** comprend des entreprises d'envergure internationale (UNILIN, EGGER, NORSKE SKOG GOLBEY, BLUE PAPER, DELI). Le secteur du papier-carton est toutefois, dans certains cas, sans lien direct avec la ressource en bois en région (recyclage). L'indexation des prix sur les marchés mondiaux et les difficultés d'approvisionnement du fait de la concurrence bois énergie/bois d'industrie fragilisent certaines entreprises.

De plus, certaines entreprises du secteur soulignent la problématique de la perte de valeur ajoutée liée à l'exportation de grumes vers la Chine en vue de la production de meubles et la réimportation en France sous forme de produits finis.

### Constat : animation, formation, R&D : une filière forêt-bois bien accompagnée

Pour progresser dans les domaines de la gestion forestière et de la valorisation du bois, la filière régionale peut s'appuyer sur un réseau unique en France d'établissements de formation, de laboratoires de recherches et d'organismes dédiés à l'innovation et aux transferts de technologies.

Suite à la réforme territoriale, les trois inter-professions (FIBOIS Alsace, GIPEBLOR et VALEUR BOIS) ont entamé une démarche de structuration à l'échelle de la nouvelle région.

Pour ce qui concerne la formation, la recherche et le transfert de technologie, la région dispose d'un potentiel unique en France, avec la présence d'établissements d'envergure nationale :

- L'ENSTIB à Épinal (école d'ingénieur dans le domaine du bois) et ses laboratoires de recherches associés et notamment le LERMAB<sup>116</sup>.
- CRITT Bois, également basé à Épinal et qui partage des laboratoires avec l'ENSTIB.
- Deux pôles de compétitivité (pôle Fibre-Energivie sur l'Alsace et la Lorraine (seul pôle de compétitivité dédié aux matériaux et bâtiments durables), et le pôle Industries et Agro-Ressources en Champagne-Ardenne (bio ressources : énergie et matériaux).
- Le centre de Nancy-Lorraine de l'INRA (écosystèmes forestiers, adaptation au changement climatique...) et de l'antenne de Nancy d'AgroParisTech, qui dispense notamment les cursus forestiers du diplôme d'ingénieur et qui dispose d'unités de recherche mixte avec l'INRA (laboratoire d'étude des ressources forêt-bois, laboratoire d'économie forestière)
- Un réseau régional de l'enseignement agricole proposant un ensemble de formations du CAPA au BTS, des licences professionnelles en lien avec les universités, dans les domaines de la sylviculture et de la gestion forestière.

#### 10.2.2 Les enjeux de la filière forêt-bois : le développement des segments les plus créateurs de valeur ajoutée

##### Différents enjeux se dégagent de l'état des lieux dressés plus haut :

- **Une meilleure gestion de la ressource** et une mobilisation des volumes et variétés de bois adaptés aux besoins de l'industrie régionale ;
- **La prise en compte de l'évolution de la demande par la filière** (sensibilité accrue aux éco-matériaux, intégration du matériau bois dans le logement, réduction de la demande sur l'ameublement) **vers des produits plus élaborés et à plus forte valeur ajoutée** notamment pour la construction-bois ;
- **Une meilleure absorption des innovations technologiques et non technologiques par les PME** du secteur (dont communication et nouveaux circuits de commercialisation) afin de répondre à une demande en évolution et un impératif de compétitivité face aux concurrents étrangers pour l'industrie lourde ;
- **L'amélioration des liens entre les différents maillons des entreprises de la filière** notamment entre la première et seconde transformation ;
- **Le renforcement de l'attractivité de la filière et de ses métiers** auprès des jeunes notamment dans une optique de reprise/ transmission des entreprises régionales.

---

<sup>116</sup> Laboratoire de recherche et d'étude sur le matériau bois

## 11 Annexes : Elément de bibliographie

---

### Documents mobilisés pour réaliser le diagnostic

#### Stratégies régionales

- PO FEDER, Champagne-Ardenne, 2014 – 2020
- PO FEDER, Lorraine, 2014 – 2021
- PO FEDER, Alsace, 2014 – 2020
- SRDEII, Alsace, 2014
- CPER, Champagne-Ardenne, 2014 – 2020
- CPER, Lorraine, 2014 – 2020
- CPER, Alsace, 2014 – 2020
- SRI-S3, Champagne-Ardenne, 2014
- SRI-S3, Lorraine, 2014
- SRI-S3, Alsace, 2013
- PRIE, Champagne-Ardenne, 2013
- PRIE, Lorraine, 2013
- PRIE, Alsace, 2013
- Orientations budgétaires 2016, Région Grand Est, 2016
- Projet de Programme régional de la forêt et du bois Grand Est, 2017 – 2026

#### Démarches prospectives

- Champagne-Ardenne 2020
- Champagne-Ardenne Cap 2030
- Lorraine 2020
- Alsace 2030

#### Documents des services de l'Etat

- SRCAE, Champagne-Ardenne, 2012
- SRCAE ADEME/Région Lorraine, 2012
- SRCAE, Alsace, 2012
- Diagnostic SGAR, ACAL Grand Est, 2015
- Pacte Lorraine 2014 – 2016
- Contrats de filières (bois, tourisme, silver économie), Lorraine
- Schéma régional de l'enseignement supérieur et innovation, Lorraine, 2013
- Stratégie régionale de l'Etat pour l'Alsace, DREAL, 2014 – 2016
- Atlas du Grand Est, DREAL, 2015

#### Documents stratégiques agglomération

- Stratégie Grand Nancy
- Stratégie Strasbourg Eco 2030

#### Documents du CESER

- Note « Eclairage économie », Champagne-Ardenne, 2015
- Prospective économique, Champagne-Ardenne, 2012
- Tableau de bord « économie et emploi », Champagne-Ardenne, 2015
- Note « Matériaux bio-sourcés », Champagne-Ardenne, 2015
- Note « Bois et construction », Champagne-Ardenne, 2011
- Note « Economie de proximité », Champagne-Ardenne, 2011

- Note « Pôles de recherche et enseignement supérieur », Champagne-Ardenne, 2010
- Note « Ecosystème numérique », Lorraine, 2015
- Note « Bilan des investissements », Lorraine, 2015
- Note « Innovation et PME », Lorraine, 2015
- Note « Indicateurs territoriaux du développement durable », Lorraine, 2015
- Note « Région transfrontalière », ACAL, 2015
- Note « 9 leviers de croissance pour l'ACAL », ACAL, 2015
- Note « Situation économique et social », ACAL, 2015
- Tableau de bord, ACAL, 2016
- Avis sur la saisine pour le SRDEII, CESER, 2016

### **Autres documents**

Autres documents produits par la Région Grand Est ou les anciens territoriaux régionaux

- Atlas de la Région Grand Est, Région Grand Est, 2016
- Carte des espaces de coopération internationale, ACAL, 2014
- Livret blanc Alsace 2030 Economie sociale et solidaire, Alsace, 2014
- Panorama de l'ESS, Champagne Ardenne, 2011
- Document « Enjeux création reprise et TPE », Champagne-Ardenne, 2013
- Document « Panorama de l'ESS », Champagne-Ardenne, 2011

### **Documents produits par d'autres institutions**

- Rapport « Favoriser la transmission d'entreprise en France : diagnostic et propositions », Ministère de l'économie de l'industrie et du numérique, 2015
- « Point sur des initiatives nationales ayant un lien potentiel avec les SRDEII », Association des régions de France, 2016
- Diagnostic territorial, Banque de France, Champagne-Ardenne, 2015
- Atlas du Grand Est, Fédération nationale des agences d'urbanisme, 2015
- « La Trajectoire économique du Grand Est », Agences d'urbanisme Grand Est, 2016
- Document « faits marquants » ACAL, Caisse des dépôts, 2016
- Document « Diagnostic territorial DRT, démarche DT », Grand Est, Caisse des dépôts, 2016
- Document « Besoins en fonds propres des PME de croissance », Champagne-Ardenne, Caisse des dépôts, 2012
- Rapport Business France, ACAL, 2015
- Document « Tissu productif régional », INSEE, ACAL, 2016
- Document « Conjoncture », INSEE, ACAL, 2016
- Document « PME régionales exportatrices », INSEE, ACAL, 2016
- Documents « Bilan économique régional », INSEE, ACAL, 2015 et 2016
- « Eléments de diagnostic pour l'élaboration ou le suivi du SRDEII », Grand Est, INSEE, 2016
- Document « Artisanat », CRMA, ACAL, 2016 - 2020
- Convention d'objectifs et de moyens, CCI Alsace, 2015
- Convention d'objectifs et de moyens, CCI Champagne-Ardenne, 2015
- Convention d'objectifs et de moyens, CCI Lorraine, 2015
- Document « Forces Faiblesses », CCI, Champagne-Ardenne, 2014
- Programme de coopération Interreg VA-Belgique-France, 2015
- SRDEII et économie circulaire, Grand Est, ADEME, 2016
- Feuilles de routes des pôles de compétitivité et leurs schémas directeurs

### **Contributions au SRDEII**

- Contribution au SRDEII, 48, L'atelier des entrepreneurs, 2016
- Contribution au SRDEII, La Communauté de Communes Épernay Pays de Champagne, 2016
- Contribution au SRDEII, Ardenne Métropole, 2016
- Contribution au SRDEII, Groupe TEREOS, 2016
- Contribution au SRDEII, ADEME, 2016
- Contribution au SRDEII, CETIM, 2016
- Contribution au SRDEII, GRT Gaz, 2016
- « Les 20 propositions de l'UDES pour le développement économique, la formation et l'emploi dans le Grand Est », Union des employeurs de l'ESS, 2016
- Contribution au SRDEII, UICGE, 2016
- Axes stratégiques et actions thématiques du réseau Grand Est des plateformes d'initiative locale, Initiative Grand Est, 2016

### **Autres documents mobilisés par les consultants**

- Comptes rendus des entretiens « entreprises et institutions » menés par la Région

## 12 Synthèse de la contribution des sept agences du Grand Est

---

La trajectoire économique du Grand Est  
Former, investir, innover pour retrouver une dynamique  
Résumé et synthèse (version du 10.10.2016)

ADEUS • ADUAN • AGAPE • AGURAM • AUDC • AUDRR • AURM

## 12.1 Sommaire

### Préambule

#### 1. Résumé pour décideurs

- D'hier à aujourd'hui : présentation de l'économie régionale
- Les facteurs explicatifs de l'impact particulièrement fort de la crise
- Les activités d'avenir : poids et évolutions dans la région Grand Est

#### 2. Synthèse

- Les activités
- Les territoires

#### 3. Points de vigilance

- Le Grand Est : un territoire très hétérogène au plan économique
- Hiérarchiser les territoires ou organiser leur solidarité ?
- Soutenir l'innovation tout en confortant l'existant
- Travailler au renouvellement du tissu économique

## 12.2 Préambule

Cette étude, réalisée par les 7 agences d'urbanisme du Grand Est, de l'économie régionale et de ses évolutions, s'organise en trois grandes parties.

La première propose une photographie de l'économie régionale, à deux niveaux. Dans un premier, elle est rapidement positionnée par rapport à l'économie de la « France de province ». Dans le second, elle analyse l'économie des 31 zones d'emploi qui composent la région. L'évolution de l'économie régionale et de ses zones d'emploi vient ensuite. Les transformations de long terme aussi bien que les évolutions récentes, depuis la crise de 2008, sont alors considérées.

La deuxième partie a pour vocation d'expliquer, en partie tout au moins, ces changements récents. Il s'agit alors de mettre en lumière les facteurs corrélés aux moindres performances des territoires. Sont ainsi considérées les évolutions démographiques, du revenu disponible, des qualifications...

Enfin, la dernière partie s'attache à l'avenir, au travers du poids et de l'évolution des activités dont les experts s'accordent à dire qu'elles conditionnent en partie le développement économique des territoires. Il s'agit des activités innovantes, qu'elles soient industrielles ou liées à l'économie numérique, ou encore des activités de recherche et développement qui se trouvent en amont bien souvent de l'innovation.

Ces trois parties ne prétendent pas présenter une analyse complète de la situation économique régionale. Dans chacune d'entre elles, l'attention s'est focalisée sur les aspects qui présentent un intérêt particulier dans le cadre de la réflexion conduisant à l'élaboration du SRDEII.

**Le résultat de l'ensemble des analyses converge vers le fait qu'une action forte est nécessaire pour infléchir des tendances actuellement orientées vers une dégradation de la situation de l'économie de la région Grand Est et de la quasi-totalité de ses zones d'emploi.**

NB : ce document constitue un « tiré à part » d'un document conséquent détaillant chacun des points de la synthèse détaillée

## 12.3 Résumé pour décideurs

### 12.3.1 D'hier à aujourd'hui : présentation de l'économie régionale

#### La région Grand Est : une région qui reste industrielle

Comparé aux autres régions françaises, le Grand Est reste une économie industrielle. L'emploi industriel pèse pour 23 % des emplois locaux (secteur privé non agricole) quand ils représentent moins de 18 % des emplois dans le reste de la France. L'industrie est particulièrement présente en Lorraine et en Alsace, mais elle est assez diffuse sur le territoire. Hormis les plus grandes agglomérations (Strasbourg, Metz, Nancy) ou celles au caractère administratif marqué (Châlons-en-Champagne, Reims), de très nombreuses zones d'emploi ont une part d'emploi industriel importante.

#### Des activités industrielles peu porteuses en termes d'emploi

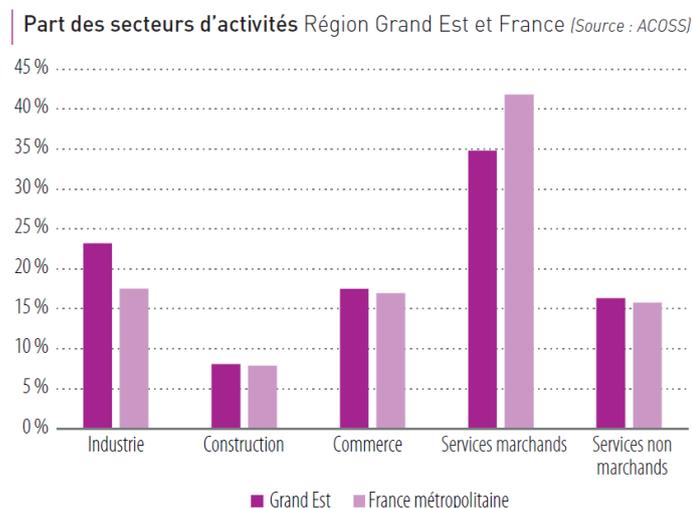
Le Grand Est est spécialisé dans des activités industrielles comme l'automobile, la métallurgie, le textile, la fabrication de machines et équipements..., qui ont plutôt **tendance à perdre des emplois**. Un tiers des zones d'emploi, très spécialisées dans l'une ou l'autre de ces activités, sont ainsi fragilisées.

La région est également fortement spécialisée dans la fabrication de boissons, avec des spécialités de renom, le Champagne bien sûr, mais aussi les vins et bières d'Alsace. Certaines activités sont ici sous-représentées. C'est particulièrement le cas des industries chimiques et surtout pharmaceutiques, de la fabrication de produits informatiques ou encore de l'aéronautique qui crée, au plan national, de nombreux emplois.

#### Une faible économie des services, très concentrée en quelques lieux

La sur-représentation de l'industrie se traduit par une **sous-représentation des services** qui, par ailleurs sont fortement concentrés dans les principaux pôles urbains. Strasbourg vient largement en tête, suivi de Metz et Nancy, puis de Mulhouse et Reims, et enfin de Troyes et Colmar. Ces 7 zones d'emploi regroupent presque 70 % des services marchands de la région.

Les plus petites zones d'emploi ont non seulement une faible économie servicielle, mais, de plus, ne réussissent à attirer que des services spécifiques comme l'hôtellerie-restauration, le transport, les services aux entreprises de proximité comme la comptabilité ou les activités d'assurance ou d'intérim.



## Un déficit important de services métropolitains

Même dans les plus grandes zones d'emploi, **un déficit de services de haut niveau** se fait sentir. Dans l'ensemble, la région est spécialisée dans des services relativement banals (services personnels, intérim, transport et entreposage). Certaines activités comme la recherche et développement, les activités scientifiques et techniques, la programmation informatique ou les services d'information sont largement sous-représentés.

## Une territorialisation particulière des services dits non marchands

Les activités délivrées par des organismes de droit privé dans les champs de la culture, de l'action sociale, de l'éducation ou de la santé notamment ne se répartissent pas uniformément sur le territoire régional. En Lorraine notamment, ces activités sont beaucoup plus fortement implantées, ce qui peut traduire des arbitrages entre secteur public et secteur privé spécifiques ou la marque de politiques régionales différentes.

## Une région en perte d'attractivité

L'analyse de données macroéconomiques comme l'évolution du PIB, de la valeur ajoutée produite, des exportations des anciennes régions ou des départements montre que **des changements majeurs sont en cours** depuis, pour simplifier, le début de la décennie 2000.

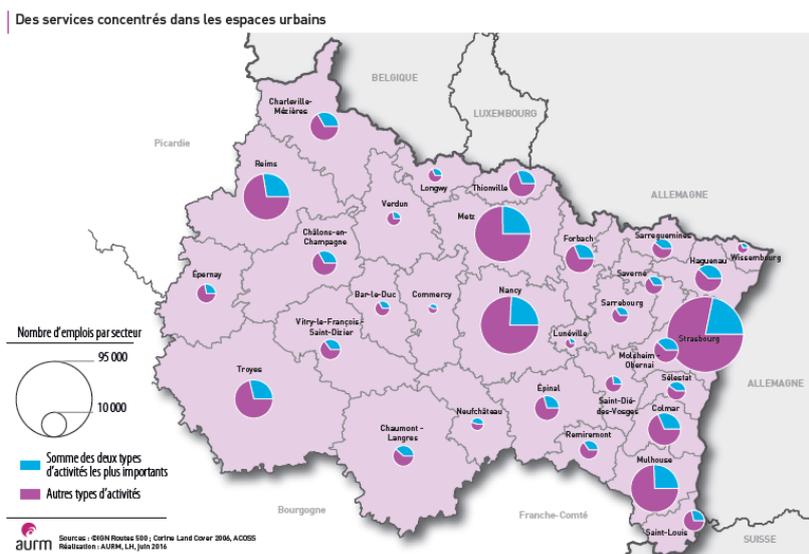
## Un essoufflement de la richesse produite

La valeur ajoutée produite dans les trois anciennes régions croissait à peu près au rythme national jusqu'à la toute fin des années 90. Le début de la décennie 2000 marque un tournant qui ne se dément pas depuis. La valeur ajoutée nationale augmente de 38 % entre 2000 et 2013, mais la valeur ajoutée alsacienne ne croît que de 28 %, celles de Lorraine et de Champagne Ardenne atteignent à peine 20 %.

La spécialisation industrielle des territoires du Grand Est explique cette relativement **faible croissance de la valeur ajoutée produite** (en euros courants), du fait de la baisse des prix relatifs des produits industriels. Dans le reste de la France, une bonne partie de la croissance de la valeur ajoutée est portée par la croissance des activités de services aux entreprises. Dans nos territoires, la croissance de ces activités de services est beaucoup plus faible qu'en France.

## Des emplois qui perdent en productivité

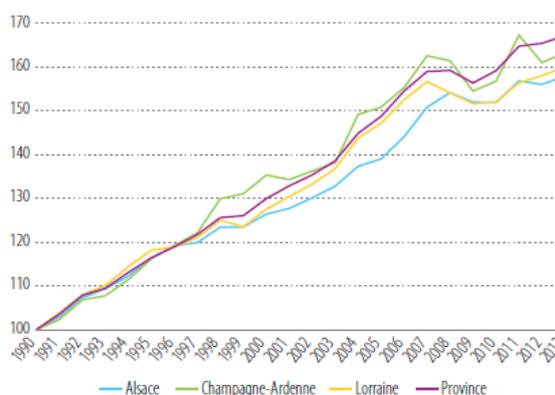
Dans un contexte où les prix des biens industriels baissent, la solution pour les entreprises est d'augmenter la productivité des emplois pour maintenir une marge satisfaisante. Manifestement, ce n'est le cas dans aucune des anciennes régions. Le PIB par emploi alsacien était largement supérieur au PIB par emploi national, mais, depuis le début des années 2000, sa progression est nettement plus faible qu'en France si bien qu'il n'y a quasiment plus d'écart entre la productivité d'un emploi français et alsacien. La Lorraine part, elle, d'un PIB par emploi plus faible que le PIB par emploi national et les écarts se creusent, notamment depuis 2005. Seule au final la Champagne Ardenne voit la productivité de ses emplois croître au rythme national.



## L'attractivité du territoire en question

Qui dit emplois moins compétitifs, dit territoires moins attractifs. La région ne peut plus mettre en avant l'excellence de sa main d'oeuvre, sa forte productivité ou son niveau de qualification. Elle est maintenant **concurrencée par d'autres régions** et d'autres pays pour l'accueil d'investissements étrangers dans les activités industrielles. Et ce alors que le territoire régional se montre peu attractif pour des investissements dans les activités de prestations intellectuelles (services aux entreprises) ou la recherche et développement. Un écart risque de se creuser entre le Grand Est et les régions comme Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et naturellement Ile-de-France, qui sont attractives à la fois pour des investissements productifs et pour des investissements dans le domaine de l'innovation et des services aux entreprises.

Évolution en base 100 du PIB par emploi des 3 anciennes régions et de la France de province (Source : comptes nationaux)



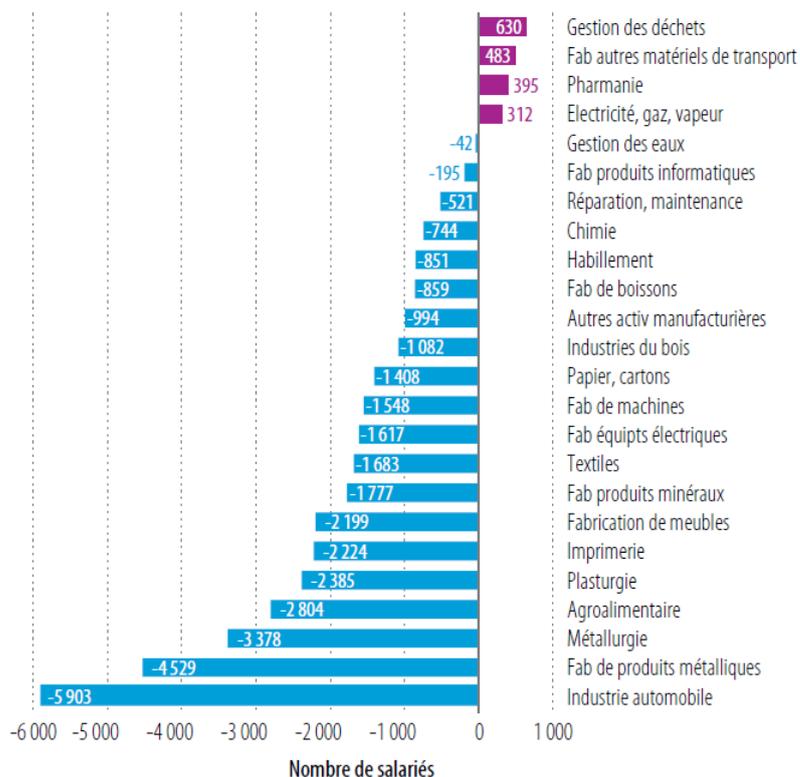
## La crise de 2008 comme révélateur

C'est dans ce contexte d'essoufflement de l'économie régionale, entamé depuis 2000, que survient la crise de 2008. Elle va se traduire par une perte nette d'emplois, essentiellement dans l'industrie, la construction et le commerce ; perte que ne compensent pas les emplois créés dans les activités de services.

## Au plan sectoriel : quasiment toutes les branches industrielles perdent de l'emploi

Les activités industrielles sont les plus touchées avec une perte nette de 34 900 postes, soit une réduction de 10 % des effectifs, bien plus importante que les pertes d'emplois industriels en France. Quasiment toutes les activités industrielles du Grand Est ont sur-réagi à la crise. En volume, les pertes sont concentrées dans l'automobile, le travail des métaux et la métallurgie, l'agro-alimentaire, la plasturgie, l'industrie du meuble...

Évolution des effectifs salariés entre 2009 et 2014 dans les principales activités industrielles du Grand Est (Source : ACOSS)



## Suivies par la construction et le commerce

La construction perd 12 500 postes avec un pourcentage de pertes plus élevé qu'au plan national. Dans le commerce, 7 300 emplois sont perdus. Le fait saillant est que le commerce de détail continue d'être créateur d'emplois en France, alors que les effectifs baissent en région.

## Les évolutions des services marchands sont contrastées

Tout se passe comme si les activités plutôt orientées vers le grand public étaient en perte de vitesse, alors que les activités orientées vers les entreprises comme les activités de soutien aux entreprises, les activités scientifiques et techniques résistaient mieux. Hormis le secteur du transport et entreposage qui pâtit probablement du ralentissement industriel et dans la branche du commerce de gros. Au final, les services marchands n'ont progressé que de 3 800 emplois, grâce au rebond de l'intérim notamment.

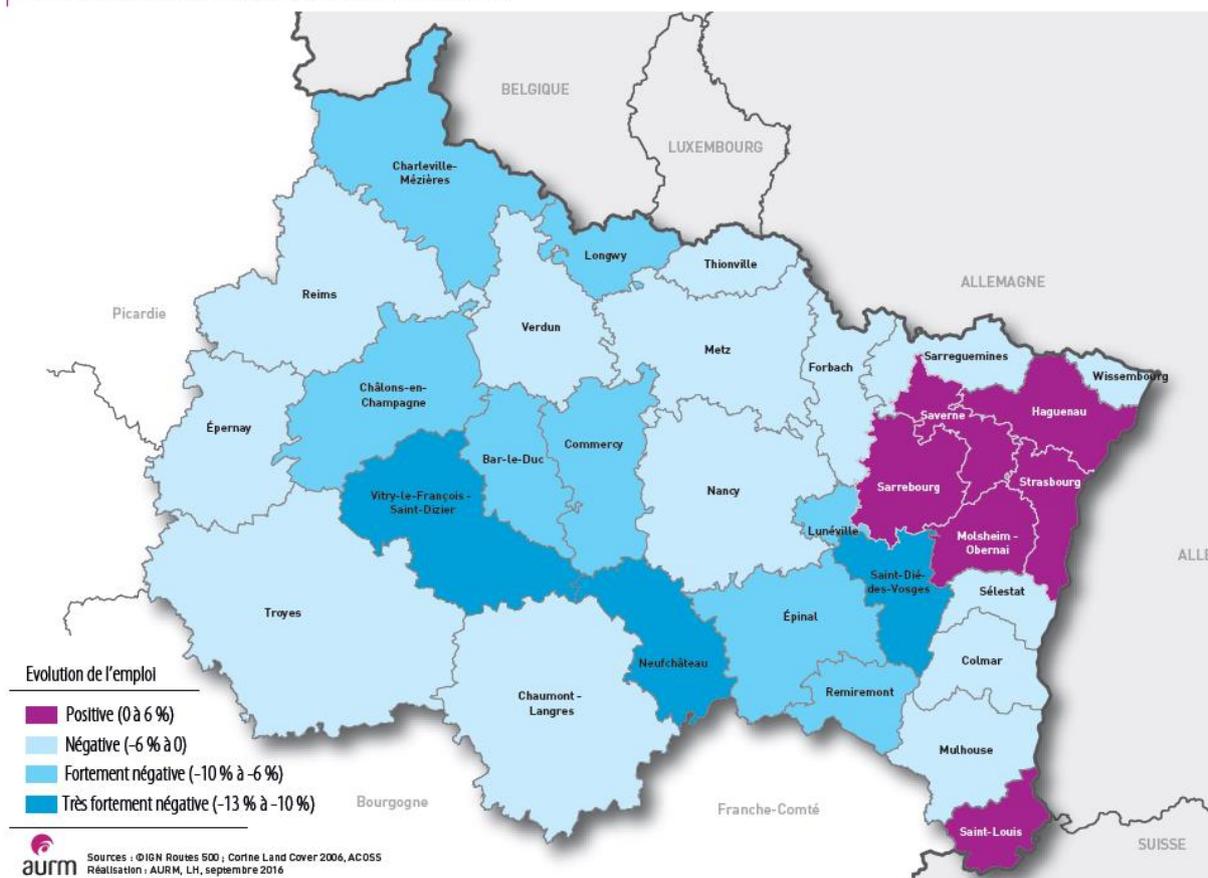
## Une réserve d'emplois : l'action sociale et médico-sociale

C'est donc dans les activités non marchandes que sont créés l'essentiel des emplois dans le Grand Est. Les activités récréatives, associatives, culturelles et autres créent à peu près 1 000 emplois, même chose pour les activités de santé quand l'action sociale, à elle seule, en crée 7 800. Cette forte croissance (8 %) est toutefois inférieure à ce qui est constaté dans le reste de la France (10 %).

## Au plan spatial, seules 6 zones créent de l'emploi sur la période

Quatre de ces zones sont situées dans le Bas-Rhin, rejointes par celles de Sarrebourg et de Saint Louis. La dynamique des grandes villes ne suffit pas à générer de la croissance de l'emploi : les zones d'emploi de Reims, Metz, Nancy, Troyes, Mulhouse voient leur emploi régresser.

Évolution de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2014



### 12.3.2 Les facteurs explicatifs de l'impact particulièrement fort de la crise

Pour savoir quelle est la part des emplois perdus à cause de facteurs sectoriels généraux s'appliquant partout sur le territoire national (effet structurel), et la part des pertes due à des caractéristiques locales (effet local), une analyse « structurelle-résiduelle » a été menée. N'ont été prises en compte que les activités totalement marchandes, en excluant les services comme la santé, l'action sociale, l'éducation etc. qui sont globalement créateurs d'emplois et qui relèvent d'une autre logique économique. Dans le Grand Est, la plus grande partie des 100 000 emplois perdus s'explique par des effets locaux négatifs.

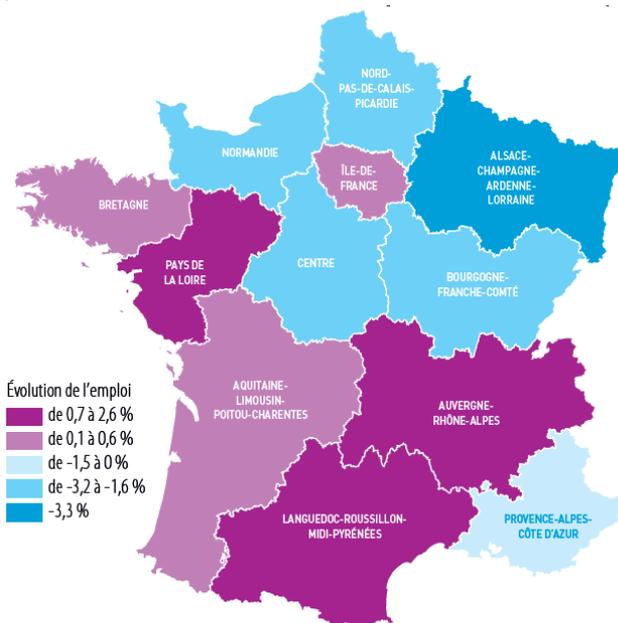
#### Les facteurs locaux sont déterminants

Entre 2008 et 2014, la baisse des effectifs a été beaucoup plus forte dans notre région qu'en France. Certes l'Alsace a mieux résisté que la Lorraine ou Champagne Ardenne, la zone d'emploi de Saint Louis ayant même réussi à retrouver le chemin de la croissance. Mais, dans l'ensemble, **la dégradation de l'économie du territoire est plus marquée qu'en France**. Plus grave, cet écart s'accroît à partir de 2012 quand l'emploi rechute. La spécialisation sectorielle des zones d'emploi n'explique qu'une petite partie des pertes d'emploi. Le fait d'avoir beaucoup d'emplois dans des activités industrielles fortement impactées au plan national par la crise conduit à une perte de 20 000 emplois. Ce n'est donc qu'une partie des pertes d'emplois qui peut être expliquée par des effets structurels ; seules 6 zones d'emploi doivent l'essentiel de leurs pertes d'emploi à leur spécialisation dans des activités où l'emploi décline de manière générale.

#### Dans le Grand Est, 40 000 emplois sont perdus en raison d'effets locaux.

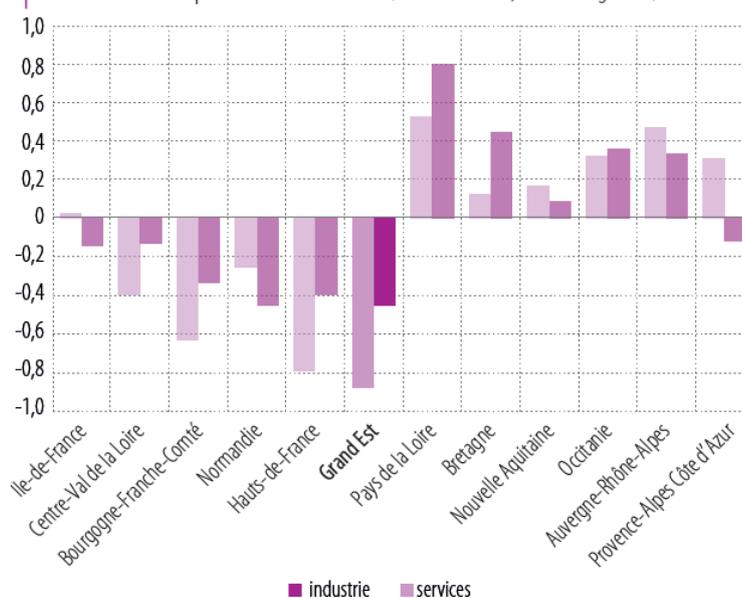
Ces effets locaux n'épargnent pas les cinq plus grandes agglomérations de la région, contrairement à ce qui se passe dans la majorité des grandes agglomérations françaises. Si les zones d'emploi de Strasbourg, Nancy et Reims s'en sortent moins mal grâce à une plus grande diversité de leur tissu économique, celles de Metz et Mulhouse pâtissent à la fois d'une spécialisation sectorielle défavorable et de forts effets locaux négatifs. Le reste des emplois perdus est dû à l'environnement macroéconomique national qui a touché toutes les régions.

Effet local dans l'évolution de l'emploi de 2008 à 2014 (en %)   
 Emploi salarié du secteur marchand non agricole [Source : Acooss]



Note de lecture   
 L'effet local est tout ce qui ne résulte pas des évolutions sectorielles nationales.   
 Il mesure la « performance » ou « contre-performance » d'un territoire en termes de créations d'emploi. La contre-performance du Grand Est est la plus marquée de toutes les régions.

Contributions de l'industrie et des services productifs à l'effet local durant la période 2011-2014 [source : Acooss ; calculs : agences]



## Les facteurs locaux identifiés

### La faible progression des revenus par habitant

Les revenus disponibles des ménages par tête étaient, de 2000 à 2005, supérieurs à ceux des ménages français de province. Ces revenus alimentaient la consommation de biens et de services par les ménages. A compter de 2006, et jusqu'aux dernières données disponibles, soit 2013, les revenus des ménages du Grand Est ont beaucoup moins progressé que la moyenne de province. L'écart entre la croissance des revenus nationaux et celle des habitants du Grand Est devient particulièrement fort à compter de 2008 et ne se dément pas depuis. Cette baisse relative de revenu a pu entraîner une baisse de la consommation. Elle expliquerait cette spécificité régionale : les baisses d'emploi entre 2008 et 2014 sont surtout dues aux activités de proximité, dites présentesielles, qui produisent des biens et des services destinés à la population présente sur le territoire.

### Une faible croissance démographique

Dans le Grand Est, la croissance démographique est très faible : à peine 0,6 % de 2008 à 2013. C'est la plus faible de toutes les régions métropolitaines françaises. Cette faible croissance démographique est alimentée par des départs de population qui ne sont pas compensés par le solde naturel. C'est dire, contrairement aux autres régions, qu'il n'y a pas de population additionnelle qui vient soutenir la consommation, ce qui renforce les difficultés des activités destinées aux populations locales.

### Le manque de dynamisme des activités productives

Le ralentissement démographique ou des revenus sont des processus endogènes. Ils découlent du manque de dynamisme des activités productives qui ne créent pas d'emploi et donc n'attirent pas de population nouvelle, ou en suppriment. Dans ce cas, le revenu de salariés licenciés baisse avec l'entrée au chômage. Tout cela contribue au faible dynamisme des activités présentesielles. En décomposant les activités productives (constituées des activités industrielles et des services aux entreprises), il apparaît, bien entendu, que les activités de production, industrielles, perdent des emplois. Mais une particularité de la région Grand Est est que les activités de services liées à l'industrie ont beaucoup plus comprimé leurs effectifs depuis 2011 que dans les autres régions françaises. Cela est peut-être le signe que ces activités de services sont fortement liées aux industries locales, que leur marché reste très « local ». Une régression de l'industrie se traduit alors par une régression des services liés, plus forte que ce qui est constaté dans les autres régions du nord-est de la France qui ont également subi des pertes d'emploi industriel.

La situation se dégrade. Pendant la période 2008-2011, les services liés à l'industrie contribuent positivement aux dynamiques d'emplois dans 20 zones d'emploi. Elles ne sont plus que 6 dans ce cas en 2014.

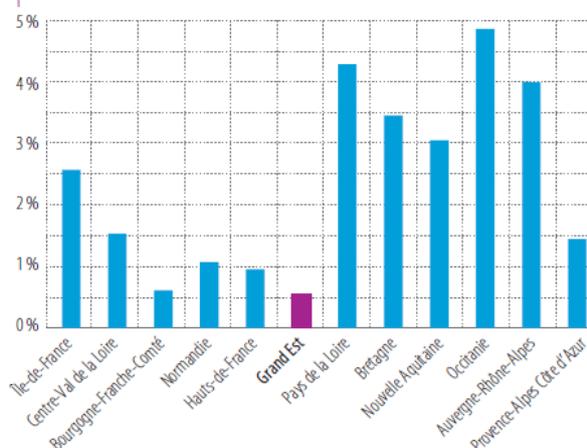
Revenu disponible des ménages par habitant du Grand Est  
écart en % à la moyenne de la province  
(Source : Insee, comptes régionaux des ménages)



#### Note de lecture

Le revenu disponible agrège les revenus d'activité et de patrimoine ainsi que les prestations sociales, desquels sont déduits les cotisations sociales et les impôts. Ce revenu par tête est désormais inférieur de 2% environ au niveau moyen de la province après lui avoir été supérieur.

Croissance démographique des régions de France de 2008 à 2013  
(Source : Insee recensement)



## Le manque de qualification de la main-d'œuvre industrielle

Comparée à d'autres régions de la moitié nord de la France : Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, l'industrie locale emploie moins de salariés parmi les plus qualifiés. **Le déficit est particulièrement marqué en matière de cadres et de professions intermédiaires** telles que les techniciens, agents de maîtrise, contremaîtres. Comparée aux régions de la partie sud de la France, l'industrie du Grand Est souffre par contre d'un **déficit de professions intermédiaires administratives et commerciales**.

**Ce déficit s'accroît depuis 2008**, et plus fortement que dans les autres régions au caractère industriel (Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France...). Et ce tandis que les régions sud, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, continuent de connaître un fort surplus de cadres et de professions intermédiaires. Cette disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée constitue sans doute l'une des raisons de l'attractivité constatée de ces régions pour les investisseurs.

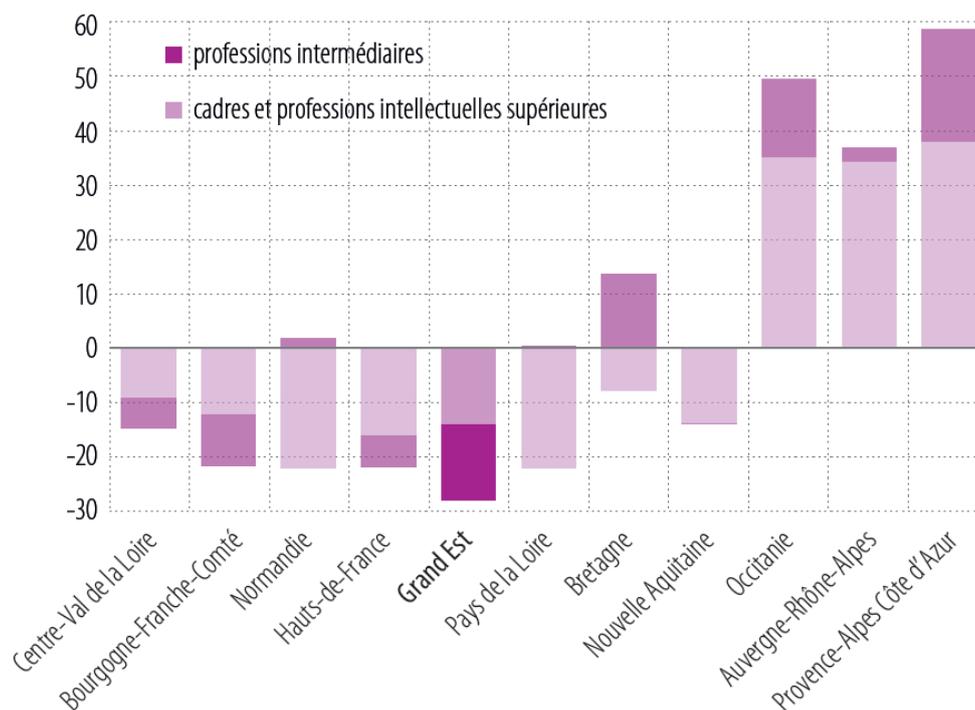
Il est possible d'avancer qu'une bonne partie des établissements industriels de la région Grand Est sont des établissements de production, des assembleurs, dépendants d'entreprises dont le siège est extérieur à la région et notamment en Allemagne et en Suisse (pour ce qui concerne l'Alsace notamment). Il en résulte alors **un degré de technicité moindre** dans ces établissements et une grande faiblesse des emplois technico-commerciaux car ces établissements ne développent pas de marchés propres.

Quoi qu'il en soit, l'industrie du Grand Est apparaît comme intensive en main-d'œuvre peu qualifiée, ce qui peut davantage l'exposer à la concurrence de régions ou de pays où le coût du travail est plus faible. 22 des 31 zones d'emploi de la région sont concernées par ce manque de salariés industriels qualifiés et, dans 13 d'entre elles, ce déficit s'accroît. Sont particulièrement concernées les zones d'emploi de Mulhouse et de Metz qui figurent parmi les principales zones pourvoyeuses d'emplois industriels.

### Surplus ou manque de salariés les plus qualifiés dans l'industrie

pour 1 000 emplois salariés du secteur en 2013

(Source : Insee recensement; calculs : agences)



### 12.3.3 Les activités d'avenir : poids et évolutions dans la région Grand Est

Selon les experts, **certaines activités conditionnent en grande partie l'avenir des économies**, qui seront de plus en plus intensives en connaissance et incorporeront toujours davantage d'innovations. Sont concernées en premier lieu les activités de **recherche et développement**, qui sont en amont de l'innovation. Puis viennent les activités qui, selon l'OCDE, sont les plus innovantes. Parmi celles-ci figurent notamment les activités liées à la production de technologies de l'information ou de services d'information (en termes plus généraux : **l'informatique et le numérique**) ou encore quelques **activités industrielles** particulièrement innovantes. Enfin, il a semblé nécessaire d'ajouter une catégorie composée **des prestations intellectuelles**, soit les activités de conseil, d'expertise et d'ingénierie qui non seulement prennent une place croissante dans la valeur ajoutée nationale, mais dont la présence conditionne de plus en plus l'attrait d'établissements industriels sur un territoire.

#### Les activités de recherche et développement

Les activités de recherche et développement conditionnent l'innovation. On peut donc mesurer l'effort que chaque région consacre à la R&D en part de PIB régional ou encore en nombre d'emplois de chercheurs dans les centres de recherche. Ces deux premiers indicateurs sont imparfaits dans la mesure où des personnes peuvent être employées à des activités de recherche et de conception dans des entreprises dont ce n'est pas l'activité principale. Il faut donc recourir à une analyse fonctionnelle des emplois pour avoir une image plus générale des activités de recherche et développement.

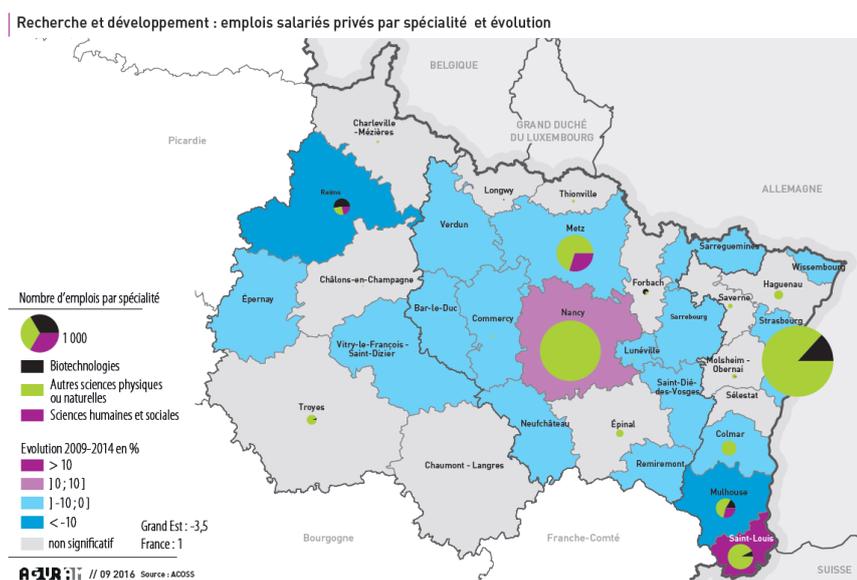
#### Un effort régional insuffisant en matière de R&D

Alors que l'Europe vise 3 % du PIB consacré à la R&D, le Grand Est n'y consacre que 1,3 % de son PIB, ce qui place la région en avant dernière position des régions françaises, juste devant les Hauts-de-France. L'effort de recherche ne progresse que de 0,2 point entre 2001 et 2013 là où des régions comme Occitanie, Pays de Loire et PACA ont accru respectivement leur effort de 1,1, 0,9 et 0,6 point. Ce qui permet d'ailleurs à la région Occitanie de dépasser l'objectif européen de 3 %.

Le constat est identique si l'on aborde la question par les effectifs de chercheurs. Ils ne représentent qu'1 % des salariés du Grand Est là où Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie dépassent 2-3 %. Ce déficit d'investissements dans la R&D n'est pas dû à un moindre effort public ; il est relatif à la faiblesse de **l'investissement privé**, des entreprises, dans ce domaine. En France, l'effort de recherche des entreprises représente 1,3 % du PIB, l'effort régional des entreprises ne représente que 0,6 % du PIB régional. Qui plus est, les dépenses de recherche dans le Grand Est sont très concentrées (54 %) dans quatre activités :

automobile, métallurgie, fabrication de machines et industrie pharmaceutique. Dans les autres régions

(hormis Bourgogne-Franche-Comté), on constate que l'effort est partagé par un plus grand nombre d'activités. Un signe à suivre est l'effort de recherche orienté vers les industries de moyenne-faible intensité technologique en Lorraine qui signifie peut-être un effort pour repositionner (en gamme, en produits) ces activités pas assez compétitives.



## Les centres de recherche privés en faible nombre

Les 370 établissements de recherche privés du Grand Est sont concentrés dans quelques zones d'emploi : Strasbourg, Nancy qui, à elles deux, regroupent les trois quart des emplois, suivies par Mulhouse, Reims... Néanmoins la croissance régionale du nombre d'établissements de recherche est inférieure à la croissance nationale : 60 % entre 2009 et 2014, contre 70 % d'établissements en plus en France. Les effectifs salariés (8 400 postes) ne représentent **que 0,6 % de l'emploi salarié privé contre 0,9 % en France**. Surtout, les effectifs sont en baisse de 3,5 % alors que les effectifs salariés de la recherche en France croissent de 1 % entre 2009 et 2014. Les zones d'emplois de Reims, Mulhouse et même Strasbourg perdent ainsi des emplois.

## Les emplois de conception-recherche

Ces emplois, dans des entreprises dont la mission première n'est pas la recherche, ne représentent que 1,8 % de l'emploi total dans le Grand Est, là où ils représentent 2,2 % de l'emploi en France de province. Ce constat nous renseigne sur la nature du tissu économique : **plutôt orienté vers la production et peu vers l'innovation ou la conception de nouveaux produits**. L'écart s'accroît avec des régions comme l'Ile-de-France (4,7 % des emplois), l'Occitanie (3,1 %), Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Pays de Loire qui caracolent au-dessus de la moyenne nationale. Le nombre d'emplois consacrés à la conception recherche y augmente fortement (+11 % entre 2008 et 2013 en Occitanie !). La région Grand Est voit au contraire se réduire les effectifs consacrés à la conception et à la recherche.

## Les activités innovantes

Toutes les activités peuvent (et, devrait-on dire, doivent) être innovantes. Mais, à défaut d'une enquête précise sur l'innovation dans les entreprises du Grand Est, la question ne peut être abordée qu'au travers de la nomenclature établie par l'OCDE, qui comprend les activités industrielles ou servicielles autour de l'information (l'informatique ou le numérique, les télécommunications), les activités audiovisuelles qui sont peu représentées dans le Grand Est, bien que leur poids dans l'ensemble des emplois soit similaire à celui observé en France de province, et quelques activités industrielles dans les domaines de l'instrumentation et du trio chimie-pharma-plasturgie.

## Le numérique en retrait

Les technologies et services de technologie de l'information sont certes forts de 26 000 emplois dans le Grand Est. Ces activités ne représentent **toutefois que 2 % de l'emploi salarié marchand** contre 3,9 % dans le reste de la France... Le contraste est d'autant plus fort si l'on tient compte de la répartition spatiale de ces emplois qui s'écarte fortement de la répartition spatiale de l'emploi salarié.

L'essentiel (53 %) des emplois dans « le numérique » est situé en Alsace, 31 % en Lorraine et 16 % seulement en Champagne Ardenne.

Répartition des emplois salariés privés dans le numérique en 2014 (Source : Acoiss)



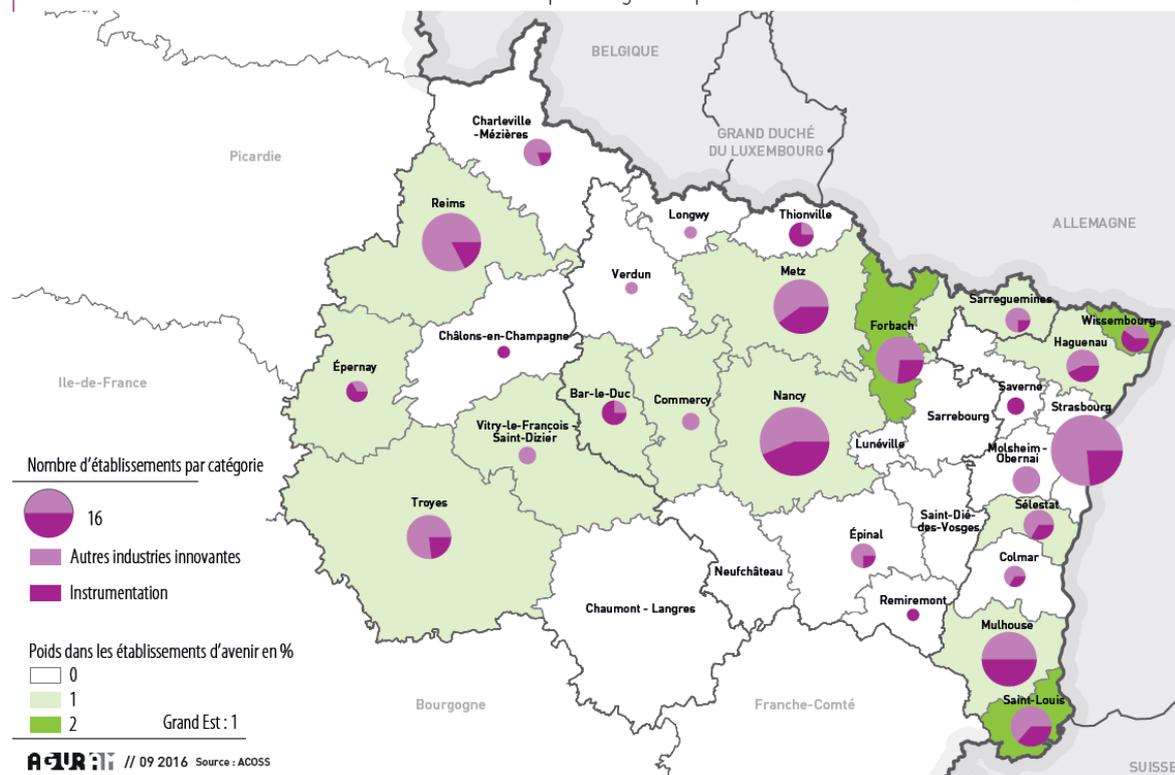
Les emplois dans le numérique en 2014 (source : Arcoss)

	Production de technologies de l'information	Services de technologies de l'information	Autres services de technologies de l'information	Emplois salariés dans le numérique
<b>Champagne-Ardenne</b>	871 (20 %)	1 361 (32 %)	2 058 (48 %)	4 290 (100 %)
<b>Lorraine</b>	643 (8 %)	3 456 (42 %)	4 065 (50 %)	8 164 (100 %)
<b>Alsace</b>	2 482 (18 %)	6 756 (48 %)	4 923 (35 %)	14 161 (100 %)
<b>Grand Est</b>	3 996 (15 %)	11 573 (43 %)	11 046 (42 %)	26 615 (100 %)
<b>France</b>	74 609 (11 %)	413 871 (60 %)	201 445 (29 %)	689 925 (100 %)

### Un déficit marqué dans le « cœur du métier »

Les activités étant hétérogènes, il faut les décomposer par types d'activités pour avoir une vision plus claire de la situation. Le Grand Est a légèrement plus d'emplois qu'au plan national dans les technologies de l'information. La Champagne Ardenne et l'Alsace ont ainsi 15 % des effectifs de la filière occupés dans la production de cartes électroniques, de composants, d'ordinateurs alors que ces activités ne représentent de 11 % des effectifs nationaux de la filière. La Région a également beaucoup **plus d'emplois dans les activités annexes de la filière « numérique »**, soit les activités de télécommunication, la réparation et le commerce de gros d'ordinateurs ou de logiciels. La part de ces activités est de 29 % en France ; elle atteint 48 et 50 % en Champagne-Ardenne et en Lorraine. C'est dire que **le cœur de métier du numérique**, soit les activités de conseil en systèmes et logiciels informatiques, l'édition de logiciels système et de réseau, la programmation informatique, le traitement de données, les portails internet etc. qui représentent 60 % des emplois « du numérique » en France, **ne représentent que 43 % des effectifs régionaux**. L'Alsace s'en sort un peu moins mal avec 48 %, puis vient la Lorraine (42 %) et enfin Champagne-Ardenne où seulement 32 % des effectifs de la « filière » sont employés dans ces activités spécifiquement informatiques.

Nombre d'établissements dans les industries innovantes par catégorie et poids dans les établissements d'avenir en 2014



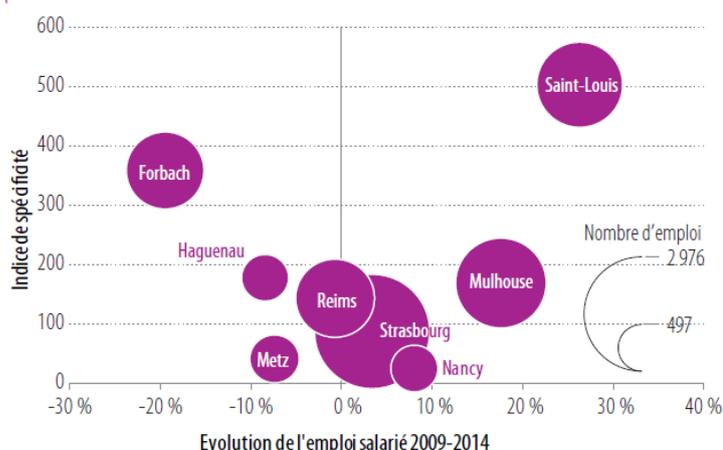
## Un signe d'espoir ? Les effectifs croissent dans le « coeur de métier »

Dans son ensemble, les effectifs « du numérique » baissent de 3 % entre 2009 et 2014 dans la région (soit -828 emplois) alors qu'ils croissent de 2,6 % en France. Cette baisse des effectifs locaux est essentiellement due à des réductions d'effectifs dans les activités dites annexes et notamment de télécommunications et dans les activités industrielles de production, à l'exception de la fabrication de composants. **Les effectifs du coeur de métier augmentent de 1 163 postes**, principalement dans l'édition de logiciels, la programmation et le conseil informatique.

## Les activités industrielles innovantes dominées par la chimie et la pharmacie

Les activités industrielles définies par l'OCDE comme innovantes (instrumentation, chimie de spécialité, pharmacie, plasturgie) représentent 230 établissements dans le Grand Est. Elles s'avèrent moins concentrées dans les zones d'emploi de Strasbourg et de Nancy que les autres activités innovantes (moins de 30 % des établissements du secteur). Le nombre d'établissements a chuté de 12 % depuis 2009, mais quelques zones d'emploi, notamment alsaciennes, voient leur position se renforcer. L'Alsace compte ainsi 63 % des 13 170 emplois de ces activités avec une orientation marquée vers la pharmacie au nord et la chimie plus au sud. La proximité de Bâle et des géants de la pharmacie explique le score important de la zone d'emploi de Saint Louis.

Positionnement des principales zones d'emploi du Grand Est dans les industries innovantes (Source : Acooss)



### Note de lecture

Strasbourg compte 2 976 emplois dans les activités industrielles innovantes, et a connu une évolution de +3,4 % entre 2009-2014. Son indice de spécialisation est de 87,9 (la part des industries innovantes dans l'ensemble des activités d'avenir (10,4%) y est inférieure à celle observée dans le Grand Est (11,9%).

En Lorraine, Forbach est bien placée, mais la zone perd des emplois dans ces activités, alors que Reims en Champagne-Ardenne reste stable. Ces activités représentent 1 % des emplois salariés privés dans le Grand Est et en France. Mais, les effectifs progressent de 1% dans la Région alors qu'ils diminuent au niveau national.

## Les activités de prestations intellectuelles

Dans la nomenclature des activités, les activités de prestations intellectuelles correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques telles que le conseil de gestion, l'ingénierie, la publicité, le contrôle et analyses techniques... La question était de savoir comment se positionnaient les zones d'emploi du Grand Est dans des activités qui sont de plus en plus souvent citées dans la littérature spécialisée comme des activités en devenir et jouant un rôle croissant dans l'attractivité des territoires.

## Des activités métropolitaines

De la même manière que pour les autres activités « d'avenir », les activités de prestations intellectuelles sont **concentrées dans les tissus urbains**. Elles présentent d'ailleurs une répartition territoriale comparable à celle des établissements du numérique.

A l’opposé, 17 zones d’emploi n’accueillent que 1,5 % des établissements ; les petites zones d’emploi lorraines étant particulièrement peu pourvues de ce genre d’activités. Si l’on raisonne non plus en termes d’établissements mais d’emplois, **la répartition spatiale de ces activités est encore plus inégalitaire** puisque les 6 principales zones d’emploi regroupent les deux tiers des emplois de prestations intellectuelles.

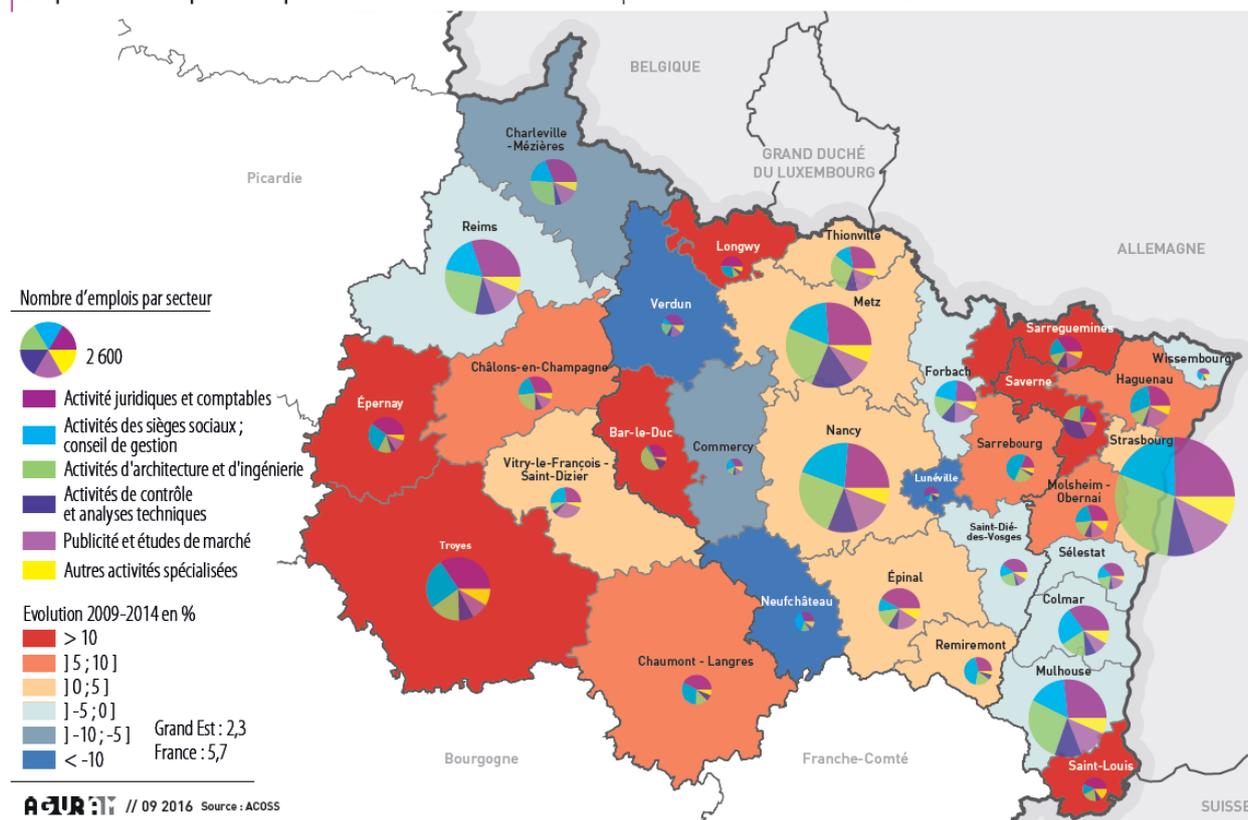
### Un tissu et des emplois qui croissent insuffisamment

Les 29 000 établissements de prestations intellectuelles ne représentent que 10 % des établissements du Grand Est, contre 12 % dans le reste de la France. La progression du nombre d’établissements est certes notable (+45 % entre 2009 et 2014), mais elle est inférieure à la croissance nationale de ces établissements : +48 %. Certaines petites zones s’en sortent toutefois bien, avec un taux de création supérieur au taux moyen régional, mais la faiblesse des effectifs doit inciter à la prudence.

Cette dynamique de création d’établissements s’accompagne d’une dynamique de l’emploi.

De 58 200, ils sont passés à 59 500, soit une augmentation de 2,3 %... bien inférieure aux 5,7 % observés au plan national. Les évolutions sont par ailleurs contrastées dans la mesure où, parmi les principales zones d’emploi, Metz, Nancy, Strasbourg et Troyes gagnent des emplois alors que Reims et Mulhouse en perdent.

Emplois salariés privés en prestations intellectuelles en 2014 par secteur et évolution 2009-2014



## 12.4 Synthèse

### Les activités

Le Grand Est est un territoire historiquement industriel, notamment dans sa partie alsacienne et dans la partie est de la Lorraine. Mais c'est un **territoire en perte de vitesse**. Sa compétitivité faiblit et la productivité de ses emplois baisse depuis une quinzaine d'années, ce qui renforce la concurrence à laquelle il doit faire face, de la part d'autres régions ou de pays à plus bas coûts en main-d'œuvre.

Cette économie industrielle semble, d'une manière générale, intensive en main-d'œuvre peu qualifiée, correspondant sans doute à des activités d'assemblage, de production de masse, dans le travail des métaux et la métallurgie ou l'automobile par exemple. Le fait d'avoir une **main-d'œuvre peu qualifiée** ne joue pas en faveur de l'attractivité du territoire.

Le faible dynamisme des activités industrielles et les pertes d'emploi constatées dans de très nombreuses branches génèrent une **faible progression des revenus** ainsi qu'une dynamique démographique amorphe, ce qui, en retour, impacte les activités tournées vers les consommateurs locaux. N'étant pas soutenues par la consommation, **ces activités présentes sont également peu dynamiques** et perdent des emplois. Au final, plus que les restructurations industrielles qui touchent l'ensemble du territoire national, ce sont ces spécificités locales qui expliquent l'impact particulièrement fort de la crise démarrée en 2008 et qui ont encore creusé l'écart avec la France de province à partir de 2012.

Parallèlement à cette sur-représentation de l'industrie, **les activités de services** aux entreprises notamment **sont sous-représentées**. Or ces activités tiennent une place de plus en plus importante dans la création de la richesse et constituent des vecteurs d'attractivité pour d'autres entreprises, de services (effets d'agglomération) ou industrielles en quête d'ingénierie et de services techniques. Les effectifs de ces activités certes croissent, mais moins fortement que dans d'autres régions françaises et notamment celles situées à l'ouest et au sud du pays, dynamiques et disposant d'une main-d'œuvre plus qualifiée. Seules les industries innovantes tirent leur épingle du jeu avec une croissance régionale supérieure à celle observée au niveau national, et un poids dans l'emploi salarié équivalent.

**Au final, l'écart s'accroît. Une sorte de « hiérarchie » des régions semble s'installer** : l'Île-de-France vient en tête, suivie d'Occitanie, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de PACA... puis les autres.

Ce qui est confirmé par l'évolution des **activités innovantes**, de recherche et développement et des activités de prestations intellectuelles. Ces activités sont généralement vues comme des activités conditionnant l'avenir des territoires. Dans aucune des « rubriques », le Grand Est n'est bien positionné et sa **situation relative se dégrade**.

### Les territoires

Cette présentation d'ensemble, très simplifiée, ne doit pas faire oublier qu'au sein de la région, existent de **fortes disparités**.

Si **l'est de la Lorraine et l'Alsace présentent sur bien des points des similitudes** (concentration d'emplois ou place de l'industrie...), **la Champagne-Ardenne, de manière générale, se démarque**. Sa densité en emploi est moindre et l'industrie y tient moins de place, mais elle est portée par ses vins.

De la même manière, **les dynamiques économiques des territoires ruraux sont très différentes** de celles qui animent les territoires les plus urbains, constitués autour d'intercommunalités importantes. Les petites zones d'emploi ne sont pas, par nature, en capacité de capter des activités métropolitaines (recherche, services aux entreprises à haute intensité en connaissances, services de technologies de l'information...).

Elles sont donc fortement **dépendantes des activités agricoles**, des services orientés vers le public et des services de proximité aux entreprises comme les activités comptables.

Mais, même au sein des plus grandes zones d'emploi, certaines se démarquent. **Nancy et Strasbourg tiennent plus ou moins bien leur rôle de métropoles**, tandis que des zones d'emploi comme celles de Metz ou Mulhouse sont plus à la peine lorsqu'il s'agit d'attirer des activités métropolitaines, innovantes. Ces zones sont alors desservies d'une part, par une perte d'emplois industriels ; d'autre part, par **une faible capacité à générer ou à attirer de nouveaux emplois dans des activités d'avenir**.

***Poursuivre les réflexions sur l'économie du Grand Est : quelques pistes.***

Cette étude donne à voir les points gris ou noirs de l'économie de la région Grand Est, mais il est vrai qu'on ne peut résoudre que les problèmes que l'on a préalablement posés.

Pour avoir une vision plus complète de l'économie du Grand Est, des travaux complémentaires sont nécessaires. Sans souci d'exhaustivité, les domaines suivants pourraient faire l'objet de travaux spécifiques :

- L'économie touristique et la manière de mieux valoriser un potentiel indéniable
- Une approche de la création/disparition d'entreprises pour repérer des dynamiques entrepreneuriales
- L'économie transfrontalière, comprenant aussi bien les types d'emplois tenus par les transfrontaliers que les échanges entre entreprises
- L'internationalisation de l'économie du Grand Est, trop peu présente sur les grands marchés et les grands émergents
- L'économie agricole et plus largement les dynamiques des zones rurales
- La place des TPE/PME dans l'économie régionale : comment favoriser la croissance des petites entreprises ? Nature des liens entre les TPE/PME et les plus grandes...

En complément, une approche plus qualitative serait bienvenue. Quelles sont les « pépites » du territoire ? ||Quelles sont les pratiques exemplaires en matière de développement territorial, qui mériteraient, au plan régional, d'être davantage diffusées ? Quelles sont pratiques les plus porteuses de renouveau ?

## 12.5 Points de vigilance

### Le Grand Est : un territoire très hétérogène au plan économique

Les zones d'emploi sont de tailles très variables, les activités diffèrent d'une zone à l'autre ; certaines sont entraînées par un grand pôle urbain, d'autres sont des zones rurales... Cette situation concourt à réexaminer des questions qui se posaient dans les stratégies d'aménagement des années 60 :

- *faut-il un schéma régional qui s'impose aux territoires ou*
- *faut-il plutôt concevoir le schéma régional comme la résultante de concertations menées autour de stratégies élaborées au niveau infra-régional et mises en cohérence au niveau régional ?*

Au fond, se pose la question de la définition de l'intérêt régional. Il est possible d'élaborer un schéma régional a-territorial, en définissant par exemple des Domaines d'Action Stratégiques et en déclinant des actions sectorielles. L'intervention publique a alors toutes les chances d'être concentrée sur quelques activités « d'avenir », donc sur quelques territoires.

Il est également possible de territorialiser le schéma.

Il s'agit alors d'analyser les configurations territoriales, **d'identifier des problématiques communes** afin d'y apporter les solutions adaptées. Par ailleurs, l'une des questions, et non des moindres, sera **d'organiser la convergence entre des orientations différentes** prises par les anciennes régions qui présentent chacune des spécificités. La remise en cause du fort développement de certaines activités, privilégiées ici ou là, pourrait se solder par des contractions d'effectifs non négligeables.

### Hiérarchiser les territoires ou organiser leur solidarité ?

L'économie des zones les plus rurales repose sur l'agriculture et quelques services de proximité et, dans un certain nombre de cas, sur un site industriel unique. Ces zones sont donc exposées à un choc sectoriel, à la crise que traverse l'agriculture... Pour de nombreux territoires, plus que de capter des activités, l'enjeu est de réussir à capter des revenus, ce qui peut être réalisé grâce à des **politiques touristiques fortes**. Le maintien de la **qualité environnementale des zones rurales** constitue un enjeu d'autant plus fort que c'est un élément d'attractivité pour les villes.

Enfin, **repenser l'articulation des villes**, zones de consommation des produits agricoles **et des lieux de production des denrées agricoles** semble une nécessité.

D'une manière générale, le mouvement de métropolisation, la concentration des activités les plus créatrices de valeur ajoutée dans les principales villes, pose de manière renouvelée la question de la solidarité entre territoires. Faut-il concentrer les investissements dans les endroits les plus rentables, donc les villes ? Ce serait sans doute une erreur, même si les investissements à consentir dans les différents types d'espaces sont de natures différentes.

**La dynamique des métropoles mériterait être confortée** pour réduire l'écart entre des métropoles comme Toulouse ou Lyon-Grenoble qui sont de plus en plus attractives. Au plan national, se dessine une nette hiérarchie entre l'Île de France, la région Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes... et les autres.

Mais également **aider les « villes moyennes » à conforter leur position** pour qu'elles offrent des services aux activités qui sont dans leur environnement. Toutes les villes ne pourront devenir des métropoles, mais toutes doivent être en mesure d'offrir un cadre de vie de qualité, un ensemble de services aux entreprises comme au public, pour stabiliser les entreprises et éviter leur fuite vers les métropoles, pour que les créateurs soient incités à rester dans ces villes plutôt que d'aller eux aussi rejoindre les métropoles. Il est donc important que les villes moyennes de la région retrouvent une dynamique interne, car c'est en étant dynamique que l'on est attractif, et non l'inverse.

## Soutenir l'innovation tout en confortant l'existant

Il convient bien évidemment de soutenir l'innovation, la recherche et développement, la high tech, le numérique... qui ne pèsent pas suffisamment dans l'économie régionale, y compris dans l'économie des zones d'emploi les plus urbaines. A défaut, les régions de l'ouest et du sud de la France prendront le pas et se partageront le gâteau.

Mais il convient aussi de **soutenir les activités moins intensives technologiquement** et de les aider à investir pour monter en gamme, renouveler leurs produits, marchés, méthodes etc. Compte tenu de l'importance des activités industrielles sur l'ensemble du territoire, la question se pose de la manière de **pérenniser le tissu industriel existant**. Il offre des emplois plus stables et, de manière générale, mieux rémunérés que dans les activités tertiaires. Son maintien est donc un enjeu fort, d'autant que l'industrie reste un vecteur essentiel de l'innovation. C'est un facteur d'entraînement pour les autres secteurs économiques.

Pour une fois, il est possible de s'inspirer de l'exemple allemand. Alors que l'effort de recherche et développement, en France, est consacré aux activités high tech, en Allemagne, une partie très importante de l'investissement en R&D est orientée vers les activités de moyenne intensité technologique. Le résultat en est que la machine-outil allemande, pour ne prendre qu'un exemple, toujours améliorée, sans cesse perfectionnée, conquiert le monde, tandis que le secteur de la fabrication de machines, en France, périclète dangereusement faute d'investissements.

On ne peut tout miser sur des innovations de rupture, il faut aussi **aider les entreprises à faire des petits pas**, de la même manière qu'il ne faudrait pas oublier que l'innovation n'est pas que technologique. De ce point de vue, viser la croissance du nombre de brevets déposés, de l'effort de recherche des entreprises, qui bien trop bas effectivement, est un objectif, mais **faciliter l'accès des petites entreprises aux technologies innovantes** constitue son pendant.

Le développement territorial est en grande partie lié à la manière dont les acteurs locaux peuvent ou non mobiliser et combiner les différentes ressources matérielles et humaines. Dans ce cadre, la politique doit viser en premier lieu à faciliter l'accès aux ressources et à **accroître l'efficacité des réseaux d'acteurs** qui sont des vecteurs essentiels des dynamiques d'innovation.

## Travailler au renouvellement du tissu économique

L'exemple de l'Allemagne qui vient d'être cité indique également que **conquérir de nouveaux marchés extérieurs non européens** pourrait constituer un objectif pertinent. Mais cela suppose que le tissu économique soit renouvelé car il est actuellement trop dépendant (dans sa partie alsacienne notamment) des pays frontaliers.

Une politique de **soutien à la création d'entreprises** semble donc indispensable, mais n'aura que peu d'effet si, d'une manière générale, le **niveau de qualification** de la population n'est pas accru.

---

*Cette synthèse est issue du diagnostic réalisé par les 7 agences d'urbanisme du grand Est « La trajectoire économique du Grand Est : Former, investir, innover pour retrouver une dynamique ».*

Agence d'urbanisme et de développement de la région de Reims (AUDRR)

Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC)

Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord (AGAPE)

Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM)

Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne (ADUAN)

Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)

Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM)